Analyse économique

Documents de recherche

Indicateurs clés au Canada

par Paul Warren

N° 037

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

106-01837/

Indicateurs clés au Canada

par
Paul Warren

11F0027MIF N° 037
ISSN : 1703-0412
ISBN : 0-662-70803-2

Division de l'analyse microéconomique
18e étage, Immeuble R-H.-Coats
Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6

(613) 951-8588
Courriel: john.baldwin@statcan.ca

Novembre 2005

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English.

Note de reconnaissance
Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Série de documents de recherche sur l'analyse économique

La série de documents de recherche sur l'analyse économique permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel du Secteur des études analytiques et des comptes nationaux, les boursiers invités et les universitaires associés. La série de documents de recherche a pour but de favoriser la discussion sur un éventail de sujets tels que les répercussions de la nouvelle économie, les questions de productivité, la rentabilité des entreprises, l'utilisation de la technologie, l'incidence du financement sur la croissance des entreprises, les fonctions de dépréciation, l'utilisation de comptes satellites, les taux d'épargne, le crédit-bail, la dynamique des entreprises, les estimations hédoniques, les tendances en matière de diversification et en matière d'investissements, les différences liées au rendement des petites et des grandes entreprises ou des entreprises nationales et multinationales ainsi que les estimations relatives à la parité du pouvoir d'achat. Les lecteurs de la série sont encouragés à communiquer avec les auteurs pour leur faire part de leurs commentaires, critiques et suggestions.

Les documents sont diffusés principalement au moyen d'Internet. Ils peuvent être téléchargés gratuitement sur Internet, à www.statcan.ca.

Tous les documents de recherche de la Série d'analyse économique font l'objet d'un processus de révision institutionnelle et d'évaluation par les pairs afin de s'assurer de leur conformité au mandat confié par le gouvernement à Statistique Canada en tant qu'agence statistique et de leur pleine adhésion à des normes de bonne pratique professionnelle, partagées par la majorité.

Les documents de cette série comprennent souvent des résultats provenant d'analyses statistiques multivariées ou d'autres techniques statistiques. Il faut noter que les conclusions de ces analyses sont sujettes à des incertitudes dans les estimations énoncées.

Le niveau d'incertitude dépendra de plusieurs facteurs : de la nature de la forme fonctionnelle de l'analyse multivariée utilisée; de la technique économétrique employée, de la pertinence des hypothèses statistiques sous-jacentes au modèle ou à la technique; de la représentativité des variables prises en compte dans l'analyse; et de la précision des données employées. Le processus de la revue des pairs vise à garantir que les articles dans les séries correspondent aux normes établies afin de minimiser les problèmes dans chacun de ces domaines.

Comité de révision des publications
Direction des études analytiques, Statistique Canada
18^{e} étage, Immeuble R.-H.-Coats
Ottawa, Ontario, K1A 0T6

Table des matières

Résumé **5**

1. Introduction **6**

1.1 Histoire récente et motivation *7*

2. Cadres d'indicateurs **14**

2.1 Introduction *14*
2.2 Nature et motifs des producteurs d'indicateurs *16*
2.3 Décisions relatives au choix et à la présentation *17*
2.4 Conclusion *19*

3. PIB : développement du concept, critiques et modifications proposées **20**

3.1 Développement du concept de « revenu national » *20*
3.2 Critiques du concept de « revenu national » du XX^e siècle *22*
3.3 Variantes du concept de « revenu national » du XX^e siècle et modifications apportées *26*

4. Projets de conception d'indicateurs au Canada **31**

4.1 Indicateurs généraux *31*
4.2 Indicateurs non généraux *45*
4.3 Indicateurs thématiques *57*
4.4 Centres de recherche, autres initiatives, ressources *62*

5. Indicateurs internationaux **64**

6. Conclusion **68**

Annexe A : Rapports et initiatives supplémentaires **72**

Bibliographie **74**

Résumé

Au cours des dernières années, on s'est beaucoup intéressé sur la scène internationale aux indicateurs clés. Le présent document se veut un tour d'horizon des efforts déployés récemment au Canada en vue d'élaborer des indicateurs clés du bien-être économique, social, environnemental et physique. Y sont classifiés et examinés en détail plus de 40 projets et publications portant sur ce sujet. Y figurent aussi l'énumération brève de 20 autres projets, ainsi que des renvois à plusieurs enquêtes actuelles et bibliographies annotées donnant des exemples supplémentaires de développement d'indicateurs au Canada. Le document comprend des renseignements sur plusieurs centres de recherche qui consacrent leurs travaux à l'élaboration d'indicateurs et il aborde les indicateurs internationaux qui sont pertinents sur la scène canadienne, parce qu'ils représentent des « prototypes » d'un genre particulier de mesures ou qu'ils pourraient être considérés comme une « pratique exemplaire » dans un domaine particulier. Le document s'attache aussi aux motifs qui sous-tendent le développement d'indicateurs et à la question de savoir si les efforts en vue d'étendre la mesure au-delà du domaine économique ne reviennent pas à vouloir « mesurer l'immesurable ».

Mots-clés : indicateurs clés, mesure du produit intérieur brut (PIB), concept du revenu national

« Les trois piliers sur lesquels doit reposer une analyse sociétale sont les études des phénomènes économiques, sociodémographiques et environnementaux. » [Traduction]

Sir Richard Stone, Conférence commémorative Nobel 1984

1. Introduction

Les indicateurs ont été définis de multiples façons et sous des angles très divers. Toutefois, l'une de ces définitions, adaptée de celle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), nous paraît intéressante. Elle dit qu'un indicateur est :

> *« ... une statistique ou un paramètre qui, suivi au cours du temps, fournit des renseignements sur les tendances selon la perspective d'un phénomène et a une signification qui va au-delà de celle associée aux propriétés de la statistique proprement dite. »* [Traduction]
>
> – *Indicateurs d'environnement – Corps central de l'OCDE* (OCDE, 1994)

Au cours des dernières années, ce genre d'indicateurs retient beaucoup l'attention sur la scène internationale. Le présent document se veut un tour d'horizon des efforts déployés récemment au Canada en vue d'élaborer des indicateurs clés du bien-être économique, social, environnemental et physique. Y sont classifiés et examinés en détail plus de 40 projets et publications portant sur ce sujet. Y figurent aussi l'énumération brève de 20 autres projets, ainsi que des renvois à plusieurs enquêtes actuelles et bibliographies annotées donnant des exemples supplémentaires de développement d'indicateurs au Canada.

Le document présente d'abord un aperçu historique de l'élaboration des indicateurs, au Canada et sur la scène internationale, afin de donner une idée de l'évolution des travaux dans divers domaines. Cette discussion occupe une grande partie de la section 1, qui s'attache aussi aux motifs qui sous-tendent le développement d'indicateurs — pour autant qu'on puisse les connaître — et à la question de savoir si les efforts en vue d'étendre la mesure au-delà du domaine économique ne reviennent pas à vouloir « mesurer l'immesurable ».

La section 2 porte sur les *cadres* des indicateurs. Le sens accordé au mot « cadre » varie selon les auteurs; dans cette section, nous essayons d'éclaircir ces diverses significations. Nous soulignons aussi en quels aspects importants les indicateurs diffèrent, établissant ainsi les fondements des exercices subséquents de classification et de comparaison.

On pourrait soutenir que les efforts visant à quantifier le progrès dans les domaines du social, de l'environnement et de la santé, et à offrir de nouvelles mesures du progrès économique sont, dans une large mesure, une réponse aux défauts perçus du concept de *revenu national* tel qu'il est mesuré et publié à l'heure actuelle par les organismes statistiques du monde entier. Par

conséquent, à la section 3, nous discutons de l'élaboration de ce concept et des premières critiques qu'il a suscitées.

La section 4 est le cœur du document. Y sont classifiés et décrits en détail plus de 40 projets de développement d'« indicateurs clés » menés récemment au Canada. Nous les répartissons en trois catégories. Seize projets ont trait au développement de ce que nous appelons des indicateurs *généraux*, c'est-à-dire des indicateurs qui cherchent à englober la totalité du bien-être économique, social, environnemental et physique. Quatorze autres omettent de tenir compte d'au moins un de ces quatre domaines et sont regroupés dans la catégorie des indicateurs *non généraux*. Les quelques 12 autres sont des indicateurs *thématiques* qui ont trait chacun à une question unique, comme la santé, la pauvreté des enfants ou la qualité de l'emploi.

Dans chacune de ces trois catégories, un certain nombre d'indicateurs visent à fournir des renseignements au niveau national (c.-à-d. le Canada), tandis que d'autres se limitent au niveau infranational (par exemple, provincial ou municipal)[1].

Il convient de mentionner que nous avons délibérément limité le nombre d'indicateurs de type « état de l'environnement » étudiés ici, car une ébauche de sondage réalisée récemment par Environnement Canada a permis d'en relever 865. À notre avis, en examiner une fraction importante laisserait peu de place à la discussion d'autres indicateurs.

La section 4 fournit aussi des renseignements sur plusieurs centres de recherche qui consacrent leurs travaux à l'élaboration d'indicateurs.

La section 5 est réservée à la discussion des indicateurs internationaux qui sont pertinents sur la scène canadienne, parce qu'ils représentent des « prototypes » d'un genre particulier de mesures ou qu'ils pourraient être considérés comme une « pratique exemplaire » dans un domaine particulier.

La section 6 conclut le corps principal du document.

Enfin, l'annexe énumère plusieurs autres projets d'indicateurs omis de la liste des quelque 40 qui font l'objet d'une discussion détaillée dans le document.

1.1 Histoire récente et motivation

Selon Michalos (2003, p. 7), les premiers travaux contemporains sur les indicateurs sociétaux ont été réalisés aux États-Unis à l'instigation du président d'alors, Herbert C. Hoover. À l'automne de 1929, le président Hoover a demandé à un groupe présidé par l'économiste Wesley Mitchell de produire un rapport sur les tendances nationales de la conjoncture sociale. Le sociologue William Ogburn, de l'Université de Chicago, a été nommé directeur de la recherche du projet, dont le fruit a été un ensemble de rapports publiés en deux volumes en 1933 et qui avait pour titre *Recent Social Trends* (voir Ogburn, 1933).

1. Le Canada est un État fédéral. La Confédération canadienne regroupe 13 provinces et territoires, qui comptent chacun un grand nombre de municipalités.

Bien que des mécanismes fédéraux aient été mis en place au cours des années 1930 pour améliorer la collecte des données sur les conditions sociales et la surveillance de ces dernières, la plupart des formes de suivi social ont cessé au cours des années 1940 et 1950 *« alors que la nation se préoccupait de l'effort de guerre et de la reprise.... »*[2] Il est permis de croire que l'intérêt contemporain pour les indicateurs est une retombée du programme spatial américain. Durant les années 1960, la NASA a demandé à l'American Academy of Arts and Sciences d'étudier les effets secondaires éventuels de l'exploration spatiale sur la société américaine; l'expression « indicateur social » a été inventée par le directeur du projet, Raymond Bauer, qui déplorait lui aussi le manque de données sur les phénomènes sociaux, faisant remarquer que :

> *« [P]our nombre de questions importantes sur lesquelles les critiques sociaux portent jugement avec insouciance, et au sujet desquelles sont élaborées des politiques, il n'existe aucune mesure permettant de savoir si les choses s'améliorent ou empirent... »* [Traduction]

L'effort de recherche dirigé par Bauer a été la première de plusieurs tentatives, au cours des années 1960, en vue d'établir un système de comptes sociaux qui permettrait d'envisager, dans les analyses de rentabilité, une plus grande gamme de résultats que ceux seulement qui se manifesteraient sur les marchés par le jeu des prix et des quantités.

Par la suite, le désir d'évaluer les conséquences du programme *Great Society* d'initiatives de bien-être social lancé par le président Johnson a rendu particulièrement pertinents les travaux des concepteurs en puissance d'indicateurs sociaux. En 1967, la revue *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences* a publié deux volumes d'essais sur les indicateurs sociaux; la même année, le sénateur Walter Mondale a proposé la *Full Opportunity and Social Accounting Act*, requérant la création d'un conseil de consultants sociaux, d'un système national de comptabilité sociale et d'un rapport social annuel; en 1969, l'administration Johnson a publié un document intitulé *Towards a Social Report* considéré comme *« une étape préliminaire vers l'évolution d'un système courant de production de rapports sociaux. »*

Au Canada, en 1973, T.S. Palys a publié le rapport intitulé *Social Indicators of Quality of Life in Canada: A Practical/Theoretical Report* dans lequel il décrivait les travaux en vue de reproduire une étude américaine antérieure dans 10 centres urbains canadiens. L'étude de Palys est l'une de quatre qui, selon Bates, Murdie et Rhyne (1996), sont les principaux exemples d'études objectives sur les indicateurs réalisées au Canada jusque-là. Les trois autres sont celles de Shulman et Bond (1978), de Shulman, Bond et Nelson (1980), et du Peat Marwick Consulting Group (PMCG) (1988). Les deux premières, qui portent sur les indicateurs sociaux des régions métropolitaines de recensement et des municipalités de taille moyenne, respectivement, se caractérisent par la compilation et l'analyse d'une grande quantité de données non censitaires. L'étude du PMCG, commandée par la Municipalité régionale d'Hamilton-Wentworth, comprend des indicateurs de la disponibilité d'établissements médicaux et commerciaux, de la quantité d'espaces verts, de la pollution et de la stabilité familiale.

---

2. Miringoff, Miringoff et Opdyke (non daté). Ces auteurs soutiennent aussi (p. 4) que « [*Recent Social Trends*] demeure le premier et unique rapport social national exhaustif de l'Amérique.... »

Bates, Murdie et Rhyne (op. cit.) soutiennent que les études fondées sur des données objectives ont été caractéristiques du début des années 1970 au Canada, mais qu'un mouvement vers des études axées sur des mesures subjectives (et leur relation aux mesures objectives) a eu lieu du milieu à la fin de cette décennie. Dans un ouvrage américain classique sur les aspects subjectifs de la qualité de vie (QV), Campbell, Converse et Rogers (1976) décrivent un modèle permettant de faire dépendre l'évaluation d'un attribut particulier dans un domaine donné de la façon dont l'évaluateur perçoit cet attribut relativement à des normes internes de comparaison, à ses attentes et à ses aspirations. Brièvement, le modèle suppose que la contribution de facteurs objectivement mesurables à la qualité de vie d'un individu a pour médiateur une gamme de facteurs subjectifs et propres à l'individu[3]. L'approche de Campbell, Converse et Rogers a été adaptée au contexte canadien dans le projet *Quality of Life In Canada* réalisé à la fin des années 1970 et au début des années 1980 par l'Institute for Behavioural Research (IBR) de l'Université York[4]. Parallèlement, l'IBR a entrepris le projet intitulé *Survey of Urban Concerns*, comportant une enquête auprès d'un échantillon stratifié de 11 000 personnes, en vue d'évaluer les réactions des résidents des régions urbaines aux questions de politiques générales pertinentes, ainsi que les déterminants des préférences en matière de politique et du potentiel social en milieu urbain.

On pourrait penser que le manque d'association entre les indicateurs objectifs et subjectifs de la QV mis en relief par plusieurs études canadiennes à la fin des années 1970 et au début des années 1980 (c.-à-d. Kuz, 1978; Greer-Wootten et Veledis, 1983) a porté à conclure que la mesure de la QV demandait des indicateurs subjectifs ainsi qu'objectifs[5]. Pourtant, « *durant les années 1980 et 1990, la recherche sur les indicateurs objectifs et subjectifs a évolué dans des directions différentes*.... » [Traduction] (Bates, Murdie et Rhyne, op. cit., p. 4).

Dans le domaine des indicateurs *objectifs*, une orientation plus commerciale a fait surface dans les travaux sur le « classement des endroits », dont l'exemple type est ceux de Boyer et Savageau (1981, 1985), qui visent les personnes ou les entreprises ayant l'intention de déménager, ainsi que dans les applications de marketing ciblé sur le quartier où l'on cherche à déterminer les caractéristiques des habitants d'unités spatiales de la taille d'une zone postale pertinentes pour le marché.

Néanmoins, les travaux sur les indicateurs objectifs des années 1980 et 1990 n'avaient pas tous une orientation commerciale. Ainsi, la crainte d'assister à la formation de ce que Wilson (1987) a décrit comme une « classe marginale » a suscité certains travaux au Canada (voir Davies et Murdie, 1991), quoique
à une plus petite échelle qu'aux États-Unis.

En ce qui concerne les indicateurs *subjectifs*, l'objectif durant cette période semble avoir été restreint au perfectionnement de ce genre de mesures. Il se pourrait que les coûts des enquêtes aient limité leur application; cependant, deux exemples canadiens méritent d'être mentionnés, à savoir une enquête sur les problèmes urbains et les attitudes dans la région du grand Vancouver

3. Cette perspective semble être intégrée dans le « cadre conceptuel de la qualité de vie » rejeté en faveur de l'approche du Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH) dans Bates, Murdie et Rhyne (1996b).
4. Aujourd'hui connu sous le nom d'Institute for Social Research ou Institut de recherche sociale.
5. Comme le reconnaît à l'heure actuelle l'*Indice de sécurité personnelle* du Conseil canadien de développement social.

réalisée en 1990 (Hardwick, Torchinsky et Fallick, 1991) et une enquête sur la qualité de vie réalisée auprès de 4 000 résidents de 8 régions métropolitaines du Canada (voir Reid, 1991).

Selon Bates, Murdie et Rhyne, durant les années 1980, l'utilisation d'indicateurs à des fins de planification a suscité un intérêt grandissant et leur développement a été appréhendé de façon plus « globale », autrement dit les projets concernant les indicateurs ont commencé à être bâtis en tenant compte à la fois du souci du public pour la *durabilité* et du rôle de plus en plus reconnu des facteurs socioéconomiques dans la détermination de la *santé de la population*.

Un cadre d'indicateurs qui a servi de fondement à plusieurs projets durant les années 1990 reflète ces préoccupations. En 1991, le service de l'urbanisme de la Communauté urbaine de Toronto a publié le rapport intitulé *Towards a Liveable Metropolis*, qui de l'avis de beaucoup, a inspiré l'approche dite du Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH) pour évaluer la qualité de vie. Perfectionné par les chercheurs de l'Institute for Social Research (ISR) de l'Université York et proposé à la Société canadienne d'hypothèques et de logement comme cadre de la surveillance de la qualité de vie dans les collectivités canadiennes, le modèle a ensuite été évalué dans trois municipalités canadiennes, à savoir Québec, Toronto et Fort McMurray. Il repose sur la notion que « *l'agglomération vivable est définie selon trois composantes interreliées : la vitalité économique, le mieux-être social et l'intégrité environnementale*.... » En outre, il « *tient compte du fait que la congruence culturelle, définie comme la mesure dans laquelle les choses correspondent aux normes et aux attentes de la société, tempère les effets des trois autres composantes*.... » Ces quatre éléments constituent dans le modèle les « composantes de vivabilité ». L'approche du MOCEH diffère de celle adoptée par Campbell, Converse et Rogers (op. cit.) principalement en ce sens qu'il groupe ces « composantes de vivabilité » « *conformément à la structure administrative municipale type, et non sur le plan conceptuel* ». Autrement dit, le cadre du MOCEH est un outil conçu explicitement à l'intention des municipalités.

Que le choix et la construction d'indicateurs aient été vus sous les optiques nouvelles de la *durabilité* et de la *santé de la population* au Canada durant cette période pourrait fort bien avoir été la conséquence, du moins en partie, de deux faits nouveaux importants sur la scène internationale.

D'abord, en 1986, en prévision de la visite de représentants de la Commission sur l'environnement et le développement de l'ONU (c.-à-d. la Commission Brundtland), le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement a établi un Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie chargé de s'occuper des conflits publics entre le secteur des ressources naturelles du Canada et les groupes luttant pour la protection de l'environnement. L'une des recommandations du groupe de travail a été la création de tables rondes sur l'environnement et l'économie (TREE) de niveaux provincial et fédéral, formées de représentants des gouvernements, des grandes et petites industries, des organismes de lutte pour la protection de l'environnement, des travailleurs, des universités et des peuples autochtones. En octobre 1988, le premier ministre Mulroney a annoncé la création d'une Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) et, en 1990, chaque province et territoire du Canada avait établi une table ronde également, et des centaines d'administrations locales et régionales leur ont emboîté le pas. Les tables rondes provinciales et nationale ont joué un rôle important

dans l'élaboration et la promotion d'indicateurs de la durabilité de l'environnement au Canada et les faits saillants d'un grand nombre de projets entrepris sous leurs auspices sont présentés à la section 4.

Ensuite, l'année où a été créée la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié sa *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé* qui déclarait que les conditions préalables à la santé sont

> « *... la paix, un abri, l'éducation, de la nourriture, un revenu, un écosystème stable, des ressources durables, la justice sociale et l'équité. Toute amélioration du niveau de santé est nécessairement solidement ancrée dans ces éléments de base...* »

et que

> « *la promotion de la santé procède de la participation effective et concrète de la communauté à la fixation des priorités, à la prise de décisions et à l'élaboration des stratégies de planification....* »

La définition qui suit d'une « Ville-Santé » a été adoptée subséquemment :

> « *Une Ville-Santé est une ville qui crée et améliore continuellement les environnements physiques et sociaux et qui développe les ressources de la collectivité, permettant ainsi aux individus de s'entraider dans l'accomplissement de l'ensemble des fonctions inhérentes à la vie et permettant à ceux-ci de développer au maximum leur potentiel personnel....* »

Regroupés, ces énoncés constituent le fondement du modèle conceptuel qui a dicté la recherche d'indicateurs de la santé dans le cadre du Projet Ville-Santé[6].

Le Projet canadien des communautés en santé diffère du Projet Ville-Santé de l'Organisation mondiale de la santé en ce sens qu'il s'adresse aux gouvernements locaux de toute taille et qu'il est ouvert à toute communauté souhaitant y participer. Selon Bates, Murdie et Rhyne, « *[le concept des Villes-Santé] découle de la recherche sur les indicateurs sociaux et la qualité de vie, et, quoiqu'il en soit encore à l'étape de la formation... a déjà acquis un élan considérable au Canada...* » [Traduction]. À Toronto, le Projet des Villes-Santé a conduit la ville à s'engager à produire un rapport sur l'« état de la ville » tous les trois ans au moment des élections civiques[7].

Dans l'ensemble, en matière d'indicateurs, plusieurs progrès ont été réalisés au Canada ces dernières années. Pour commencer, durant les années 1990, on a assisté à un regain d'intérêt pour les indicateurs communautaires aux quatre coins du pays. Maclaren (2001) note que, durant la décennie

---

6. Le « mouvement des Villes-Santé » au Canada est discuté dans Ashton (1992) et par les auteurs de divers chapitres de cet ouvrage.
7. La Ville de Toronto a produit le *First State of the City Report* en 1993.

> « *... au moins 24 collectivités ont produit des rapports sur les indicateurs...* » [Traduction]

et Reed et Yalnizyan (2000) soutiennent que :

> « *À la rubrique des indicateurs sociaux, ou sociétaux, on a assisté au cours de la dernière décennie à un regain d'intérêt... pour l'élaboration de meilleures mesures statistiques de l'état global du bien-être agrégé dans, ou de, notre société... Parallèlement aux indicateurs sociaux, un autre ensemble d'initiatives ont été lancées les cinq dernières années en vue de concevoir des mesures du capital social, de la santé et de la durabilité des collectivités, et de la qualité de vie dans les collectivités. Ces initiatives diffèrent de l'élaboration d'indicateurs sociaux à deux égards, ayant un fondement plus explicitement normatif, d'une part, et étant axées davantage sur le niveau local que sur le niveau national, d'autre part....* » [Traduction]

Aux termes d'un projet important mené en Ontario, province la plus peuplée du Canada, à la fin des années 1990, un grand nombre de municipalités ont entrepris des évaluations de la qualité de vie au moyen d'un cadre commun établi par Malcom Shookner pour le Social Planning Network of Ontario[8].

Outre le regain d'intérêt pour les indicateurs de niveau communautaire, l'importance accordée aux indicateurs de durabilité s'est également accrue au cours de la dernière décennie, ce qui s'est traduit par une augmentation du financement au niveau national. En février 2000, le ministre des Finances de l'époque, M. Paul Martin, a annoncé un projet de financement de 9 millions de dollars sur trois ans en vue d'élaborer pour le Canada de nouveaux indicateurs de développement durable et de l'environnement auxquels serait mieux intégrée la comptabilité environnementale et économique. Les fonds ont été octroyés à Environnement Canada et à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, dont les travaux ont abouti aux indicateurs de développement durable et de l'environnement (IDDE) décrits plus loin à la section 4.

Enfin, parallèlement à la croissance de l'intérêt pour les indicateurs *communautaires* et de *durabilité*, on a assisté au Canada à l'élaboration de plusieurs indicateurs de niveau *national* visant à tenir compte de tous les aspects de la vie de la société canadienne. Ces indicateurs sont également examinés à la section 4 du présent rapport.

Mesurer l'immesurable?

Il est intéressant de comparer les motifs des chercheurs qui ont participé à l'élaboration des diverses mesures de remplacement du produit intérieur brut (PIB) envisagées dans le présent document à ceux des économistes qui ont élaboré le concept du PIB.

Le concept du PIB, tel qu'il est abordé à la section 3, a été établi au départ avant tout pour faciliter la levée des impôts et la planification centralisée des économies en temps de guerre.

---

8. Des renseignements supplémentaires figurent à la section 4 du présent document.

On pourrait soutenir que nombre d'indicateurs examinés dans le présent document ont été élaborés en réaction à la popularité du concept du PIB et à ses défauts perçus.

En outre, et à des époques différentes, les partisans des indicateurs semblent avoir été motivés par au moins certaines des raisons suivantes :

- le désir de contester l'influence perçue comme excessive des économistes et les considérations d'ordre économique dans le processus d'élaboration des politiques[9];
- le désir d'évaluer l'effet et les conséquences des grands projets ou problèmes sociaux;
- le désir que les conséquences du développement économique sur l'environnement naturel soient entièrement « prises en compte » dans les décisions stratégiques;
- le désir de reconnaître la « nouvelle documentation sur la santé », c'est-à-dire une vision plus globale de ce que signifie la « santé » et de la façon de l'obtenir et de la maintenir;
- le désir d'évaluer le rendement des gouvernements en regard des objectifs fixés; et
- le désir d'établir la base de connaissances requise pour dégager les conséquences des compressions budgétaires et du « délestage » perçu associés aux mesures prises par l'administration fédérale du Canada du milieu à la fin des années 1990 en vue de rétablir l'équilibre financier[10].

Plusieurs de ces motifs sont sous-tendus par la notion selon laquelle les mesures axées sur le revenu (c.-à-d. les mesures de la valeur des transactions marchandes et des changements de valeur de ces transactions en réaction aux changements de politique ou au cours normal des événements) ne reflètent pas ce qui, essentiellement, fait que la vie mérite d'être vécue, mais sont souvent traités comme s'il s'agissait de la *raison d'être* de l'existence humaine.

Trois réfutations de cette thèse viennent à l'esprit.

Premièrement, s'il est vrai que les variations du PIB sont souvent annoncées aux nouvelles du soir comme s'il s'agissait des seuls changements qu'il faille connaître pour évaluer le bien-être d'une société ou d'une économie, ce n'est pas ainsi que les personnes qui produisent et diffusent cette mesure la considèrent.

Deuxièmement, en s'efforçant d'assurer qu'un indicateur atteigne le même niveau de reconnaissance que les mesures du revenu national, certains spécialistes des indicateurs sont dangereusement près d'affirmer que, contrairement au PIB, un indicateur particulier reflète

9. Selon Sharpe (1999, p. 6), les efforts de l'administration Johnson en vue de produire un rapport social (mentionnés plus haut) étaient dictés, du moins, en partie, par « la conviction que la création du Conseil de consultants *économiques* avait institutionnalisé l'utilisation de l'information économique et du pouvoir des économistes... » [Traduction].
10. La Fédération canadienne des municipalités reconnaît explicitement ce fait dans l'introduction de son deuxième *Rapport sur la qualité de vie dans les collectivités canadiennes*.

effectivement l'essence de ce qui fait que la vie mérite d'être vécue, au risque d'être critiqués de vouloir « mesurer l'immesurable ».

Troisièmement, les ambitions associées à la mesure du PIB sont, certes, (relativement) modestes, mais elles sont largement satisfaites. Par contre, les indicateurs qui visent à mesurer la « qualité de vie » doivent surmonter un grand nombre d'obstacles, le moindre n'étant pas la difficulté d'arriver à une sorte de commensurabilité entre les diverses dimensions qui, regroupées, constituent la « qualité de vie ».

À l'heure actuelle, il semble peu probable que les efforts en vue d'insérer les indicateurs sociaux et (ou) de la « qualité de vie » dans un cadre semblable à celui du Système de comptabilité nationale (SCN)[11] soient couronnés de succès, du moins dans un avenir proche.

Afin de caractériser un processus *social*[12] agrégé (national ou infranational) au moyen d'un cadre du genre de celui du SCN (aux fins de la mesure des intrants, des extrants et des résultats d'un tel processus) et, donc, d'arriver à un indice unique, faisant les gros titres, du « bien-être social » courant, il serait nécessaire que l'artisan éventuel d'un ensemble de comptes sociaux dispose de deux outils analytiques importants, à savoir :

- un ensemble bien défini de dynamiques de système qui paramétrisent la nature de la relation quantitative entre, par exemple, la prévalence de la participation aux services religieux parmi la cohorte courante de jeunes de 16 ans et le nombre de grossesses non désirées à l'adolescence;

- un moyen d'agréger les variations de mesures disparates et hétérogènes, afin de produire une mesure du changement global. Dans le SCN, les contributions de phénomènes disparates (tels que l'accroissement de la production de pommes et (ou) la diminution de la production d'oranges) à une statistique sommaire générale (comme le PIB) sont mesurées de façon comparable grâce à l'utilisation de la monnaie comme étalon de mesure commun.

Nonobstant la difficulté de forger de tels outils pour construire des indicateurs sortants de l'arène économique, il est permis de croire que les mesures demeurent possibles et utiles *à condition que soient bien compris les aspects que peuvent et ne peuvent pas refléter les indicateurs résultants.*

2. *Cadres d'indicateurs*

2.1 Introduction

Les références à l'utilisation de cadres sont nombreuses dans la documentation sur les indicateurs, mais ce qu'elles visent à communiquer n'est pas toujours clair. La plupart des praticiens semblent reconnaître qu'en omettant d'utiliser une forme ou l'autre de cadre, ils s'exposent à l'accusation d'aborder certains aspects de l'élaboration de leurs indicateurs de façon « improvisée ». Certains auteurs semblent utiliser le terme « cadre » en grande partie comme

11. Voir Nations Unies et al. (1993).
12. Par opposition à un processus de *production*.

synonyme d'une liste d'aspects en regard desquels les indicateurs diffèrent[13]. D'autres emploient le terme au sens d'une liste prescriptive de qualités que devrait posséder tout « bon » indicateur[14]. D'autres encore utilisent le terme « cadre » pour décrire une structure systématique d'égalités ou de relations physiques/environnementales régissant l'évolution de la question dont doivent rendre compte les indicateurs.

Nous attribuerons au terme un sens qui combine divers aspects des deux premières utilisations. Pour cela, nous commençons par souligner que les indicateurs peuvent être classés en fonction de nombreuses variables. Plus précisément, nous faisons la distinction entre deux ensembles de caractéristiques que l'on peut utiliser pour catégoriser les divers indicateurs :

1. les caractéristiques et l'intention de l'organisme qui produit l'indicateur;

2. les caractéristiques du ou des indicateurs produits par l'organisme.

Le premier ensemble de caractéristiques inclura :

- la nature de l'organisme, p. ex. gouvernement, organisme non gouvernemental;

- le thème du ou des indicateurs, p. ex. santé, capital social;

- le but de l'indicateur, p. ex. attirer l'attention sur un problème, évaluer les progrès en regard d'un ensemble d'objectifs bien définis;

- la portée de l'indicateur, p. ex. tous les habitants d'une région particulière, les femmes au Canada;

- la mesure dans laquelle une forme de structure systémique (c.-à-d. lois des relations cause-effet, dynamique des systèmes, relations stocks-flux) sous-tend le problème que le ou les indicateurs sont destinés à résoudre, ainsi que le degré de certitude au sujet des paramètres caractérisant ce genre de structure.

Bien que « la nature et l'intention de l'organisme » soient des caractéristiques susceptibles d'être utiles pour *classifier* les indicateurs, elles ne sont pas le résultat de choix faits durant l'élaboration des indicateurs et sont vraisemblablement des « acquis » au moment où débute le processus de développement technique.

La nature de l'organisme déterminera dans une grande mesure le thème et l'objectif des projets d'indicateurs. Ainsi, tout projet de conception d'indicateurs entrepris par Santé Canada aura vraisemblablement pour thème la santé et ses déterminants.

Par contre, le deuxième ensemble de caractéristiques sera déterminé par les décisions prises au cours du processus d'élaboration des indicateurs. Ces décisions pourraient, à leur tour, être classées en deux catégories, à savoir celles concernant le *choix* de l'ensemble de variables qui

13. Hardi (1997, chapitre 4) et Sharpe (2004) donnent des exemples de listes de ce genre.
14. Des exemples de critères de ce genre figurent dans Atkinson et coll. (2002) et dans Hagerty et coll. (2001).

seront utilisées pour calculer le ou les indicateurs et celles concernant la *présentation* du ou des indicateurs.

Les premières incluent des décisions concernant :

- la participation éventuelle de la collectivité dans le choix du ou des indicateurs;
- la mesure dans laquelle les considérations d'ordre statistique figureront dans le processus;
- la mesure dans laquelle les lois des relations cause-effet et d'autres structures systémiques, si elles existent, seront prises en compte dans le processus de choix des variables.

Les deuxièmes comprennent les décisions concernant :

- la combinaison éventuelle d'ensembles d'indicateurs en un seul indicateur composite;
- les unités dans lesquelles exprimer les indicateurs.

La partie restante de la section est présentée comme suit; à la section 2.2, nous décrivons les différences éventuelles entre les organismes qui produisent des indicateurs en ce qui a trait à leur nature et aux raisons qui les motivent. À la section 2.3, nous examinons les caractéristiques qui découlent des décisions prises durant le processus d'élaboration des indicateurs. À la section 2.3.1, nous nous concentrons sur les caractéristiques découlant des décisions relatives au choix des variables et à la section 2.3.2, sur celles découlant des décisions relatives à la présentation.

Enfin, à la section 2.4, nous soulignons plusieurs aspects de ce « cadre » d'indicateurs sur lesquels nous nous attarderons particulièrement dans la suite du document.

2.2 Nature et motifs des producteurs d'indicateurs

Les indicateurs peuvent être classés en fonction de plusieurs variables différentes. En premier lieu, il existe un certain nombre de variables assez évidentes qu'il est possible d'évaluer. L'une d'elles est le *thème* de l'indicateur : s'agit-il de l'environnement, de l'activité et (ou) des conditions économiques, de la « santé » sociétale, de la santé physique (individuelle), de la durabilité ou de quelque chose d'autre? Ensuite, vient la nature de l'*organisme* qui produit l'indice. Les départements et les ministères des trois sphères de compétence ou ordres de l'État fédéral canadien ont participé à la production d'indicateurs, parfois en collaboration les uns avec les autres et, à l'occasion, en collaboration avec des sphères de compétence étrangères. Les organismes non gouvernementaux ont également produit une grande gamme d'indicateurs en rapport avec leurs domaines d'intérêt respectifs.

Une autre variable (connexe) pourrait être créée d'après le *but* de l'indicateur. L'indicateur a-t-il été déterminé/construit afin d'attirer l'attention sur un problème ou un domaine préoccupant?

A-t-il été produit afin de faciliter la surveillance de la réussite ou d'autres aspects d'un plan[15], c'est-à-dire pour faire partie d'une « boucle de rétroaction » grâce à laquelle les instruments stratégiques sont ajustés en tenant compte des valeurs mesurées des indicateurs d'état? Et, le cas échéant, le processus démocratique est-il considéré comme faisant partie de la boucle de rétroaction ou les indicateurs sont-ils utilisés principalement au sein du gouvernement (c.-à-d. seront-ils publiés et, le cas échéant, quelle importance leur accordera-t-on)?

Il convient d'établir une distinction fondamentale entre les indicateurs qui cherchent à intégrer des notions de durabilité dans des mesures de bien-être et ceux qui ne le font pas. Les premiers peuvent s'appuyer sur un cadre de stocks-flux (c.-à-d. de *capital*). Si des *indicateurs* peuvent fournir des éclaircissements sur des questions telles que savoir si les résultats du système d'enseignement s'améliorent, seul un ensemble de comptes de stocks/flux permet de résoudre la question de la durabilité, c'est-à-dire de déterminer si les *flux* courants sont en harmonie avec le maintien des *stocks* courants.

Enfin, sous cette rubrique générale, nous devons distinguer — peut-être *ex post* — les indicateurs en fonction de leur degré de longévité. Ne les a-t-on vus qu'une seule fois? Ou bien existent-ils depuis plusieurs années?

2.3 Décisions relatives au choix et à la présentation

2.3.1 Décisions relatives au choix

Le choix des indicateurs destinés à représenter des domaines particuliers peut être abordé de plusieurs façons. L'une des distinctions les plus importantes que l'on puisse faire est celle entre les méthodes descendantes et les méthodes ascendantes. Dans le premier cas, le processus de choix des indicateurs est exclusif, ne comportant qu'une participation faible, voire nulle, d'intervenants extérieurs aux travaux d'un groupe assez restreint. Dans le deuxième cas, le processus comporte une concertation importante, qui s'étend souvent au-delà d'intervenants ayant une expertise concernant les indicateurs envisagés. Le processus de consultation peut comprendre des sondages auprès d'« intervenants ordinaires » afin de recueillir leur avis quand à ce qu'il convient de mesurer et la façon de le faire. Les travaux récents réalisés par les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques durant le développement de leurs indicateurs de la « qualité de vie » est un bon exemple de ce genre d'approche.

En l'absence d'un processus de concertation officiel, les tenants de l'approche « descendante » pourraient orienter celle-ci en fonction d'un ensemble de principes — qu'ils soient préétablis (c.-à-d. les principes de Bellagio fréquemment évoqués par les chercheurs qui développent des indicateurs de durabilité ou les principes de l'ONU cités par Osberg et Sharpe (2002) dans leur discussion de la composante d'« insécurité » de leur indice de bien-être économique) ou élaborés dans le cadre d'un projet d'indicateur (comme l'ont fait Atkinson et coll. (op. cit.) durant leurs travaux pour le compte de l'Union européenne).

15. Le document intitulé *Measuring Up* du gouvernement de l'Alberta et les Comptes des collectivités publiés par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ne sont que deux exemples de cas où des indicateurs sont explicitement reliés à un plan publié. Voir la section 4 pour des détails supplémentaires.

2.3.2 Décisions relatives à la présentation

Les indicateurs se distinguent également en fonction de plusieurs variables techniques du point de vue de la *présentation*.

L'une de ces variables est que l'information nommée « indicateur » peut correspondre à un chiffre unique ou à un ensemble de chiffres et, dans le premier cas, que ce chiffre unique peut ou non être obtenu *au moyen* d'un ensemble de sous-indicateurs (pondérés).

La publication d'un ensemble contenant plusieurs indicateurs peut être problématique en ce sens que les éléments de l'ensemble communiquent parfois des signaux différents, ce qui prête à confusion.

Par ailleurs, les indicateurs composites posent, eux aussi, des problèmes, principalement en ce qui concerne la pondération des diverses sous-composantes. Une difficulté qu'il faut résoudre lorsqu'on envisage la « construction d'un indicateur » est celle de savoir si les données brutes sur lesquelles s'appuient les sous-composantes de l'indicateur composite sont mesurées au moyen de la même unité. Sinon, il faut les convertir à une même unité avant de les agréger si l'on veut éviter d'« additionner des pommes et des oranges ».

C'est ce que l'on fait pour calculer la valeur du produit intérieur brut (PIB) en tant que mesure de l'activité économique. L'utilisation d'un ensemble donné d'intrants pourrait, compte tenu des circonstances climatiques, aboutir à la production et à la vente d'un plus grand nombre de pommes, mais à un moins grand nombre d'oranges cette année que l'année précédente. Le PIB associé aux cultivateurs de fruits locaux est-il à la hausse ou à la baisse? Comme nous pouvons appliquer le prix de chaque espèce de fruits aux volumes respectifs produits, les convertissant ainsi en une mesure commune (monétaire), nous pouvons répondre à la question.

Par contre, si une rivière contient de *plus fortes* concentrations de polluants organiques cette année (que l'année dernière), mais de *moins fortes* concentrations de polluants *in*organiques, il peut être difficile de dire si l'« état de la rivière » s'est « amélioré » ou « empiré ». Par contre, si nous pouvons établir une correspondance entre les conséquences de ces augmentations et diminutions au moyen d'une unité commune donnée, peut-être la diminution de la longévité prévue d'une certaine forme de vie aquatique due à la modification des concentrations de chaque type de polluants, nous *pouvons* faire ce genre de déclaration (à condition de se mettre d'accord sur le fait qu'une diminution de la longévité représente une « amélioration » ou « détérioration »).

En l'absence d'une mise en concordance naturelle résultant des mouvements des éléments constituant les ensembles d'indicateurs (ou sous-composantes des indicateurs composites), pour arriver à une sorte d'échelle commune, une approche adoptée fréquemment consiste à définir un niveau repère (la concentration de polluants (in)organiques dans la rivière durant une « année de base »). L'« échelle commune » employée dans ce cas est simplement la valeur de l'indicateur individuel durant l'année de base.

Cependant, dans un certain sens, ce genre d'approche — correctement comprise — *reporte* simplement le problème de la comparaison de pommes et d'oranges jusqu'à l'étape à laquelle il faut décider quel poids relatif il convient d'appliquer aux indicateurs étalonnés.

Il est manifestement fort souhaitable, quel que soit l'unité de mesure employée pour produire un indicateur, que les mesures soient comparables au cours du temps ou entre emplacements et (ou) sphères de compétence.

La construction d'indices composites pose un problème assez subtil — quoique peut-être profond. Si l'on considère ce genre d'indices comme une mesure du bien-être, alors, dans un certain sens, leur construction s'appuie sur l'hypothèse que les caractéristiques mesurées par les sous-composantes de l'indicateur sont substituables.

Si nous revenons à l'exemple de la rivière, l'objection pourrait être (comme elle l'a été) que, s'il existe un seuil tel que les concentrations de polluants inorganiques qui lui sont supérieures sont invariablement mortelles pour la vie aquatique, il est trompeur de permettre que l'effet d'une augmentation de la concentration de polluants inorganiques dans cette rivière soit compensée par une diminution de la concentration de polluants organiques lors de la construction d'un indice.

Bien que cela soit correct strictement parlant, nous pourrions aussi soutenir que nous fonctionnons rarement à des niveaux proches de tels seuils critiques et que l'hypothèse implicite de substituabilité qui sous-tend la construction des indices composites est valide à la marge, c'est-à-dire là où de petits compromis sont pris en considération.

2.4 Conclusion

À la section 4, nous ne nous concentrerons que sur quelques-unes de ces caractéristiques. L'une d'elles sera le degré de participation communautaire, en reconnaissance du fait que le *processus* suivi pour arriver à un ensemble convenu d'indicateurs peut être au moins aussi important que le *résultat* de ce processus. La participation communautaire semble être considérée de plus en plus comme une nécessité, ou du moins un élément souhaitable, par les spécialistes des indicateurs à tous les niveaux. Discutant du projet d'indice de progrès véritable (IPV) communautaire de Glace Bay[16], Poetschke (2003) écrit :

> « *GPI Atlantic souligne que le résultat principal du projet pilote de Glace Bay est une meilleure compréhension de "l'importance de la communication des résultats" [du sondage initial] comme moyen d'assurer la participation communautaire qui est essentielle à la réussite à long terme et croissante de ce projet*.... » [Traduction]

À l'exemple de Sharpe (1999), nous accordons également de l'importance à la nature de l'organisme qui produit le ou les indicateurs et au financement de cet organisme.

Le lecteur qui souhaite en savoir davantage sur la méthodologie ou le cadre qui sous-tend la construction d'indicateurs peut consulter Hardi et coll. (1997), ainsi que Poetschke (2003) pour la construction de l'IPV communautaire, Smith, Simard et Sharpe (2001) pour l'approche axée

16. Voir la section 4 du présent document pour des renseignements supplémentaires sur le projet de Glace Bay.

sur le capital de la construction d'indicateurs de durabilité, ainsi que Born, Simard et Smith (2001) qui fournissent des lignes directrices pour la construction de ce genre d'indicateurs, ou Colman et Messinger (2004).

3. PIB : développement du concept, critiques et modifications proposées

> « *Dès le début de leur formulation par Sir William Petty et Gregory King au XVII^e siècle en Angleterre... il y eut des débats animés sur la question de savoir ce que devraient, au juste, inclure [les systèmes de comptabilité nationale], combien d'éléments devraient être mesurés et de quelle façon ils devraient être regroupés.* » [Traduction] – Eisner (1988), pp. 1611–12

3.1 Développement du concept de « revenu national »

Il est communément admis que le concept de revenu national a émergé au XVII^e siècle en Angleterre, dans les travaux de Sir William Petty (1623-1687) et de Gregory King (1648-1712).

Selon Studenski (1958), trois concepts de revenu national ont joué un rôle considérable dans l'établissement des concepts de la comptabilité nationale au cours des siècles qui ont suivi leur formulation originale par Petty :

- le *concept global de production* qui inclut les services parmi les objets de production;
- le *concept restreint de production matérielle*, qui inclut uniquement les biens matériels; et
- le *concept restreint de production marchande*, qui inclut les biens matériels et les services, mais uniquement dans la mesure où ils sont produits en vue d'être écoulés sur le marché.

Nous pouvions soutenir que la distinction entre ces trois concepts présageait les préoccupations actuelles quant à la délimitation du domaine de la production dans les comptes nationaux.

Studenski affirme que le concept global de production a été le premier formulé, avant d'être supplanté temporairement — pendant plus d'un siècle — par le concept restreint de production matérielle.

Les physiocrates sont partis de ce que l'on pourrait décrire comme étant un concept *doublement* restreint de production matérielle pour calculer le revenu national. Selon ce concept, avancé par Quesnay (1694-1774) et d'autres, le revenu national est égal à la somme des produits consommables uniquement, mais en outre, l'agriculture serait la seule activité vraiment productive.

Par la suite, Adam Smith (1723-1790) — qui fit aussi la même distinction que les physiocrates entre le travail productif et non productif — a étendu le domaine de la production afin d'y inclure la fabrication, le commerce et le transport, permettant (de la sorte) que *toutes* les branches de la « production de biens matériels » constituent des activités productives.

Les critiques du concept matériel restreint étaient fréquentes au XIX^{e} siècle (formulées principalement par des auteurs tels que J.B. Say (1767-1832), A.A. Walras (1801-1866) et J.R. McCulloch (1789-1864)) et, dans son ouvrage intitulé *Economics of Industry*, Alfred Marshall donne clairement le signal d'un retour au concept global de production, le considérant comme celui qui est pertinent pour les comptables nationaux :

> « *Tout ce qui est produit au cours de l'année, chaque service rendu, toute nouvelle utilité créée fait partie du revenu national... Donc, celui-ci comprend le bénéfice tiré du conseil d'un médecin, le plaisir éprouvé en écoutant chanter un artiste et la jouissance de tous les autres services que peut procurer une personne recrutée par une autre.* » [Traduction] – Marshall (1909), pp. 52–53

En 1958, tout en reconnaissant que les économistes adhérant (alors) à la théorie marxiste fondaient encore en grande partie leurs estimations du revenu national sur le concept restreint de production matérielle[17], Studenski soutenait néanmoins que :

> « *Grâce à l'organisation des Nations Unies après la Deuxième Guerre mondiale et à leur entrée dans le domaine de l'estimation du revenu national, le concept global de production a acquis le statut de norme internationale....* » [Traduction]

et ajoute que :

> « *[Aujourd'hui une] série de nouveaux agrégats du revenu, qui se distinguent par la mesure dans laquelle ils sont "bruts" ou "nets" sont introduits... Enfin, une série de comptes "sectoriels" et d'analyse des "entrées-sorties" de la production a été élaborée pour illustrer les flux monétaires et les flux de produits dans l'économie nationale et dans chacune de ses parties.* » [Traduction] – Studenski (1958), p. 24

En fait, au moment où il écrivait en 1958, Studenski a pu caractériser la mise au point des estimations du revenu national au XX^{e} siècle jusqu'à ce point comme suit :

> « *Au XX^{e} siècle, la préparation et la publication de comptes annuels du revenu national sont devenues universelles... les changements révolutionnaires de statut, de fond, de présentation et d'utilisation des estimations du revenu national ont été précipités en grande partie par les progrès sociaux, économiques et politiques qui ont émané des deux grandes guerres mondiales du XX^{e} siècle. Avant la Première Guerre mondiale, l'évolution était relativement lente; après, elle s'est accélérée; et après la Deuxième Guerre mondiale, elle a eu lieu à un rythme étonnant.* » [Traduction] – Studenski, p. 142

17. Janos Arvay donne une interprétation conceptuelle du système de production matérielle employé par le Conseil d'assistance économique mutuelle, ainsi qu'un aperçu historique de son utilisation.

3.2 Critiques du concept de « revenu national » du XX^e siècle

Il est généralement reconnu — au sein des organismes nationaux chargés de préparer les comptes nationaux et à l'extérieur de ces organismes, que le PIB omet de tenir compte de certaines questions (comme les loisirs, la longévité ou le niveau des stocks d'actifs).

Par exemple, tout en insistant sur le fait que l'indice canadien du bien-être qu'ils proposent (voir plus loin) « n'est pas destiné à remplacer le PIB », Colman et Messinger (2004) soulignent que

> « *Les sondages indiquent qu'au Canada, le travail bénévole a diminué de plus de 12 % au cours de la dernière décennie, [ce qui a des] conséquences graves en ce qui concerne la qualité et la quantité des services procurés aux malades, aux personnes âgées et au secteur des arts et de la culture. Pourtant il s'agit d'un fait... que la grande majorité des politiciens et des fonctionnaires ne connaissent pas et qui n'a été discuté par aucune législature au Canada. Si l'économie marchande avait décliné de 12 %, on parlerait de dépression grave... et le Cabinet serait en réunion 24 heures sur 24 afin de trouver des remèdes.* » [Traduction] (p. 10)

Ce genre de critique aurait peut-être suscité une plus grande attention récemment, mais elle avait trait aux concepts qui sous-tendent les ensembles de comptes nationaux et le revenu national alors qu'ils étaient encore en développement.

Premières critiques

Un aspect important des travaux réalisés durant la période, qualifiée par Studenski (p. 149) d'extraordinairement florissante, d'estimation du revenu national allant de 1918 à 1939 est la mesure dans laquelle les questions qui ont été soulevées anticipaient explicitement nombre des réserves émises par les critiques actuels.

Déjà en 1922, Bowley attire l'attention sur certaines de ces réserves dans une discussion des principes de Marshall. Parlant de l'équation de Marshall d'une mesure basée sur la *production* de ce qu'il appelle « le revenu annuel net réel du pays » par rapport à une mesure basée sur le *revenu*, il souligne que :

> « *Sont omis dans les deux membres de l'équation les cadeaux gratuits de la nature, l'utilisation d'autres possessions que les maisons, les services que se rendent entre eux les membres des ménages, et ainsi de suite.* » [Traduction] – Bowley (1922), p. 2

En outre, il remarque que, dans des travaux réalisés par Cannan :

> « *Le coût associé à la vie dans une localité où les loyers sont élevés ou le coût des voyages en train ou en tramway pour éviter de vivre dans une telle localité peut être déduit si le travail produisant le revenu de la personne nécessite la dépense.* » [Traduction] – Bowley, p. 2

et que

> « *Durant la guerre, le nombre de domestiques a diminué dans de nombreuses maisons et les femmes riches ont rendu plus de services dans leur propre ménage. Si la servante a quitté son emploi pour fabriquer des munitions et que la maîtresse de maison a fait son travail, le total des biens et services a augmenté de la valeur des munitions, mais une partie n'est pas reconnue, parce qu'elle n'a plus été payée.* » [Traduction] – Bowley, p. 3

Les questions concernant l'épuisement des ressources naturelles, le fait de savoir s'il faut retrancher du revenu national les dépenses « intermédiaires » et le fait de ne pas tenir compte de la production non marchande ont refait surface dans les travaux, et au sujet des travaux, réalisés par des économistes tels que Keynes, Mead, Stone et, peut-être de la façon la plus significative, de Kuznets, durant les années 1930 et après.

En fait, dans sa critique de l'élaboration des comptes nationaux aux États-Unis, Kuznets ne s'est pas limité à mettre en relief des problèmes particuliers liés à la définition du revenu national, comme d'autres l'avaient fait avant lui, et a insisté sur le fait qu'il est important de résoudre les problèmes concernant les concepts et définitions de la comptabilité nationale dans un cadre défini, en répondant à la question « Quel est le *but* ultime de l'activité économique? »

Kuznets a réalisé ses premiers travaux sur le revenu national durant les années 1930. Il a exposé son approche et sa conception du revenu national dans un article publié dans l'*Encyclopedia of the Social Sciences* en 1933. Selon Kapuria-Foreman et Perlman (1995), Kuznets a axé sa mesure du revenu national sur le revenu reçu par les particuliers. Le revenu national correspond donc à la somme des divers revenus des facteurs de production (salaires, traitements, loyers, dividendes, intérêts, etc.), de toute la production destinée à l'autoconsommation et de la rémunération (en nature). Influencé en partie par la lecture d'une ébauche de cet article, le Sénat américain a adopté en juin 1932 une résolution instruisant le Secrétariat du commerce de produire des estimations du revenu national pour 1929, 1930 et 1931 par l'intermédiaire du Bureau du commerce extérieur et intérieur.

La méthode suivie par le Département du commerce pour définir et mesurer le revenu national différait toutefois de celle de Kuznets, en ce qui concerne non seulement des détails importants[18], mais aussi l'approche générale adoptée pour définir le revenu national. Bowman et Easterlin (1953) résument cette différence d'approche comme suit :

> « *Il est reconnu [pensons-nous que dirait (Kuznets)] que le revenu national (ou le produit national net) est le produit net de l'économie. Cependant, nous ne pouvons décider des éléments à inclure et de ceux à éliminer afin de rendre notre total net avant d'avoir convenu de ce qu'est le but final de l'économie. Autrement dit, il ne peut exister aucune estimation entièrement objective du revenu national. Ce dernier représente plutôt un effort en vue d'évaluer le rendement de l'économie à la lumière d'un ou de plusieurs critères généralement acceptés. Heureusement, il semble être assez généralement admis qu'en temps ordinaire, ce but est de fournir des biens et des services qui contribuent au*

18. Par exemple, Kuznets incluait, mais le Département du commerce excluait, le loyer imputé des logements occupés par leurs propriétaires.

bien-être tant présent que futur, du consommateur.... » [Traduction] – Bowman et Easterlin, op. cit., pp. 41–42

Aux yeux de Kuznets, le revenu national était une notion sommaire et évaluative plutôt qu'une entité analytique. Afin de procéder à ce genre d'évaluation, il fallait comprendre les *objectifs* de l'activité économique.

Critiques récentes

Aujourd'hui, le *Guide de l'utilisateur pour le Système de comptabilité nationale du Canada* de Statistique Canada (ci-après nommé GUSCNC) comprend une discussion des « controverses, conventions et originalité » relatives au Système de comptabilité nationale. Distinction y est faite entre « les problèmes classiques de la comptabilité nationale qui remontent de longue date », « les prolongements ou les modifications qu'on a suggéré d'apporter au cadre » et « les transformations fondamentales dictées par l'évolution des conditions sociales et économiques ».

Sous la première de ces rubriques, « [l]a question qui a fait couler et qui fait encore couler le plus d'encre » est celle de savoir où établir la frontière de la production :

> « *Imaginons un filet à larges mailles qui retiendrait toutes les opérations commerciales ou monétaires touchant les biens et services; il constituerait une mesure générale de la production économique brute. Imaginons qu'on utilise ensuite un filet à petites mailles qui exclurait les biens et services intermédiaires utilisés par les entreprises : le résidu serait le volume final ou net des opérations monétaires dans l'économie de marché. Elle est la principale mesure de la production utilisée dans les comptes qui s'y rapportent.* » GUSCNC, p. 99

Cette description comporte la possibilité implicite que la distinction entre les biens intermédiaires soit ambiguë. D'aucuns ont soutenu qu'il serait plus approprié de classer certains produits des administrations publiques dans la catégorie des biens et services intermédiaires[19]. En fait, l'indicateur de progrès véritable (sous sa forme originale établie par le laboratoire d'idée *Redefining Progress* de San Francisco) traite presque toutes les dépenses des administrations publiques comme des dépenses intermédiaires, l'exception étant une valeur estimée des services aux particuliers générés par le stock de rues et de routes (Sharpe, 2004, p. 38).

De façon plus générale, il est évident qu'une mesure n'incluant que les transactions marchandes ou monétaires ne pourra refléter certains types importants de production[20].

---

19. Selon Eisner (1988), « il semble exister de solides arguments en faveur de la classification d'une partie importante de la production des administrations publiques dans la catégorie des biens et services intermédiaires. Nous pouvons de nouveau citer Kuznets, qui, très tôt, s'est posé des questions au sujet de la fourniture "d'armes, d'avions, de navires, de routes, d'édifices publics, de services judiciaires, législatifs et administratifs par les administrations publiques...." De tout cela, quelle partie représente le simple coût du maintien de la trame sociale, une simple *condition préalable* au produit net, plutôt que le produit proprement dit? » [Traduction] (p. 1617). Le GUSCNC fait référence au concept de « nécessité regrettable » dans ce contexte (p. 101).
20. Naturellement, il n'est pas strictement vrai que seules les transactions marchandes sont prises en compte. *Certaines* imputations ont lieu.

Un exemple classique qui a déjà été mentionné (dans la discussion de Bowley présentée plus haut), et que d'aucuns attribuent à Pigou, est celui d'un employeur qui épouserait la personne qui fait *son* ménage. Avant le mariage, les services de cette personne sont considérés comme faisant partie de la production économique, mais après le mariage, ils ne le sont plus.

Cet exemple est mentionné fréquemment, parce qu'il illustre un aspect de la question de la « frontière de la production » qui est particulièrement controversé. Comme il est (délibérément) implicite dans l'exemple susmentionné, les genres de travaux que l'on a eu tendance à ne pas mesurer dans les comptes nationaux sont souvent ceux entrepris — la plupart du temps — par des femmes.

En 1985, à la suite de la Troisième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, il a été demandé que les contributions non rémunérées des femmes soient enregistrées dans les comptes nationaux; la demande a été renforcée et répétée lors de la quatrième conférence qui a eu lieu 10 ans plus tard.

En 1988, l'ancienne députée néo-zélandaise Marilyn Waring a publié un ouvrage intitulé *If Women Counted* visant à corriger les problèmes « d'invisibilité, d'inexactitude et de dommage » concernant les femmes dans la théorie économique classique, partiellement en demandant que soit pris en compte le travail des femmes dans les systèmes habituels de comptabilité[21].

En avril 1993, Statistique Canada et Condition féminine Canada ont coparrainé la Conférence internationale sur la mesure de l'évaluation du travail non rémunéré. En décembre 1995, la Direction du Système de comptabilité nationale a publié un rapport faisant le point sur la recherche et le développement à ce sujet (Statistique Canada, 1995) qui contenait des estimations de la valeur du travail non rémunéré pour la période allant de 1961 à 1992. En fait, les efforts déployés par Statistique Canada pour mesurer et évaluer le travail non rémunéré remontent au début des années 1970, et ont débuté par une revue de la mesure du produit national brut (PNB)[22].

Néanmoins, les lignes directrices (internationales) les plus récentes concernant la comptabilité nationale recommandent de continuer d'exclure le travail non rémunéré des ménages du calcul du PIB[23,24]. Ces lignes directrices proposent plutôt l'élaboration de mesures de rechange de la production, y compris le travail non rémunéré, dans un cadre comptable distinct. Plus récemment, un ensemble de comptes satellites a été établi pour la production non marchande des ménages dans un cadre de comptabilité nationale en modifiant les comptes nationaux du revenu et de la production ou NIPA pour *National Income and Product Accounts* des États-Unis (voir Landefeld et McCulla, 2000 pour des renseignements plus précis).

---

21. Voir Waring (1988), ainsi que Landefeld et McCulla (2002), p. 292.
22. Voir Hawrylyshyn (1974).
23. Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, Système de comptabilité nationale de 1993, par. 6.19 à 6.22.
24. Selon Bos (1994, p. 200), les limites du PIB et du revenu national en tant que mesures du bien-être sont discutées uniquement dans le rapport de 1993. Par exemple, une catastrophe naturelle peut fort bien donner lieu à un accroissement du PIB en créant des demandes supplémentaires, alors que la situation de la collectivité n'est pas meilleure qu'à la période précédente si la perte de bien-être causée par la catastrophe excède l'accroissement de bien-être résultant de la production et de la consommation supplémentaires.

Un exemple de situation où le domaine de la production est étendu au-delà de l'économie des « échanges monétaires » est celle où les activités non marchandes ont lieu parallèlement à des activités marchandes et où il existe automatiquement une base d'évaluation satisfaisante.

Comme il est souligné dans le Guide de l'utilisateur pour le Système de comptabilité nationale du Canada (GUSCNC) :

> « *On considère que l'activité hors marché est alors productive, et les limites de la production sont repoussées en conséquence. Le principal exemple de l'évaluation d'une activité hors marché est le cas de l'occupation d'un logement par le propriétaire. D'autres imputations portent sur la valeur des produits agricoles consommés directement par les ménages agricoles, les aliments fournis aux employés et tenant lieu de salaires et d'autres revenus en nature tels que l'hébergement à l'hôtel, les travailleurs dans les camps et les domestiques. On impute également des valeurs pour les services des immobilisations des administrations publiques équivalant à la valeur du capital consommé; contrairement aux entreprises, les dossiers comptables des administrations publiques ne déduisent pas la consommation de capital de la production. Enfin, on impute une valeur pour les services des banques et autres institutions financières qu'elles ne facturent pas de façon explicite.* » (GUSCNC, p. 11)

Le GUSCNC reconnaît aussi que :

> « *Si l'on ne tient pas compte de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables, il en résulte une surévaluation de la production nette, en ce sens que celle-ci comprend le capital en voie d'épuisement mais ne prévoit pas le remplacement des ressources naturelles épuisées qui prendra tôt ou tard diverses formes, comme l'achat d'importations ou des activités de prospection. Si le concept sous-jacent de production nette représente le niveau de production pouvant être maintenu sans qu'on ait à vendre des biens immobilisés ni à réduire la richesse nationale (en supposant qu'aucune nouvelle ressource naturelle ne soit découverte), alors il serait tout à fait justifié d'inclure une provision pour épuisement. Dans les comptes du bilan national du Système de comptabilité du Canada, on ne trouve pas d'estimation relative aux ressources naturelles non renouvelables….* » (GUSCNC, p. 107)

3.3 Variantes du concept de « revenu national » du XX^e^ siècle et modifications apportées

Lorsqu'ils ont formulé leurs variantes, nombre de chercheurs dont les travaux sont exposés plus bas se sont inspirés des vues de Kuznets selon lesquelles il est nécessaire de commencer par se faire une idée claire de l'*objectif* ultime de l'activité économique (voir plus haut).

Nordhaus et Tobin (1972, 1973)

Nordhaus et Tobin élaborent un produit élargi qu'ils nomment mesure du bien-être économique (MBEE). La MBEE comprend des imputations pour les services du capital, le travail non marchand[25] et les loisirs. Ils soustraient la production considérée comme étant « les nécessités regrettables et les produits intermédiaires », c'est-à-dire les dépenses « instrumentales ou intermédiaires » engagées pour « des activités qui ne sont de toute évidence pas des sources directes d'utilité, mais sont des nécessités regrettables pour des activités susceptibles de produire une utilité ». Ces dépenses comprennent le coût des déplacements pour se rendre au travail et les dépenses des administrations publiques au titre des services de police, des services sanitaires, de l'entretien des routes et de la défense nationale. Ils déduisent aussi les « coûts de nuisance » de la vie urbaine, *sans* toutefois tenir compte de l'épuisement des stocks de capital écologique par habitant.

En plus de déduire les biens d'équipement mesurés par la provision pour consommation de capital du BEA et les biens d'équipement supplémentaires dont ils imputent les services, Nordhaus et Tobin soustraient aussi le montant de l'investissement qui serait nécessaire pour satisfaire aux exigences de croissance, c'est-à-dire pour maintenir constant le ratio du capital à la production quand la consommation croît à un taux en harmonie avec la croissance de la population et le progrès technique.

Quantitativement, l'imputation la plus importante faite par Nordhaus et Tobin est celle correspondant à la valeur des loisirs, qui « éclipse toutes les autres » (Eisner [1988], p. 1628).

Zolotas (1981)

Zolotas construit une mesure des « aspects économiques du bien-être » (MAEBE) pour les États-Unis. À l'instar de Nordhaus et Tobin, il considère la consommation comme le but ultime de l'activité économique et sa MAEBE est semblable à leur MBEE à de nombreux égards. Comme Nordhaus et Tobin, il inclut la valeur imputée des services des biens de consommation durables, ayant déduit les dépenses privées engagées pour ce genre de biens durables. Il déduit aussi (partiellement) les dépenses privées en publicité et exclut les dépenses privées au titre de la santé et de l'éducation, qu'il considère comme des dépenses de maintenance qui n'accroissent pas le niveau de bien-être. Il ajoute les dépenses publiques au titre de la santé et de l'enseignement qui, selon lui, contribuent au bien-être public, la valeur imputée des services fournis par les ménages et une imputation pour la valeur des loisirs.

Cependant, l'approche de Zolotas diffère en un point important de celle de Nordhaus et Tobin : pour arriver à sa MAEBE, il déduit les coûts estimés de l'épuisement des ressources et les coûts privés de la pollution de l'environnement. Plus précisément, il déduit les coûts de la lutte contre la pollution atmosphérique « assumés entièrement par la consommation privée sous forme de demande accrue, disons, d'éliminateurs de fumée, de filtres spéciaux pour gaz d'échappement d'automobile, etc. » Il ajoute aussi d'importants « coûts des dommages » de la pollution

25. Selon Eisner, la principale extension commune à tous les comptes sauf [ceux de Ruggles et Ruggles] est l'imputation de la production du travail non marchand des ménages.

atmosphérique (mais non ceux de la pollution de l'eau ou ni de celle causée par les déchets solides) en se fondant sur un sondage attribué à Ben-Chieh Liu et Eden Yu (1976).

Jorgensen et Fraumeni (1989)

La raison pour laquelle l'approche suivie par Jorgensen et ses collaborateurs est peut-être la mieux connue est leur inclusion du *capital humain* dans un ensemble de comptes élargis. Récemment, cette méthode a été utilisée par Ahlroth, Björklund et Forslund (1997) pour produire de estimations du stock de capital humain pour la Suède.

Il importe de reconnaître que l'adoption complète de l'approche adoptée par Jorgensen pour évaluer le capital humain ne se limiterait pas simplement à l'estimation du capital humain associé aux services *mis en marché* (c.-à-d. le travail rémunéré). Une composante importante de l'approche de Jorgensen est l'imputation de la rémunération du travail et du nombre d'heures consacrées à une gamme d'activités *non marchandes*. L'étape qui suit logiquement a également été faite par Jorgensen dans plusieurs articles, à savoir l'inclusion dans le PIB de cette rémunération imputée du travail provenant des activités non marchandes.

En général, il est important de noter — comme le fait remarquer Fraumeni — que :

> « *L'intégration des comptes du capital humain a un effet énorme sur l'ordre de grandeur de chiffres tels que le produit intérieur privé brut, l'investissement, les coûts de main-d'œuvre et la richesse. L'ajout d'un secteur de l'éducation qui produit un stock de capital humain constitué d'individus instruits qui peuvent entrer sur le marché du travail réduit considérablement la productivité mesurée.* » [Traduction] – (Fraumeni, ch. 6, notes en bas de page)

L'approche suivie par Jorgensen pour estimer le stock de capital humain est peut-être exposée le plus complètement dans Jorgensen et Fraumeni (1989). Elle est fondée sur l'estimation du revenu au cours de la vie de l'ensemble des particuliers dans la population des États-Unis et sur la répartition de leur temps entre le travail, les études, la maintenance et d'autres activités non marchandes.

En ce qui concerne l'activité non marchande, Jorgensen et Fraumeni impute la valeur (particulière à la cellule) de la rémunération du travail pour les activités non marchandes en multipliant simplement la rémunération horaire par $[1-\tau]$ où τ est le taux d'imposition marginal pour l'ensemble des personnes occupées, de nouveau classées selon le sexe, l'âge et le niveau de scolarité.

Ruggles et Ruggles (1982)

En 1982, Richard et Nancy Ruggles ont publié un ensemble de comptes économiques intégrés (IEA pour *Integrated Economic Accounts*) pour les États-Unis. Ces comptes font la distinction entre les transactions marchandes et non marchandes, les premières étant considérées comme pouvant être mesurées de façon plus précise que les secondes, qui regroupent le loyer des logements occupés par leur propriétaire et des immeubles à but non lucratif, les marges sur les

logements construits par leur propriétaire et les revenus agricoles en espèces, mais aussi la valeur imputée des services provenant des biens d'équipement acquis par les consommateurs et les administrations publiques.

Les dépenses des administrations publiques et des ménages en bâtiments, biens durables et ajouts aux stocks sont incluses dans la formation du capital. Leurs imputations pour la valeur des services des biens durables des ménages englobent alors à la fois la consommation de capital et le revenu net. Les dépenses des administrations publiques et des ménages au titre des bâtiments, de l'équipement, des biens durables et des accroissements des stocks sont considérées comme un investissement auquel correspond un accroissement de l'épargne brute.

Les réévaluations, c'est-à-dire les variations de la valeur marchande des éléments d'actif et de passif existants, sont un déterminant important des variations de la richesse ou de l'avoir net du compte de capital présenté par Ruggles et Ruggles[26], « éclipsant généralement, en dollars courants, les effets de l'épargne et de l'investissement » (Eisner [1988], p. 1647).

Kendrick (1976, 1979, 1987)

John W. Kendrick a publié ses estimations du « PNB, corrigé » en 1976, une autre version élargie en 1979, et (encore une autre) version élargie en 1987.

Lors des ses travaux originaux, Kendrick a inclus la rémunération imputée des étudiants et des personnes « frictionnellement » en chômage, en plus des loyers imputés pour les biens durables et les stocks des ménages et pour les bâtiments, l'équipement et les terrains des établissements en excès de l'amortissement et des intérêts payés figurant dans les comptes nationaux du revenu et de la production NIPA. En outre, pour le secteur des entreprises, il tient compte des immobilisations incorporelles (ainsi que d'une quantité plus faible d'immobilisations corporelles) habituellement imputées au compte courant. Pour le secteur des administrations publiques, il inclut un ajustement pour tenir compte des loyers imputés des terrains, des biens durables et des stocks.

Lors de travaux subséquents, Kendrick ajoute des imputations pour le travail non rémunéré des ménages et celui des bénévoles, ainsi que pour les services de consommation offerts aux employés. Il fait également un ajustement pour la valeur des loisirs. Cependant, il ne fait aucune déduction pour la production intermédiaire des administrations publiques, les dépenses liées au travail, les « nécessités regrettables » ou les « nuisances ».

Eisner (1985, 1989)

Dans une série de travaux, Eisner et d'autres ont présenté et expliqué leur « Total Incomes System of Accounts » (TISA), qui est « conçu afin d'inclure le revenu correspondant à toute

26. Ce genre de réévaluations peuvent vraisemblablement être considérées comme tenant compte, du moins partiellement, des changements de préférence. Elles seraient également utiles du point de vue analytique, c'est-à-dire comme déterminants de la consommation. Cependant, dans la mesure où les éléments d'actifs et de passifs sont détenus à l'intérieur du pays, nous pourrions nous demander si d'autres choses que leur répartition ont changé. Et, si les instruments reflètent simplement la valeur sous-jacente des actifs réels, cet exercice de réévaluation devrait veiller à éviter les doubles comptes.

consommation et accumulation de capital, marchande et non marchande, de tous les secteurs de l'économie » (Eisner [1988], p. 1649). Dans le cadre du TISA, le domaine de la production est élargi afin d'y inclure des produits non marchands, tels que les services du capital des administrations publiques et des ménages, le travail non rémunéré des ménages et le coût d'opportunité du temps des étudiants. Le TISA comprend aussi de nouvelles mesures du produit final, où les services de défense nationale, les chaussées et la police, classés comme des dépenses intermédiaires, et certains services médiatiques commerciaux, classés comme des dépenses finales reliées au travail, sont soustraits du revenu et de la production, tandis que les valeurs de la formation offerte aux employés et de la formation de capital humain y sont ajoutées.

Dans le TISA, la production est généralement évaluée à la valeur de l'ensemble des services des facteurs de production et des ressources dont elle découle, quelle que soit la forme de paiement ou de non-paiement; sont inclus les déficits des entreprises publiques et les subventions des administrations publiques, ainsi que les services du travail bénévole et la différence entre le coût d'opportunité des conscrits militaires (et des jurés) et leur rémunération. Eisner inclut, à titre de complément de l'accumulation conventionnelle de capital, les réévaluations nettes des actifs corporels, ainsi que de « très grandes » quantités d'investissements dans les biens incorporels sous la forme de recherche et développement, d'éducation et de formation, et de services de santé.

Où en sommes-nous aujourd'hui? [27]

Statistique Canada, qui est l'organisme statistique national du Canada, a systématiquement soutenu qu'il est important que les comptes de base demeurent *conformes à la norme internationalement reconnue*, telle qu'elle est exposée dans le *Système de comptabilité nationale de 1993* publié par les organismes internationaux représentés par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (voir Nations Unies et al., op. cit.)[28].

Toutefois, Statistique Canada (le Bureau) a également reconnu la valeur de « comptes satellites » élargis[29]. Ainsi, à la suite d'une demande faite en 1991, le Bureau a entrepris l'élaboration d'un système de comptes de l'environnement et des ressources conçu pour quantifier les liens entre l'environnement et l'économie[30]. Le *Système canadien des comptes de l'environnement et des ressources du Canada* (SCERC) décrit dans Statistique Canada (1997) a été le fruit de cet effort.

---

27. Le Committee on National Statistics des National Academies of Sciences des États-Unis a lancé, en avril 2002, un projet intitulé « A Study on the Design of Nonmarket Acounts » (une étude de la conception de comptes non marchands) qui semble vouloir aborder un certain nombre de questions que pose la conception de comptes non marchands (y compris les comptes de capital humain) qui seraient le pendant des comptes nationaux du revenu et de la production basés sur le marché. Barbara Fraumeni, l'un des coauteurs de Jorgensen, et un membre principal du personnel du Bureau of Economic Analysis, a été désignée pour siéger à ce comité.
28. Statistique Canada a participé à la mise à jour et à la révision de cette norme qui sera publiée en 2008.
29. « Le SCN de 1993 laisse entendre que l'utilisation de comptes supplémentaires ou satellites pourrait résoudre le débat de longue date entre les partisans d'un élargissement du domaine de production et ceux du respect strict de la frontière d'un domaine marchand… » [Traduction] (Landefeld et McCulla, 2000, p. 292).
30. Plus récemment, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a fait plusieurs propositions en réponse au besoin d'information conçue pour refléter la mesure dans laquelle l'économie canadienne fonctionne de manière durable; l'origine et la nature de ces propositions sont examinées plus en détail plus loin.

Le manuel exposant les *concepts* qui sous-tendent cet ensemble de comptes comprend une brève réitération de certaines critiques en réponse auxquelles les comptes ont été conçus[31].

> « *Brièvement, on reproche aux comptes nationaux de ne pas mesurer l'apport de l'environnement au patrimoine national, de traiter les produits de l'utilisation des ressources naturelles comme un revenu courant plutôt que comme une réduction de capital, de mesurer les bénéfices de l'utilisation de l'environnement mais non les frais afférents, et d'inclure dans la production brute les dépenses de protection de l'environnement. Un bon nombre de ces critiques sont controversées et elles ne sont pas toutes acceptées comme légitimes par les parties au débat. Néanmoins, la plupart des pays ont tenté de répondre à une ou plusieurs d'entre elles dans leurs comptes sur l'environnement et les ressources.* » – Statistique Canada (1997), p. 4

Fait significatif, comme nous le verrons plus loin, nombre de ces critiques sont les mêmes que celles dont d'autres organismes et praticiens ont cherché à tenir compte au moyen du genre d'indicateurs dont il est question dans la suite du présent document. Elles reflètent aussi, une fois de plus, les réserves soulevées par d'autres auteurs appartenant au « courant économique traditionnel » (c.-à-d. Zolotas, op. cit.). Autrement dit, la discussion des origines, des défauts perçus (et des modifications proposées) des mesures courantes du revenu national présentée dans cette section est d'une très grande pertinence en ce qui concerne les indicateurs, parce que les spécialistes qui élaborent ce genre d'indicateurs partagent souvent les inquiétudes exprimées, par exemple, par Kuznets, Zolotas ou Nordhaus.

Étant donné cette communauté des réserves, il est naturel de se demander si un ensemble de comptes nationaux « entièrement étendus » de la façon suggérée par certains auteurs que nous venons de mentionner suffirait à rendre redondants les « indicateurs clés » qui ont surgi un peu partout au Canada (et ailleurs dans le monde)? Nous reportons la discussion de cette question à la conclusion.

4. *Projets de conception d'indicateurs au Canada*

4.1 Indicateurs généraux

À la présente section, nous donnons des renseignements sur un ensemble d'indicateurs généraux pour le Canada. Pour être général, un indicateur doit englober les domaines de la santé, de l'économie, du social et de l'environnement. Seize de ces indicateurs sont décrits ici. Certains ont pour portée l'ensemble du Canada, d'autres les provinces ou les territoires, et d'autres encore les villes. Néanmoins, ils visent tous à englober tous les aspects de la vie.

Le tableau 1 donne une liste d'indicateurs *généraux* pour le Canada.

31. Daly et Cobb (1989) donnent un aperçu de ces critiques.

1. *Conseil du Trésor*

Depuis près d'une décennie, le Conseil du Trésor du Canada, organisme gouvernemental fédéral chargé de surveiller et d'approuver les dépenses de l'administration fédérale, publie un rapport annuel sur le rendement de cette dernière. Le but du rapport est « [d'établir] un contexte pour évaluer le rendement des programmes du gouvernement fédéral [et de donner] des renseignements de base permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de discuter de l'orientation des politiques publiques. » Bien qu'il y soit reconnu que « [d]e nombreux facteurs qui échappent au contrôle du gouvernement fédéral influent sur les progrès accomplis au regard des 19 indicateurs retenus », il est également mentionné que l'information contenue dans le rapport « encourage un régime de gestion moderne axée sur les résultats ». Le rapport a évolué considérablement au cours de la décennie, particulièrement en ce qui concerne l'importance croissante accordée aux indicateurs sociétaux généraux en tant que mesure du « rendement ».

Le rapport *Une gestion axée sur les résultats* de 1999 proposait 16 indicateurs couvrant les domaines suivants : « santé, environnement et sécurité du public » (6 indicateurs), « occasions et participation économiques » (6 indicateurs) et « participation sociale » (4 indicateurs). Le Secrétariat du Conseil du Trésor s'engageait aussi à consulter des parlementaires et des hauts fonctionnaires quant à l'utilité du cadre de déclaration proposé.

Au printemps 2000, le Forum des politiques publiques a mené des consultations (au nom du Secrétariat du Conseil du Trésor) sur les indicateurs et l'approche; les améliorations apportées à l'ensemble d'indicateurs de base sont intégrées dans le rapport *Une gestion axée sur les résultats 2000*. Ce dernier contient aussi une discussion de ce qui semble avoir été perçu comme une dimension *distincte* de la mesure du rendement et de l'établissement de rapports dans l'avenir, à savoir la *qualité de vie*, en s'efforçant d'intégrer les résultats du projet en cours (à l'époque) sur la « qualité de vie » des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques[32]. En 2001, l'ensemble d'« indicateurs sociétaux » décrit dans le rapport intitulé *Une gestion axée sur les résultats* (aujourd'hui renommé *Le rendement du Canada*) avait grandi pour compter 19 indicateurs et aucune distinction ne semblait être faite entre les indicateurs « sociétaux » et les indicateurs de la « qualité de vie ».

L'avant-dernière version du rapport (*Le rendement du Canada 2003*) contient 20 indicateurs répartis en 4 grandes catégories (avenues de développement économique et innovation au Canada, santé, environnement, et vigueur et sécurité des collectivités canadiennes). À chaque indicateur est attribuée l'une des trois notes suivantes : « rendement à la hausse », « aucune tendance définie observée en ce moment » ou « rendement à la baisse »[33]. Il convient de souligner qu'un indicateur peut ne présenter « aucune tendance définie » *soit* parce

32. Selon *Une gestion axée sur les résultats 2000*, le gouvernement du Canada avait déjà publié un document de consultation intitulé *Qualité de vie* en 1999. *Qualité de vie – Rapport conceptuel* fait référence à une rencontre de représentants des administrations publiques, des entreprises et du secteur du bénévolat organisée par le Forum des politiques publiques en juin 1999 durant laquelle les participants ont décidé de lancer un projet en vue d'élaborer des indicateurs de la qualité de vie.
33. Voir Environnement Canada, *Les indicateurs environnementaux : Indicateurs thématiques, 2003* qui semble adopter une approche semblable.

qu'aucune tendance ne se dégage des données *soit* à cause de mesures multiples présentant des tendances opposées.

2. *Conference Board du Canada*

Le Conference Board du Canada publie un rapport annuel intitulé *Rendement et potentiel* depuis 1996 — le rapport 2003-2004 a pour thème « Définir l'atout canadien ». Le Conference Board considère le rapport *Rendement et potentiel* comme sa « publication vedette », destinée à faire prendre conscience aux leaders canadiens de tous les secteurs de ce qui doit être fait pour maintenir et améliorer le haut niveau de qualité de vie que nous avons atteint dans ce pays. Le rapport compare le rendement du Canada à celui « des pays les plus performants au monde » en regard d'une gamme d'indicateurs de développement durable. Il contient aussi une analyse des tendances et des choix en matière de politique relatifs à des problèmes particuliers jugés susceptibles d'avoir une incidence sur le niveau et la qualité de vie dans l'avenir.

L'édition 2003-2004 présente un exercice élargi de comparaison. Les six grandes catégories considérées sont l'économie, l'innovation, l'environnement, l'éducation et les compétences, la santé et la société. Sous ces rubriques générales, le Conference Board examine 100 indicateurs, en comparant le rendement du Canada à celui des 12 des 24 pays membres de l'OCDE les plus performants dans chaque catégorie.

Plus précisément, la première étape de la méthodologie du Conference Board consiste à identifier les 12 pays les plus performants dans chacune des 6 catégories grâce à la construction d'un indice de scores normalisé. À la deuxième étape, les 12 pays classés en tête sont évalués d'après leur rendement relatif en regard d'une gamme d'indicateurs dans chaque catégorie.

Les résultats sont présentés selon une méthode comprise de tous, empruntée au monde du sport : les pays se voient accorder l'« or », l'« argent » ou le « bronze » dans une catégorie particulière selon qu'ils atteignent le tiers supérieur, moyen ou inférieur du classement[34].

34. Le rapport indique que le Canada « ne s'est pas classé » dans la catégorie de l'environnement en 2003-2004.

Tableau 1. Indicateurs globaux au Canada

Organisation	Type	Portée	Domaine d'intérêt	Participation communautaire
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)	Gouvernement	Canada	20 indicateurs portant sur 4 thèmes : possibilités économiques et innovation, santé, environnement, vigueur et sécurité des collectivités.	Après avoir publié 16 indicateurs sociétaux en 1999, le SCT a consulté des parlementaires et des hauts fonctionnaires en 2000, et il a annoncé son intention de prendre en compte les observations faisant suite au projet des indicateurs de la qualité de vie des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP).
Conference Board du Canada	Organisation non gouvernementale	Canada	100 indicateurs classés en 6 catégories : économie, innovation, environnement, éducation et compétences, santé, société.	Non
GPI Atlantic	Organisation non gouvernementale	Nouvelle-Écosse	Emploi du temps, capital naturel, qualité de l'environnement, conditions socio-économiques, capital social.	Non
Conseil du développement social de l'Ontario/Réseau de planification sociale de l'Ontario	Organisation non gouvernementale	Ontario	Conditions sociales, conditions économiques, santé, environnement.	Selon Sharpe (1999), on a tenu compte des commentaires de groupes communautaires aux fins d'élaborer l'indice de la qualité de vie.
Toronto Community Foundation	Organisation non gouvernementale	Ville et région métropolitaines de Toronto	Santé et sécurité, apprentissage, écart entre riches et pauvres, appartenance et leadership, environnement, travail, bon départ dans la vie, arts et culture, logement, mobilité.	On a eu recours à des consultations, à des groupes de réflexion, à des questionnaires et à un site Web pour recueillir des renseignements sur ce qui compte pour les personnes qui vivent et travaillent à Toronto. Les responsables du projet ont communiqué avec des groupes communautaires, des associations de gens d'affaires et de simples citoyens.
Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques	Organisation non gouvernementale	Canada	40 indicateurs portant sur 9 thèmes : droits démocratiques et participation à la démocratie, santé, éducation, environnement, conditions sociales et programmes sociaux, collectivités, bien-être des particuliers, économie et emploi, administration publique.	À l'automne de 2000, 350 Canadiens se sont réunis pour former 40 groupes de dialogue dans 21 villes canadiennes; ils ont parlé des choses qui importaient à leurs yeux lorsqu'il était question de qualité de vie.
Indice de la santé sociale	Gouvernement	Canada et provinces	15 indicateurs : mortalité infantile, violence envers les enfants, pauvreté chez les enfants, suicide chez les adolescents, consommation de stupéfiants, taux de décrochage au niveau secondaire, chômage, rémunération hebdomadaire moyenne, pauvreté chez les personnes de 65 ans et plus, frais de santé des personnes de 65 ans et plus, décès de la route attribuables à la consommation d'alcool, homicides, personnes recevant des prestations d'aide sociale, écart entre riches et pauvres, et accès à des logements abordables.	Non
Indice de la qualité de vie du Comité du bien-être social d'Ottawa	Organisation non gouvernementale	Métropolitaine	12 indicateurs à pondération égale touchant la santé (bébés ayant un poids insuffisant à la naissance, listes d'attente pour soins de longue durée, nouveaux cas de cancer), l'économie (taux d'emploi et de chômage, faillites), le domaine social (prestataires d'aide sociale, enfants confiés aux sociétés d'aide à l'enfance, listes d'attente en matière de logement social) et l'environnement (qualité de l'air, déversements de substances toxiques, recyclage).	Non déterminé

Tableau 1. Indicateurs globaux au Canada (*suite*)

Organisation	Type	Portée	Domaine d'intérêt	Participation communautaire
Pembina Institute	Organisation non gouvernementale	Alberta	51 indicateurs ayant trait au bien-être économique (12 indicateurs); au bien-être personnel et sociétal (22, dont 6 indicateurs sur la santé); et au bien-être environnemental (17).	Non. Concernant les comptes albertains reliés aux indicateurs de progrès véritable, on ne disposait pas d'ensembles de données provenant de sondages d'opinion qui auraient pu fournir une orientation au sujet du choix et de la pondération des indicateurs.
Edmonton Social Planning Council	Organisation non gouvernementale	Edmonton	Économie saine (9 indicateurs), santé des personnes (10), environnement sain (8), collectivités saines (10). De plus, on présente sept indicateurs axés sur l'avenir et neuf indicateurs pour fins de comparaison.	Des comités de spécialistes chevronnés dans le domaine des indicateurs ont été mis sur pied; des groupes de réflexion ont défini le contexte général dans lequel situer les questions relatives à la qualité de vie; 2 000 questionnaires ont été envoyés. Les réponses ont étayé les concepts mis de l'avant par les comités.
Gouvernement du Manitoba	Gouvernement	Manitoba	Profil provincial (11 indicateurs), environnement naturel (25), économie (19), bien-être social (33, dont 5 relatifs à la santé).	Des ateliers ont été organisés par le gouvernement et des organisations communautaires locales, avec l'aide de membres des collectivités. Un atelier portant sur l'indicateur proposé a été préparé par un groupe de travail comptant des représentants du gouvernement provincial, de la ville de Winnipeg, d'Environnement Canada et d'ONG provinciales, tout cela sous la supervision de la Table ronde sur le développement durable du Manitoba. Des commentaires ont également été fournis au moyen de présentations, et on a eu recours à un site Web.
Robert Prescott-Allen	Expert-conseil sur le développement durable	Globale	36 indicateurs relatifs à la santé, à la population, au patrimoine, à l'éducation, aux communications, à la liberté, à la paix, à la criminalité et à l'équité sont combinés pour former un indice du bien-être humain; 51 indicateurs touchant la santé des terrains, les régions protégées, la qualité de l'eau, l'approvisionnement en eau, l'atmosphère terrestre, la qualité de l'air, la diversité des espèces, l'utilisation énergétique et les pressions au niveau des ressources sont combinés pour former un indice du bien-être de l'écosystème. Ces deux indices sont ensuite combinés, ce qui donne un indice permettant de mesurer le degré de bien-être humain atteint par un pays en contrepartie des contraintes qu'il impose à l'environnement, ainsi qu'un indice du bien-être montrant où en est chaque pays dans l'atteinte de niveaux élevés de bien-être humain et de bien-être de l'écosystème.	Non

Tableau 1. Indicateurs globaux au Canada (*fin*)

Organisation	Type	Portée	Domaine d'intérêt	Participation communautaire
Conseil du bassin du Fraser	Composé de groupes communautaires, d'entreprises et de quatre ordres de gouvernement, dont les Premières nations	Bassin du Fraser	Indicateurs de viabilité portant sur la population, la santé, l'éducation, le logement, l'engagement communautaire, les relations entre Autochtones et non-autochtones, la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la faune aquatique et terrestre, le revenu et l'emploi, la diversification économique, la responsabilité sociale des entreprises, les forêts et l'exploitation forestière, l'agriculture, l'énergie et les débordements du fleuve Fraser.	La charte du Conseil a servi de cadre pour l'élaboration d'un document de travail proposant, sous forme d'ébauches, 40 indicateurs en vue de leur examen lors de la conférence sur la situation prévalant dans le bassin du Fraser, en 2000. En 2001, des ateliers ont été organisés dans la région du bassin pour recueillir des commentaires. Il était également possible de transmettre des observations en participant à une enquête postale ou encore à une enquête en ligne, et les personnes intéressées ont en outre été conviées à communiquer avec le personnel du Conseil.
Gouvernement du Yukon	Gouvernement	Yukon	Trois catégories sont prises en compte : l'économie, l'environnement et la société. 70 indicateurs clés sont utilisés : 24 pour l'économie, 23 pour l'environnement et 23 pour la société (dont 8 ayant trait à la santé).	Des intervenants du territoire et des membres du Yukon Council on the Economy and Environment ont été consultés à propos de l'ébauche d'un ensemble d'indicateurs; des révisions ont été apportées à la lumière des commentaires reçus.
Gouvernement de l'Alberta	Administration provinciale	Alberta	Les domaines d'intérêt visés par *Measuring Up* peuvent varier d'une année à l'autre. Les indicateurs de la 10e édition (publiée en 2004) portaient sur les progrès réalisés à l'égard de 12 *objectifs* publiés dans le dernier plan triennal de l'administration. Ces objectifs englobaient les domaines de la santé, de l'apprentissage continu, du rendement du secteur des administrations locales, du rendement économique, de l'infrastructure, de la criminalité et de la sécurité, ainsi que de l'environnement.	Non
Institut de la statistique du Québec (anciennement le Bureau de la statistique du Québec)	Organisme statistique gouvernemental	Québec	Les domaines d'intérêt comprennent la santé, l'éducation, le travail, le revenu, le logement, la sécurité des personnes, l'emploi du temps, les transferts et les services gouvernementaux, ainsi que la violence familiale.	Non

3. *GPI Atlantic*

GPI Atlantic est une société sans but lucratif qui a été fondée au début de 1997 en vue de construire un indicateur du progrès véritable (Genuine Progress Indicator ou GPI) en tant que mesure du bien-être et du développement durable pour la province de Nouvelle-Écosse au Canada. Cet indice de progrès véritable (IPV) est constitué de 22 composantes sociales, économiques et écologiques. L'IPV comprend des comptes des ressources naturelles et de mesures de la santé de la population, de la sécurité des moyens d'existence, du niveau de scolarité, du travail non rémunéré et de la qualité de l'environnement. Il traite comme des décréments certaines activités qui contribuent à la croissance économique, dont le crime, la pollution, la maladie, les accidents et les émissions de gaz à effet de serre.

Outre son activité de base, GPI Atlantic participe à l'élaboration d'**IPV communautaires** (voir plus loin) et à des travaux visant à créer un indice canadien du bien-être (voir précédemment) comme l'explique sa publication *Reality Check*.

4. *Institut Pembina*

L'Institut Pembina, établi en Alberta, se concentre également sur l'approche de l'indice de progrès véritable, encore appelé indice de progrès réel. Anielski et coll. (2001) discutent de l'application « *des indicateurs de progrès réel (IPR) et du système de comptabilité du bien-être durable élaborés par les chercheurs de l'Institut Pembina…* » en Alberta et donnent « *un aperçu de haut niveau du projet des indicateurs de progrès réel de l'Alberta, qui a débuté au milieu de 2000 et s'est achevé au début de 2001.* »

Selon ce rapport, l'Alberta est devenue la première région au monde à avoir construit un ensemble complet de comptes de l'indicateur de progrès réel en s'appuyant sur la nouvelle structure de la comptabilité de l'indicateur de progrès réel de l'Alberta.

Le système comptable de l'indicateur de progrès réel (IPR) repose sur l'application traditionnelle des systèmes de comptabilité courants, y compris les grands livres, un bilan et un état des résultats, qui peuvent être utilisés pour préparer un rapport sur la durabilité à l'intention des citoyens. Ses éléments principaux sont les suivants :

- **Bilan de l'indicateur de progrès réel (IPR) :** Il s'agit d'un ensemble de mesures ou d'indicateurs qui décrivent les multiples facettes (physiques, qualitatives, monétaires) de l'état de bien-être des individus, des collectivités et de l'environnement au cours d'une période de durée spécifiée. Le bilan de l'IPR est semblable à un cadre comptable classique, car il montre les éléments d'actif, les éléments de passif et l'intérêt (des citoyens) dans l'actif net (capitaux propres) ou la répartition de la richesse (capital).

- **État des résultats nets durables de l'indice de progrès réel:** Il s'agit d'un état des résultats nationaux ou provinciaux qui diffère fondamentalement du PIB en ce sens qu'on y soustrait du revenu brut (c.-à-d. le PIB) les dépenses de capital humain, social écologique et naturel engagées pour générer ce revenu. Il reconnaît aussi la contribution positive du travail non rémunéré, comme le bénévolat, la garde d'enfants et le travail

ménager, qui ne procèdent pas du marché, mais contribuent au bien-être. Enfin, il reconnaît que les dépenses survenues dans l'économie ne représentent pas toutes une contribution positive au bien-être; certains éléments, comme les accidents automobiles et les suicides, devraient être traités comme des coûts et non des revenus, comme cela est le cas à l'heure actuelle dans les comptes nationaux du revenu et le calcul du PIB.

Les comptes de l'indicateur de progrès réel de l'Alberta comprennent un ensemble intégré de 51 indicateurs du bien-être fondés sur des données brutes provenant de diverses sources. Les indicateurs de progrès réel suivent l'état des diverses formes de capital sur une période d'environ 40 ans, de 1961 à 1999. Le système de comptes du bien-être durable de l'indicateur de progrès réel, qui inclut des mesures physiques ainsi que monétaires du bien-être, est structuré en fonction des catégories suivantes de capital :

- **Comptes de l'emploi du temps :** mesures de la façon dont les individus et les ménages allouent leur temps au travail rémunéré, à l'éducation des enfants, aux services aux aînés, aux déplacements, au travail ménager, au bénévolat et aux loisirs.

- **Comptes du capital social :** mesures de l'état des ménages et des collectivités, y compris des mesures de la pauvreté, de l'inégalité, de l'éclatement de la famille, de la criminalité, de la démocratie et de la cohésion sociale.

- **Comptes de la santé et du bien-être humain :** mesures de l'état de santé et du bien-être, y compris l'espérance de vie, la mortalité prématurée, le suicide, l'obésité et les habitudes liées au mode de vie.

- **Comptes des ressources naturelles et de l'environnement :** mesures de l'état du capital naturel, des écosystèmes naturels et de l'environnement, y compris les empreintes écologiques[35], les forêts, l'agriculture, les tourbières, les zones humides, l'énergie non renouvelable, l'efficacité énergétique, le poisson, la faune, les parcs et les milieux sauvages, la qualité de l'air, la qualité de l'eau, le bilan du carbone, les déchets toxiques et la décharge municipale de déchets.

- **Comptes économiques :** mesures habituelles de la situation financière et de l'accumulation de capital, y compris le PIB, le commerce, le revenu disponible, la rémunération hebdomadaire, les dépenses de consommation, les taxes, l'épargne, la dette, et la valeur des services des infrastructures des secteurs public et privé.

Les comptes de l'emploi du temps, du capital social et de la santé et du bien-être humain ont été regroupés en un compte du bien-être individuel et de la collectivité qui entre ensuite dans un indice de bien-être sociétal composite de l'indicateur de progrès réel (IPR). Les comptes des ressources naturelles et de l'environnement ont été regroupés pour produire un indice de

35. Hardi et coll. donnent une discussion du concept d'« empreinte écologique », et affirment notamment que, si tous les habitants de la terre avaient la même empreinte que l'Américain moyen (5 hectares), nous aurions besoin de trois planètes Terre pour subvenir aux besoins de tout le monde (p. 50). L'édition d'avril 2004 de *Reality Check* comprend une discussion de l'« empreinte écologique » et une entrevue avec l'un de ses concepteurs.

bien-être écologique de l'indice de progrès réel et les comptes économiques ont été utilisés pour calculer un indice de bien-être économique de l'indicateur de progrès réel.

5. *Indice de santé sociale*

Basé sur les travaux réalisés par Marc Miringoff à l'Institute for Innovation in Social Policy, l'indice de santé sociale (ISS) a été estimé pour le Canada par Zeesman et Brinks (1997). Selon Reed et Yalnizyan (2000), l'approche de l'indice de santé sociale rejette les statistiques économiques en tant qu'indicateurs appropriés du bien-être général de la société et propose un ensemble de 15 facteurs sociaux[36].

Selon Sharpe (1999), les « facteurs sociaux » (c.-à-d. les « problèmes sociaux ») sélectionnés par Miringoff ont trait à la santé, la mortalité, l'inégalité et l'accès aux services. L'un des aspects intéressants de l'approche de Miringoff est l'utilisation d'indicateurs distincts pour divers groupes d'âge. Elle pourrait s'avérer utile, parce que 1) les groupes d'âge sont universels, chaque personne pouvant, en principe, passer par tous les groupes d'âge; 2) les groupes d'âge sont intégrés conceptuellement dans toutes les composantes, ce qui crée un cadre global; 3) les groupes d'âges mettent en relief plusieurs tendances contemporaines importantes, comme la détérioration de la situation des enfants et l'amélioration de celle des personnes âgées; 4) les groupes d'âge sont une notion facilement comprise par le public (Sharpe, 1999, pp. 20–21).

Les indicateurs ne s'appliquent pas tous à tous les groupes d'âge, mais cinq le font (homicides, mortalité liée à l'alcool, couverture des timbres d'alimentation, accès à un logement à prix abordable et écart entre riches et pauvres). Trois indicateurs s'appliquent uniquement aux enfants (mortalité infantile, violence envers les enfants et enfants vivant dans la pauvreté), trois s'appliquent aux jeunes (suicide chez les adolescents, abus des drogues, décrochages au secondaire), trois s'appliquent aux adultes (chômage, gains hebdomadaires moyens et assurance-santé) et deux s'appliquent aux personnes âgées (pauvreté chez les 65 ans et plus et coût des soins de santé absorbé par les personnes âgées).

Aux fins de comparaison et de mesure, l'ISS comprend une année modèle qui représente une norme de rendement combinant les meilleurs résultats dans chacun des domaines. Le rendement annuel est évalué comparativement au meilleur rendement passé plutôt qu'à une norme idéale. Aux fins de normalisation, tout indicateur est évalué comparativement au meilleur et au pire rendements observés pour cet indicateur au cours de la période, une note de 10 étant attribuée au meilleur et une note de 0 au pire.

Pour construire la version canadienne, Zeesman et Brinks (1997) ont apporté certaines modifications à l'indice de Miringoff, afin de mieux de refléter le contexte canadien dans lequel serait mesuré l'ISS. Plus précisément, ils ont éliminé l'indicateur de la proportion de la population n'ayant pas d'assurance-maladie (étant donné la couverture universelle du régime d'assurance-maladie au Canada) et ont remplacé l'indicateur de timbre d'alimentation par le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale.

---

36. Sharpe (1999) en énumère *16* (p. 20).

6. *Indicateurs de qualité de vie des RCRPP*

Selon Sharpe (2004), l'objectif des indicateurs de qualité de vie produits par les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) était d'aller au-delà des simples indicateurs économiques du bien-être, tels que le PIB, et de présenter des indicateurs qui refléteraient un éventail de questions véritablement importantes pour les Canadiens. Ces indicateurs permettront de suivre l'évolution de divers aspects de la qualité de vie (p. 53).

La publication des RCRPP intitulée *La qualité de vie au Canada : Bulletin des citoyens et citoyennes* présente des données sur 9 « thèmes » déterminés par 40 groupes de « canadiens de toutes les couches de la société » qui se sont réunis « dans toutes les régions du pays ». Ces groupes ont identifié les thèmes et la priorité qu'il convient d'accorder à chacun. Des experts ont ensuite participé à l'identification des indicateurs pour chaque thème, puis un groupe de citoyens ayant participé originellement au projet ont examiné et approuvé le choix.

En 2002, les RCRPP ont produit un « bulletin » attribuant des notes aux indicateurs dans neuf domaines : droits démocratiques et participation, santé, éducation/apprentissage, environnement, situations sociales et programmes sociaux, communauté, bien-être personnel, économie et emploi, et gouvernement. Le « bulletin » donne une évaluation des divers indicateurs en indiquant s'il y a eu amélioration, détérioration ou aucun changement (résultats mitigés). Le but du projet, selon Sharpe, est de discuter des questions de politique générale du point de vue des citoyens et des spécialistes.

7. *Indice de la qualité de vie du Conseil du développement social de l'Ontario*

Le Conseil du développement social de l'Ontario (CDSO) a publié son premier rapport sur la « Qualité de vie en Ontario » en 1997. Son rapport de novembre 1998 a suscité un vif intérêt parmi les médias et le grand public en raison des évaluations des indices locaux de qualité de vie faites par 12 des partenaires communautaires du Conseil. La comparaison de la qualité de vie entre les communautés et à une mesure provinciale semble intéresser le public.

Le CDSO définit la « qualité de vie » comme le résultat de l'interaction des conditions sociales, physiques (santé), économiques et écologiques ayant une incidence sur le développement humain et social.

Par conséquent, le CDSO intègre des mesures de chacun de ces quatre domaines. Les mesures particulières regroupées sous ces thèmes généraux sont la proportion d'enfants pris en charge par les sociétés d'aide à l'enfance, la proportion de bénéficiaires de l'aide sociale, les listes d'attente pour l'obtention d'un logement social, la proportion de bébés ayant un faible poids à la naissance, la proportion de personnes âgées attendant d'être placées dans un établissement de soins prolongés, l'incidence du cancer, le nombre de chômeurs, le nombre de personnes occupées, le nombre de faillites, le nombre d'heures où la qualité de l'air est moyenne ou mauvaise, les déversements ayant des conséquences écologiques, et le nombre de tonnes de déchets solides détournés des sites d'enfouissement.

Le CDSO souligne que l'objectif de l'indice de qualité de vie (IQV) est d'offrir un outil de développement communautaire pouvant servir à surveiller les indicateurs clés. L'IQV peut être utilisé pour faire fréquemment des commentaires sur des questions importantes qui affectent la population et contribuer au débat public sur la façon d'améliorer la qualité de vie dans la province et dans ses communautés.

8. *Indice de la qualité de vie du Conseil de planification sociale d'Ottawa*

À l'automne 2001, le Conseil de planification sociale d'Ottawa a diffusé un rapport intitulé *La qualité de vie à Ottawa – 1990-2000*. Le rapport décrit des indicateurs des changements survenus dans les domaines du social, de la santé, de l'économie et de l'environnement. Il s'agit d'un indice composite comportant 3 indicateurs sous chacune de ces rubriques, soit 12 en tout. Chaque communauté qui produit un rapport sur la qualité de vie utilise ces 12 indicateurs afin d'établir une base de comparaison entre régions. L'indice est calculé par combinaison des variations de chaque indicateur au cours du temps, en fixant la valeur réelle de chaque indicateur entrant dans l'indice à 100 pour l'année de base (1999). Un même poids est accordé à chaque indicateur, autrement dit, aucun facteur de pondération n'est utilisé. Un rapport méthodologique publié par le Conseil du développement social de l'Ontario résume les critères utilisés pour identifier et sélectionner les 12 indicateurs, ainsi qu'une description du mode de calcul de l'indice[37].

Les indicateurs utilisés pour construire l'indice global sont le nombre de tonnes de déchets solides recyclés, le nombre de déversements de substances toxiques, le nombre d'heures de qualité de l'air moyenne à mauvaise, le pourcentage de bébés ayant un faible poids à la naissance, le nombre de personnes âgées sur la liste d'attente pour le placement dans un établissement de soins de longue durée, le nombre de nouveaux cas de cancer, le taux de faillite, le pourcentage de la population en chômage, le pourcentage de la population occupée, le nombre de ménages sur la liste d'attente pour un logement social, le nombre d'enfants pris en charge par les sociétés d'aide à l'enfance et le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale.

9. *Gouvernement du Manitoba*

Le gouvernement du Manitoba a produit des « indicateurs provinciaux de durabilité » et (sous les auspices de Conservation Manitoba), le *Rapport de l'état de l'environnement 1997; Sur la voie d'un rapport sur le développement durable*.

Selon Hayward (2003), le gouvernement du Manitoba, en collaboration avec Conservation Manitoba et la Table ronde sur le développement durable du Manitoba, a approuvé 23 catégories d'indicateurs qui aideront à établir un ensemble d'indicateurs pour la production d'un rapport sur le développement durable qui fournira des renseignements sur les signes vitaux importants de l'environnement, l'économie, la santé humaine et le bien-être social au Manitoba, et discuter des liens et des interdépendances. Les autres objectifs sont l'établissement de cibles et de politiques provinciales de développement durable et la création d'une mesure de rendement en regard des buts et objectifs provinciaux.

37. Manual for Community Partners (1999).

En juin 2000, Conservation Manitoba a organisé, en collaboration avec les organismes communautaires locaux, des ateliers qui ont été animés par des membres des communautés locales. Un cahier de travail fondé sur l'ensemble d'indicateurs proposés a été élaboré par un groupe de travail composé de représentants de tous les ministères provinciaux, de la ville de Winnipeg, d'Environnement Canada et de plusieurs ONG provinciaux, sous l'égide de la Table ronde sur le développement durable du Manitoba. Des commentaires au sujet des indicateurs ont été recueillis au moyen de mémoires et d'un site Web.

10. Gouvernement du Yukon

Le cadre des indicateurs de progrès durable du territoire du Yukon comprend 63 indicateurs économiques, écologiques et sociaux conçus pour évaluer les progrès réalisés en regard des objectifs de la stratégie économique du Yukon (qui reconnaît explicitement les principes du développement durable).

11. Conseil de la planification sociale d'Edmonton

Le Conseil de la planification sociale d'Edmonton (*Edmonton Social Planning Council*) produit un rapport sur les indicateurs locaux d'excellence intitulé LIFE (*Local Indicators for Excellence*) depuis 1997. Le but du rapport LIFE de 1997 était de présenter les indicateurs et de donner des points de repère pour chacun. Le projet LIFE vise à produire un rapport sur les indicateurs relatifs aux domaines de la santé, de l'environnement, du social et de l'économie accessibles et intelligibles.

Un comité directeur et quatre groupes de travail (un pour chacun des quatre domaines susmentionnés) ont participé aux premières étapes du projet. Le comité directeur a défini un format de production de rapport pour les groupes de travail, établi les principes et critères de sélection des indicateurs, et examiné et approuvé les documents produits par les groupes de travail. Ces derniers étaient chargés de définir les domaines et d'identifier, pour chacun, un ensemble d'indicateurs qui donneraient une vue globale du domaine en question. Les groupes de travail étaient formés de personnes spécialisées dans un domaine particulier et connaissant bien les indicateurs. Ils ont veillé à ce que chaque mesure réponde à tous les critères établis par le comité directeur.

Des groupes de discussion ont également été organisés pour cerner les aspects importants de la qualité de vie à Edmonton. Environ 150 personnes, provenant de toutes les couches de la collectivité, ont donné une perspective générale des questions relatives à la qualité de vie. Parallèlement aux groupes de discussion, plus de 2 000 questionnaires ont été distribués à des personnes provenant de divers secteurs de la collectivité. En plus des groupes de discussion susmentionnés, plusieurs groupes de discussion ont été organisés en collaboration avec la Fondation Muttart. Les réponses recueillies étaient en harmonie avec les concepts se dégageant des travaux des groupes de travail.

En 1998, le projet LIFE d'Edmonton a fait le premier pas en vue de préciser les nouvelles tendances grâce à la publication de données comparatives. Le rapport le plus récent

(*Edmonton Life 2002*) est le premier contenant certaines données sur les indicateurs provenant d'autres communautés, progrès qu'a rendu possible la détermination de la ville d'Edmonton à participer au rapport sur la *Qualité de vie dans les municipalités canadiennes* de la Fédération canadienne des municipalités.

Le Conseil de la planification sociale d'Edmonton produit un indice de santé sociale pour la ville[38].

12. Fondation communautaire de Toronto

La Fondation communautaire de Toronto (*Toronto Community Foundation*) publie le rapport intitulé *Vital Signs* depuis 2001. *Vital Signs* 2003 est présenté sous forme de fiches de rendement octroyant 5 cotes dans 10 domaines. Les domaines cotés sont : l'écart entre riches et pauvres; la sécurité et la santé; l'apprentissage; le logement; les moyens de déplacement, démarrer au Canada et dans la vie; les arts, la culture et les loisirs; l'environnement; le travail; l'appartenance et le leadership.

13. Indices de bien-être des nations de Prescott-Allen

Selon Sharpe (2004), le cadre établi par Robert Prescott-Allen a pour but d'intégrer des indicateurs de développement durable à des indicateurs de bien-être économique et social[39].

Prescott-Allen a créé un « baromètre de la durabilité » et une méthodologie d'« évaluation du bien-être ». Cette dernière est une approche qui accorde le même poids aux gens et aux écosystèmes et qui peut être utilisée pour faire des comparaisons entre pays. Elle offre un moyen « systématique et transparent » de déterminer les principales caractéristiques du bien-être des humains et des écosystèmes qu'il convient de mesurer, de choisir les indicateurs les plus représentatifs de ces caractéristiques et de combiner ces indicateurs en 1) un indice du bien-être humain, 2) un indice du bien-être écologique, 3) un indice du bien-être et 4) un indice de bien-être/stress, c'est-à-dire le rapport du bien-être humain au stress écologique. Le premier de ces indices distille 36 indicateurs des conditions socioéconomiques et n'est pas limité aux indicateurs monétaires; le deuxième synthétise 51 indicateurs de l'état de l'environnement; le troisième combine les deux premiers et montre le résultat sur une échelle graphique (le « baromètre de la durabilité ») indiquant dans quelle mesure chaque pays s'écarte de l'objectif de haut niveau de bien-être (des humains ainsi que des écosystèmes); le quatrième indique le degré de dommages faits à l'environnement par chaque pays relativement au niveau de développement qu'il atteint. Cette mesure ainsi que la troisième ont pour but d'évaluer ensemble les gens et les écosystèmes afin de comparer leur état, montrer l'impact des uns sur les autres et de mettre en relief les améliorations d'un côté et de l'autre.

La méthode d'évaluation du bien-être de Prescott-Allen a été mise au point et testée avec l'appui de l'Union mondiale pour la nature (UICN — Union internationale pour la

38. Référence et description dans Reed et Yalnizyan, p. 5.
39. Avant cela dans la même publication (Sharpe, 2004), Prescott-Allen est critiqué parce qu'il ne propose pas de « cadre » pour la sélection des domaines.

conservation de la nature) et par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI).

14. Conseil du bassin du fleuve Fraser

Le Conseil du bassin du fleuve Fraser (*Fraser Basin Council*) a été créé en 1997, en vue de protéger et d'améliorer la durabilité sociale, économique et écologique du bassin dans l'avenir. En mai 2000, le Conseil a organisé un atelier sur les indicateurs et dressé la liste d'indicateurs de durabilité éventuels. Il a également préparé un cahier de travail et un sondage en vue de permettre à ses partenaires de participer au processus de sélection des indicateurs. Durant sa conférence sur l'état du bassin du fleuve Fraser tenue en novembre 2000, le Conseil a demandé aux participants de prendre part au processus d'identification des indicateurs, c'est-à-dire une série de 15 à 20 mesures quantitatives liées à des enjeux sociaux, économiques, écologiques et institutionnels importants conçues pour refléter les 4 orientations et les 26 objectifs de la Charte pour la durabilité (*Charter for Sustainability*). De l'avis du Conseil, l'élaboration d'un tel ensemble d'indicateurs lui permettrait non seulement de respecter son engagement de produire un rapport sur le progrès vers la durabilité dans le bassin, mais contribuerait aussi à la réalisation d'autres objectifs, comme la sensibilisation plus grande du public aux questions de durabilité et à la production d'information en vue d'éclairer et d'influencer l'élaboration des politiques. Par la suite, des ateliers régionaux ont été organisés dans l'ensemble du bassin. Les indicateurs de durabilité résultants englobent la population, la santé, l'éducation, le logement, la participation communautaire, les relations entre Autochtones et non-Autochtones, la qualité de l'eau, la qualité de l'air, le poisson et la faune, le revenu et l'emploi, la diversification économique, la responsabilité sociale des entreprises, les forêts et la foresterie, l'agriculture, l'énergie et les inondations.

15. Gouvernement de l'Alberta

Le rapport intitulé *Measuring Up* est publié par le gouvernement de l'Alberta depuis 1995. Il est conçu pour permettre à ce dernier de respecter son engagement d'être ouvert et de rendre des comptes tel qu'il y est tenu en vertu de l'article 10 de la *Gouvernemental Accountability Act*.

Le rapport annuel fait partie du système structuré de mesure du rendement de l'Alberta (voir Alberta Treasury, 1996). Il était prévu au départ de donner à ce système une structure à trois niveaux, avec diverses catégories de mesures pour faire le compte rendu du rendement. Le premier correspond aux mesures gouvernementales de base présentées dans *Measuring Up*, c'est-à-dire des macromesures rendant compte des résultats de haut niveau qui constituent les priorités des Albertains. Le deuxième niveau comprend les mesures ministérielles clés, sélectionnées par les ministères, axées sur les produits et les résultats des politiques ministérielles et fournissant des renseignements contextuels venant étoffer les mesures gouvernementales de base. Le troisième niveau comprend des mesures de gestion, destinées principalement à l'usage interne.

Measuring Up a également été conçu afin d'inclure une série d'indicateurs sociétaux permettant de dégager des tendances importantes dans la société, comme l'éducation, la santé et le bien-être, l'investissement social et le capital humain. Il est important de noter que l'ensemble de mesures de base présentées dans *Measuring Up* évolue au cours du temps, à mesure que changent les objectifs gouvernementaux énumérés sous la rubrique « People, Prosperity and Preservation »[40]. *Measuring Up* peut être considéré comme un rapport du gouvernement de l'Alberta sur ses progrès vers la réalisation des objectifs établis sous cette triple rubrique, qui sont publiés dans le plan d'activité triennal du gouvernement dans le cadre de chaque budget.

16. Gouvernement du Québec

En 1996 le Bureau de la statistique du Québec a diffusé le rapport intitulé *Les conditions de vie au Québec* (voir Nobert et coll., 1996). Ce rapport de plus de 300 pages présente des données sur les conditions socioéconomiques, y compris celles ayant trait aux domaines de la santé, de l'éducation, du travail, du revenu et de la violence familiale.

4.2 Indicateurs non généraux

À la présente section, nous décrivons un ensemble d'indicateurs non généraux pour le Canada, qui *n'*englobent *pas* les quatre domaines de la santé, de l'économie, du social et de l'environnement. Quatorze initiatives sont décrites sous cette rubrique.

1. Fédération canadienne des municipalités

En mars 2001, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a diffusé son deuxième *Rapport sur la qualité de vie dans les collectivités canadiennes*[41]. Le rapport, ainsi que le Système de rapports sur la qualité de vie (SRQDV) sur lequel il est fondé, sont le fruit d'une étude commandée par la FCM en 1996 sur les effets probables des changements dans la structure de financement des paiements de transferts fédéraux. Quand, après avoir examiné les résultats de l'étude, la FCM a conclu que ses membres ne possédaient pas les outils et les données nécessaires pour débattre de l'effet de ces changements — et d'autres politiques — au nom de leurs membres, les plus grandes municipalités urbaines membres de la FCM ont recommandé la création d'un système de production de rapports en vue de surveiller la qualité de vie dans les collectivités canadiennes. La FCM a immédiatement entrepris la mise en place du SRQDV.

Huit ensembles complets d'indicateurs sont présentés dans le rapport de mars 2001, à savoir :

- les *indices de capital humain*, un profil de la population comportant des caractéristiques telles que la croissance, les niveaux d'éducation et d'alphabétisme, la diversité culturelle, l'immigration et la structure par âge de la population, qui permet de suivre les changements démographiques à long terme;

40. Par exemple, en 1996, les mesures de base incluent « naissance chez les enfants »; en 1999-2000, cette mesure a été abandonnée, mais la mesure « appréciation du patrimoine » a été ajoutée.

41. Le premier rapport a été diffusé en mai 1999. Le 14 avril 2004, la FCM a diffusé le *Rapport sur les faits saillants 2004 – La qualité de vie dans les municipalités canadiennes.*

- les *indices de niveau de vie* qui comparent les niveaux de revenu au coût le la vie;

- les *indices de qualité de l'emploi* qui permettent de surveiller les variables et les tendances de l'emploi, comme l'équité salariale et la répartition de l'emploi à temps partiel et du chômage entre les groupes de population;

- les *indices de qualité du logement* qui englobent le coût du logement locatif (par rapport à l'échelle des revenus), le pourcentage des logements nécessitant des réparations, les taux d'inoccupation et les mises en chantier;

- les *indices de tension sociale* qui reflètent les problèmes sociaux et englobent des variables décrivant les groupes vulnérables, y compris la prévalence du faible revenu, la proportion de familles monoparentales et la fréquence des demandes d'intervention urgentes, des faillites et des suicides;

- les *indices de santé collective* qui mesurent le taux de décès prématurés (avant 75 ans), la mortalité infantile, la proportion de bébés ayant un faible poids à la naissance et les journées de travail perdues pour cause de maladie ou d'invalidité;

- les *indices de sécurité municipale* qui reflètent les taux de criminalité et de violence, la délinquance juvénile et le taux de blessures accidentelles;

- les *indices de participation communautaire* qui reflètent la participation de la population aux affaires de la collectivité et englobent la participation politique (taux de participation aux élections), le tirage des quotidiens, les dons de charité et le soutien aux projets communautaires tels qu'ils sont mesurés par les contributions à la campagne annuelle de Centraide.

Aujourd'hui, 20 municipalités participent au Système de rapports sur la qualité de vie de la FCM et sont présentées dans les rapports courants. Il s'agit de Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Saskatoon, Winnipeg, le Grand Sudbury, Windsor, London, Toronto, Hamilton et Kingston. Participent aussi les municipalités régionales de Waterloo, Niagara, Halton, Peel, Halifax et York, ainsi que la Communauté métropolitaine de Québec. Il est intéressant qu'un aussi grand nombre de gouvernements élus ait accepté de participer à un exercice qui, de par sa nature même, les montrera vraisemblablement à l'occasion sous un jour défavorable comparativement à d'autres gouvernements, au vu et au su de leur électorat.

La présentation du *Rapport sur les faits saillants* publié en 2004 diffère de celle du rapport de mars 2001, mais est rétrospective en ce sens que les valeurs de nombreux indices mis en relief sont données pour 1991 et 2001 (souvent sous forme d'un taux de croissance, ventilé selon la municipalité). Cette fois-ci, le rapport est articulé autour de six « facteurs de la qualité de vie » : l'économie locale, l'environnement naturel, les objectifs et aspirations personnels, l'équité, les besoins élémentaires, et l'inclusion sociale (un indice de la « qualité de l'environnement [naturel] » était en cours d'élaboration au moment de la publication du rapport de 2001).

Tableau 2. Indicateurs spécialisés au Canada

Organisation	Type	Portée	Domaine d'intérêt	Participation communautaire
Fédération canadienne des municipalités	La voix nationale des administrations municipales	20 municipalités représentant au total 40 % de la population canadienne	Des centaines de variables servant à mesurer les changements associés à des facteurs sociaux, économiques et environnementaux sont organisées en 75 indicateurs associés à 6 facteurs de la qualité de vie : l'économie locale, l'environnement naturel, les buts et aspirations des personnes, la justice et l'équité, les besoins fondamentaux, et l'inclusion sociale.	Une équipe technique composée de représentants des administrations municipales participantes a supervisé l'élaboration des indicateurs.
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)	Organisme consultatif indépendant créé et financé par l'État	Canada	Les indicateurs portent sur l'environnement (cinq) et l'éducation (un).	Des consultations ont été menées auprès de regroupements de spécialistes et d'intervenants variés.
Fraser Institute	Organisme de recherche	Canada	L'indice des normes de vie élaboré par Chris Sarlo, de l'Université Nippissing, englobe la consommation réelle des ménages par habitant, le revenu réel des ménages par habitant, la proportion de la population qui ne vit pas sous le seuil de la pauvreté, un indice de l'équipement ménager, le pourcentage de la population ayant un diplôme d'études postsecondaires, une valeur de un moins le taux de chômage, l'espérance de vie et un indicateur du patrimoine des ménages (valeur nette par habitant). Chacune des composantes de cet indice proposé fait l'objet d'une pondération égale.	Non
Gouvernement de Colombie-Britannique	Gouvernement	Colombie-Britannique	Quatre indicateurs de base (indices composites comportant trois ou quatre variables) portent sur les difficultés économiques des personnes, la criminalité, les problèmes de santé et les préoccupations relatives à l'éducation. Il y a deux indicateurs complémentaires axés sur des groupes cibles (enfants et jeunes).	Non
Osberg et Sharpe	Chercheurs universitaires	Canada	Bien-être économique – mesuré par la pondération des flux de consommation, des stocks de richesse, de l'égalité et de la sécurité.	Non
Condition féminine Canada	Organisme fédéral	Femmes au Canada	Les indicateurs sont organisés en fonction de trois domaines : le revenu, le travail et l'apprentissage.	Non déterminé
Ville de Winnipeg	Conseil de ville	Région métropolitaine	Indicateurs en cours d'élaboration.	Les travaux d'élaboration d'indicateurs ont été entamés par suite de la participation de plus de 400 personnes aux consultations publiques menées au sujet du document *Plan Winnipeg 2020 Vision*.
Ville de Hamilton	Conseil de ville	Région métropolitaine	Dans le rapport annuel de la ville de Hamilton sur le thème de la viabilité – sous les auspices du programme Vision 2020 Hamilton – des notes sont attribuées en fonction de 14 rubriques : économie locale, agriculture et économie rurale, corridors et espaces naturels (protégés), qualité des ressources hydriques, production et traitement des déchets, consommation d'énergie, qualité de l'air, modes de transport, utilisation des terres urbaines, arts et patrimoine, santé et bien-être, sécurité, éducation, bien-être communautaire et renforcement des capacités.	Les indicateurs ont été choisis dans le cadre d'un processus communautaire.

Tableau 2. Indicateurs spécialisés au Canada (*fin*)

Organisation	Type	Portée	Domaine d'intérêt	Participation communautaire
Conseil canadien de développement social (CCDS)	Organisme de recherche	Canada	L'*Indice de sécurité personnelle* du CCDS vise à mesurer les changements annuels au chapitre de la sécurité des Canadiens en fonction de trois éléments clés : la sécurité économique, la santé et la sécurité physique.	L'indice de perception, qui est l'une des composantes de cet indice, est fondé sur les réponses à une enquête nationale.
Comptes communautaires de Terre-Neuve	Administration provinciale	Terre-Neuve-et-Labrador	Examen complet des aspects rattachés à la qualité de vie, d'après les rubriques suivantes : des gens en santé, des gens instruits, des gens prospères et autonomes, des collectivités dynamiques, uniques et solidaires, des collectivités sécuritaires, la viabilité des régions : enjeux démographiques, liens et qualité de vie.	Indicateurs choisis par Doug May, de l'Université Memorial, en conformité avec l'orientation du Conseil des premiers ministres, des comités directeurs régionaux, des chercheurs et des ministères.
Alberta Roundtable on the Environment and Economy (ARTEE)	Table ronde provinciale	Province	Près de 60 indicateurs ont été produits; les deux tiers d'entre eux avaient trait à l'environnement et les autres, à la qualité de vie et à l'économie.	Un groupe de travail a supervisé une équipe de travail, dont le plan de travail prévoyait des consultations auprès de membres de l'ARTEE et de spécialistes, entre autres.
Glace Bay GPI Research Society	Organisation communautaire	Collectivité	Des bénévoles appartenant à un large éventail d'associations communautaires de Glace Bay ont déterminé cinq éléments qui peuvent servir d'indicateurs de progrès véritable au chapitre de la qualité de vie : le bien-être des familles et des ménages; les réseaux de bénévoles et de dispensateurs de soins dans les collectivités; la qualité des emplois; la paix et la sécurité; l'empreinte écologique.	Une fois définis, ces éléments généraux ont constitué le point de départ de 2 000 enquêtes menées auprès des résidents.
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	Ministère	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les aspects examinés comprennent la démographie, le revenu, la population active et l'éducation, à quoi s'ajoutent des indices sociaux.	Non
Ville de Montréal	Administration locale	Montréal	Démocratie locale, dynamique communautaire, mesures concertées, socialisation, économie de quartier, planification municipale, environnement, sécurité urbaine.	Non déterminé

2. *Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*

Dans le budget fédéral de 2000, le ministre des Finances de l'époque a annoncé l'Initiative des indicateurs du développement durable et de l'environnement (IDDE), déclarant que ce genre d'indicateurs « pourraient avoir une incidence plus grande sur la politique publique que toute autre mesure que nous pourrions prendre.... »

L'élaboration de ces indicateurs a été entreprise par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE). L'exercice semble avoir été, d'emblée, mené prudemment et méthodiquement. L'approche adoptée en dernière analyse (le « modèle du capital ») a été proposée et décrite dans les grandes lignes dans Smith, Simard et Sharpe (2001); par la suite, un ensemble de lignes directrices techniques a été établi pour la sélection des indicateurs (voir Born, Simard et Smith, 2001) et soumis aux « groupes de concertation » formés d'experts ayant pour mandat de proposer au comité directeur de l'initiative des IDDE une gamme d'indicateurs éventuels parmi lesquels il puisse faire un choix.

Cette initiative a abouti à la production d'un petit ensemble d'indicateurs faciles à comprendre et à la recommandation que Statistique Canada publie ces nouveaux indicateurs annuellement et que le ministre des Finances les intègre dans son énoncé budgétaire.

En outre, la TRNEE recommande que le gouvernement fédéral élargisse le Système de comptabilité nationale du Canada afin d'y inclure de nouveaux comptes du capital naturel, humain et social, et accroisse l'investissement dans les systèmes de surveillance et d'information en vue de recueillir des données de niveau national sur les questions relatives à l'environnement.

Les indicateurs dont la publication annuelle est recommandée par la TRNEE sont les suivants :

- indicateur de la tendance de la qualité de l'air
- indicateur de la qualité de l'eau douce
- indicateur des émissions de gaz à effet de serre
- indicateur du couvert forestier
- indicateur de l'étendue des terres humides
- indicateur du niveau de scolarité

Plusieurs questions importantes ont dû être résolues avant d'arriver à ces indicateurs. La TRNEE (2003) affirme que

> « *L'une des questions les plus controversées porte sur la nécessité et le moyen de consolider l'information sur l'ensemble du capital national du Canada. La majeure partie de cette discussion a tourné autour de la possibilité d'élaborer un indicateur monétaire regroupé de la valeur nette dudit capital. Les avantages reliés à la disponibilité d'un seul indicateur de durabilité nationale regroupé ont dû être évalués en regard de la difficulté de mesurer tous les types de capital sur une base monétaire. Au fond, un indicateur regroupé est uniquement utile si nous pouvons supposer que tous les*

types de capital peuvent êtres substitués l'un à l'autre et que cela est souhaitable. En raison de la nature controversée de cette question, la prudence dicte de ne pas faire en sorte que le système d'information du Canada parte de telles [hypothèses]. » (p. xx)

Et plus loin

« *Les participants ont généralement manifesté un grand intérêt envers le développement d'un ensemble d'indicateurs fondés sur le concept de l'équité transgénérationnelle. Plusieurs ont toutefois fait valoir que le processus aurait dû faire une plus grande place à la mesure de l'équité transgénérationnelle.* » (p. xxi)

3. Gouvernement de la Colombie-Britannique

La British Columbia Statistics (B.C. Stats) a élaboré un indice qui englobe des indicateurs socioéconomiques pour 28 régions de la province (résumés aux pages 54 à 56 de Sharpe, 2004). Quatre « indicateurs de base » portent sur les difficultés économiques humaines, la criminalité, les problèmes de santé et les questions d'éducation. Deux « indicateurs supplémentaires » sont axés sur des groupes « cibles » (enfants, jeunes). Les indices sont composites (c.-à-d. agrégés). Ils sont destinés à offrir une analyse transversale, à un point dans le temps, et ne sont pas conçus pour l'analyse temporelle (B.C. Stats, p. 2).

En plus de ces six indicateurs de base, un « indice socioéconomique global » est produit afin de résumer les résultats des six « sous-indices » composites.

4. Osberg et Sharpe

Osberg et Sharpe (1998) ont élaboré un indice du bien-être économique (IBEE) pour le Canada. Leur approche est fondée sur Osberg (1985) et repose sur quatre composantes ou variables du bien-être, à savoir :

- les flux réels de consommation
- l'accumulation nette pour l'ensemble de la société
- la pauvreté et la disparité
- l'insécurité

Osberg et Sharpe reconnaissent que les systèmes nationaux de statistiques sociales et économiques sont devenus « des éléments essentiels de la boucle de rétroaction informationnelle des politiques publiques » et soutiennent plus loin que, « [s]i le débat démocratique sur la politique économique doit être fructueux, il semblerait souhaitable de faire la distinction entre les enjeux de la mesure et le débat relatif aux valeurs. » Ils

reconnaissent explicitement que la pondération accordée à chaque composante de leur indice (composite) diffère selon les valeurs qu'y rattachent différents observateurs[42].

Ailleurs, Osberg et Sharpe (2002) insistent sur les aspects *économiques* du bien-être, reconnaissant que leur IBEE n'a pas la même portée que des indices comme le PIB ou l'indice de développement humain des Nations Unies et qu'il est davantage en harmonie avec la mesure de bien-être économique (MBBE) élaborée par Nordhaus et Tobin (1972) 30 ans plus tôt.

La différence entre leur premier rapport (qui est axé sur le Canada) et celui produit ultérieurement (qui examine un groupe de pays de l'OCDE) tient au fait que, dans le premier, ils soustraient les *dépenses regrettables* de la consommation personnelle, tandis que, dans le second, ils en sont empêchés par les limites des données.

La façon dont Osberg et Sharpe traitent le problème de la détermination de la « part du Canada » des coûts des émissions de gaz à effet de serre reflète une difficulté assez fondamentale. L'environnement est évidemment l'un des « biens communs » et la question de la détermination du coût de l'épuisement de ce « bien » pose sans doute une difficulté conceptuelle/philosophique importante. En outre, convient-il d'inclure des mesures de composante sur lesquelles nous (c.-à-d. le Canada) n'avons qu'un contrôle partiel si le but de la mesure composite est de représenter un élément essentiel « de la boucle de rétroaction informationnelle des politiques publiques »? L'analogie de la « boucle de rétroaction » illustre le problème — ce genre de boucle relie une mesure de l'« état » d'un système (ici une mesure du « stock de capital » écologique) à un « contrôle ». D'aucuns soutiendraient que l'effort du Canada en vue de prévenir le réchauffement planétaire grâce à la réduction des émissions intérieures de gaz à effet de serre équivaut à essayer de contrôler la circulation autour de l'une des autoroutes en utilisant ses propres freins.

5. *Institut Fraser*

Un indice des niveaux de vie (ILS pour *Index of Living Standards*) exploratoire a été élaboré par l'Institut Fraser, en s'appuyant sur neuf composantes : consommation réelle par habitant des ménages, revenu réel par habitant des ménages, proportion de la population ne vivant pas dans la pauvreté, indice des équipements ménagers, pourcentage de la population titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires, 1 (un) moins le taux chômage, espérance de vie et un indicateur de la richesse des ménages (valeur nette par habitant).

L'Institut Fraser a également publié le rapport intitulé *Critical Issues Bulletin: Environmental Indicators; 5th Edition*.

---

42. On peut présumer que les auteurs d'autres indices composites seraient d'accord sur ce point. Cependant, Osberg et Sharpe offrent un argument pertinent lorsqu'ils affirment que « [l]a construction des mesures du bien-être économique peut se révéler problématique lorsqu'il s'agit de déterminer le niveau optimal d'agrégation de l'information. Si l'objectif est d'améliorer la qualité des décisions publiques et du débat politique, une agrégation trop poussée ne sera pas utile, parce qu'elle ne permettra pas de faire la distinction entre les jugements de valeur et les jugements statistiques. »

6. *Condition féminine*

La première édition des indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes a été diffusée par les ministres fédéral-provinciaux/territoriaux responsables de la condition féminine en octobre 1997. Une deuxième édition a été publiée en 2000.

En ce qui concerne la présentation, les indicateurs s'appuient sur les ratios femmes-hommes pour montrer les différences entre les sexes pour une mesure d'égalité donnée. Un ratio de 1,0 signifie qu'il y a égalité entre les hommes et les femmes. Un indice supérieur ou inférieur à 1,0 indique une inégalité ou un déséquilibre pour la mesure en question; s'il est inférieur à 1,0, les femmes possèdent moins que les hommes et s'il est supérieur à 1,0, elles possèdent plus qu'eux. Un écart qui se comble avec le temps, c'est-à-dire un ratio qui converge vers 1,0, peut être le résultat d'une évolution de la situation des femmes, de celle des hommes ou des deux.

Les indicateurs sont classés en trois domaines : revenu, travail et apprentissage.

Dans ces grandes catégories, un indice du *revenu* total compare le revenu total moyen des femmes et des hommes, un autre compare le revenu total après impôts et un troisième, les *gains* totaux. Il existe également un indice de la charge de travail totale qui compare la somme du travail rémunéré et non rémunéré des femmes à celle des hommes, ainsi que des indices distincts du travail rémunéré et non rémunéré, et trois indices distincts du travail pour les personnes employées à temps plein correspondant à trois types de modalités de logement (deux soutiens de famille avec de jeunes enfants, un soutien de famille principal avec deux jeunes enfants et ménage sans jeunes enfants). Un autre indice reflète le nombre relatif d'heures que les personnes employées à temps plein passent à s'occuper des enfants. Dans le domaine de l'apprentissage, un indice mesure la proportion de femmes auxquelles est décerné un diplôme dans des domaines habituellement « dominés » par l'un ou l'autre sexe. Un indice de participation à la formation indique dans quelle mesure les femmes qui travaillent participent à des programmes de formation parrainés par l'employeur ou liés à l'emploi. Enfin, un « indice des retombées professionnelles des études » permet d'examiner « l'écart entre les sexes en ce qui a trait aux retombées professionnelles de l'investissement dans les études universitaires, ces retombées étant évaluées en fonction de la probabilité d'occuper un poste élevé ».

Selon Sharpe (2004), ces indicateurs possèdent plusieurs points forts, en ce sens que les objectifs poursuivis lors de leur élaboration ont été clairement définis et que le cadre de l'évaluation de l'égalité économique entre les sexes (c.-à-d. la concentration sur le revenu, le travail et l'apprentissage) est bien développé. Il soutient que ce cadre pourrait être appliqué à d'autres groupes, comme les Autochtones, les groupes de minorités visibles et les personnes handicapées (p. 32).

Il souligne qu'il est important que le ***cadre*** de l'élaboration de ces indicateurs précise plusieurs points à prendre en considération, à savoir que les indicateurs couvrent des domaines clés ayant une incidence sur l'autonomie économique des femmes, y compris le revenu et les gains, le travail rémunéré et non rémunéré, et l'éducation et la formation; qu'ils

aient les caractéristiques d'une série chronologique afin de pouvoir dégager les tendances; qu'ils soient construits d'après des données existantes; qu'ils soient produits pour le Canada, ainsi que pour les provinces et les territoires; qu'ils reflètent la situation de femmes dont l'âge, le niveau de scolarité, la profession et les caractéristiques diffèrent; enfin, qu'ils tiennent compte de la présence ou de l'absence d'enfants dans le ménage.

7. *Indice de sécurité personnelle (ISP) du Conseil canadien de développement social*

Selon Hayward (2003), cet indice comprend 20 indicateurs de la sécurité économique (sécurité financière et d'emploi), de la sécurité en matière de santé (protection contre les risques de maladie et de blessure) et de la sécurité physique (se sentir à l'abri de crimes violents et du vol). Un indice des données, comprenant 11 indicateurs, mesure les variations des résultats objectifs liés à la sécurité personnelle. Un indice de perception, basé sur neuf indicateurs, reflète les sentiments subjectifs des Canadiens tels qu'ils ont été dégagés des réponses à un sondage d'opinion national.

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) publie l'indice de sécurité personnelle annuellement.

8. *Plan Winnipeg 2020 Vision*

Plan Winnipeg 2020 Vision utilise des indicateurs de la qualité de vie mesurables, élaborés par les citoyens, pour évaluer l'efficacité des politiques municipales et les progrès réalisés vers les objectifs de développement durable. L'ensemble d'indicateurs est en cours d'élaboration.

9. *Ville de Hamilton*

Environnement Canada (2004) décrit le programme *Hamilton Vision 2020* de la ville de Hamilton comme étant un exemple de programme communautaire bien établi auquel participent les citoyens qui facilite l'élaboration des politiques et des objectifs de planification à long terme de la ville (p. 23). Un projet d'« indicateurs de durabilité » a été lancé dans le cadre de ce programme afin de faciliter le suivi des progrès réalisés en regard de ces objectifs et de souligner où des efforts et une attention supplémentaires sont nécessaires.

10. *Comptes des collectivités de Terre-Neuve*

En 1998, la province de Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé un plan social stratégique (PSS). L'un des principaux objectifs du plan était de promouvoir l'usage par le gouvernement de données et d'information dans ses processus d'élaboration de politique et de prise de décision. En réponse à cette annonce, le Bureau de la statistique de Terre-Neuve-et-Labrador a formé avec l'Université Memorial un partenariat qui a mené à l'établissement des comptes des collectivités (*Community Accounts*). Le système de comptes en ligne fournit des données et des indicateurs sociaux et économiques pour 400 communautés, 80 secteurs locaux (spécifications géographiques de Statistique Canada), 20 zones économiques, des régions

PSS, des régions administratives sanitaires et éducatives, ainsi que des régions géographiques utilisées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). Il permet aussi aux utilisateurs d'extraire des renseignements en fonction de coordonnées géographiques de leur choix et fournit une grande gamme d'outils de manipulation des données qui sont faciles à utiliser. L'aspect le plus intéressant est que, bien que le système ait été conçu pour répondre aux besoins des chercheurs universitaires et gouvernementaux, il a également été conçu de façon à être utilisé par les citoyens. Si l'on s'en tient aux réactions suscitées depuis sa mise en œuvre, le système de comptes des collectivités est un projet très réussi, précieux pour tous les utilisateurs auxquels il est destiné. Les comptes des collectivités pourraient être utilisés à des fins très variées.

Les comptes des collectivités pourraient aussi être considérés comme une base de données permettant aux intervenants de Terre-Neuve-et-Labrador de vérifier les données qu'ils utilisent pour préparer la « vérification sociale » provinciale. Plus précisément, lors de l'élaboration du plan social stratégique, la province a entrepris un exercice d'évaluation de l'évolution des indicateurs socioéconomiques dans trois domaines, à savoir le bien-être général, la sécurité économique et d'emploi et la stabilité communautaire. Sous ces trois thèmes, l'ensemble d'indicateurs qui suit a été proposé :

Bien-être

- état de santé
- situation familiale (nutrition adéquate, sécurité économique, sécurité personnelle)
- accès à des programmes et services visant la prime enfance, aux écoles et aux études postsecondaires
- développement des ressources humaines
- situation de l'éducation (littératie, rendement et niveaux d'apprentissage)

Sécurité économique et d'emploi

- taux emploi
- taux de participation au marché du travail
- profil de la population active
- durée de l'emploi
- répartition sectorielle et géographique de l'emploi
- emploi dans le secteur communautaire
- situation économique (niveaux de revenu, taux de pauvreté, dépendance à l'égard des paiements de transfert)
- nombre de cas d'aide sociale

Stabilité communautaire

- dynamique de la population
- sécurité communautaire
- répartition régionale et communautaire des ressources

- capacité des organismes communautaires et de bénévolat
- participation civique
- accès à des activités de loisirs et à des activités culturelles
- accès à d'autres services essentiels

Lorsque le rapport intitulé *From the Ground Up* a été publié, les indicateurs utilisés ont été groupés sous divers thèmes, dont beaucoup étaient empruntés à l'énoncé de vision du plan social stratégique :

> « *Des personnes en bonne santé, instruites, distinctives, autonomes et prospères vivant dans des collectivités vibrantes, solidaires, dans des régions durables….* » [Traduction]

Les thèmes étaient Personnes en bonne santé, Personnes instruites, Personnes prospères et autonomes, Communautés vibrantes, distinctes et solidaires, Communautés sûres, Régions durables : démographie, liens croisés et qualité de vie

11. Glace Bay GPI Research Society

En février 2000 le Centre national de prévention du crime (CNPC) du Canada a reconnu que le genre d'indicateurs de progrès véritable élaborés par GPI Atlantic et d'autres (voir plus haut) pourrait aider les collectivités à cerner les causes, les coûts et les effets sociaux et économiques du crime et à établir des repères annuels du progrès réalisé vers la création de collectivités plus paisibles et sûres. Grâce au financement du Programme d'intervention des entreprises du CNPC, un (deuxième) projet d'indice de progrès véritable de niveau communautaire a été lancé en mars 2000 à Glace Bay, ancienne ville minière de la région industrielle du Cape Breton où le taux de chômage est élevé.

L'Initiative sur la santé de la population canadienne et Partenariat rural canadien ont fourni les fonds nécessaires pour réaliser un sondage auprès de 2 000 résidents de Glace Bay.

À partir de l'automne 2001, les données ont été saisies dans une nouvelle base de données créée par l'Unité de recherche sur les populations de l'Université Dalhousie et le Programme de recherche sur l'emploi du temps de l'Université St. Mary's.

La communauté de Glace Bay a accès à ces données par l'entremise d'une société créée à cet effet. En effet, GPI Atlantic insiste sur le fait que le principal résultat du projet pilote de Glace Bay est une meilleure compréhension de l'importance du processus de communication des résultats [du sondage initial] en tant que moyen d'assurer la participation communautaire qui est essentielle au succès à long terme et croissant de ce projet (Poetschke, op. cit., p. 8).

La Glace Bay GPI Research Society a été établie en 2003 dans le but de fournir à la communauté de Glace Bay des données de niveau communautaire sur un large éventail d'indicateurs du progrès et du bien-être, de recueillir, analyser et diffuser les résultats du sondage de GPI Glace Bay, d'établir des partenariats entre la communauté, l'université et des partenaires de financement éventuels, de promouvoir les systèmes d'information qui appuieraient la planification et le développement de niveau local et de militer en faveur de

sondages de suivi réguliers en vue d'évaluer le progrès en regard des priorités établies dans les indicateurs.

12. Affaires indiennes et du Nord Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada produit un rapport annuel intitulé *Indicateurs du Nord*. La dernière édition (2003) est décrite comme étant « la 32e édition d'une série de rapports qui dressent un profil des caractéristiques socioéconomiques et des finances publiques du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et, si possible, du Nunavut ». La principale source de données de la publication est Statistique Canada. Les domaines couverts sont la démographie, le revenu, la population active, l'éducation et les indices sociaux.

13. Table ronde de l'Alberta sur l'environnement et l'économie

Le projet des indicateurs a été lancé par la Table ronde de l'Alberta sur l'environnement et l'économie (ARTEE) en 1992 après que celle-ci ait défini neuf « éléments de vision » fondamentaux de la durabilité future de l'Alberta. Une équipe de projet, orientée par le groupe de travail des indicateurs, a coordonné un exercice d'un an axé sur l'identification d'indicateurs conformément au plan de projet établi. Ce plan prévoyait aussi une étude bibliographique et des consultations avec les membres de l'ARTEE, des spécialistes et d'« autres intervenants ».

Une base de données provisoires contenant plus de 850 mesures a été compilée d'après des sondages et des entrevues avec des membres de l'ARTEE et divers groupes d'intervenants, liste qui a été réduite à 59 mesures par la suite. Environ les deux tiers de ces mesures avaient trait à des préoccupations écologiques; environ la moitié du tiers restant avait trait à des questions économiques (y compris le « capital humain ») et le reste touchait aux questions liées à la « qualité de vie ».

Bien que le projet ait été considéré avant tout comme un exercice d'élaboration d'indicateurs de durabilité, nombre des indicateurs choisis ont trait à d'autres questions que la « durabilité » proprement dite (p. ex. taux de criminalité urbaine et rurale; satisfaction professionnelle).

14. Ville de Montréal

Dans le cadre du projet *Vivre Montréal en santé*, la ville de Montréal a créé un ensemble de profils de quartier au moyen d'indicateurs rentrant dans les catégories générales de « vie communautaire » et de « cadre de vie ». Les catégories particulières d'indicateurs étaient les suivantes[43] :

- démocratie locale
- dynamique communautaire
- action collective

43. Voir Ville de Montréal, 1993 pour des renseignements supplémentaires.

- socialisation
- économie de quartier
- planification municipale
- environnement
- sécurité urbaine

4.3 Indicateurs thématiques

Indicateurs de la santé et indicateurs sociaux et économiques

1. Campagne 2000

Axée sur la pauvreté des enfants.

2. Indicateurs de la qualité des emplois des RCRPP

Selon Sharpe (2004), les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) tiennent à jour un site Web qui contient des indicateurs des conditions d'emploi et des milieux de travail. Ce site présente 35 indicateurs pour le Canada, regroupés autour des 11 thèmes suivants : communications et influence, travail personnellement gratifiant, sécurité, conception des tâches, environnement, formation et perfectionnement des compétences, rémunération et avantages sociaux, exigences du poste, relations entre employés et surveillants, horaires de travail et indicateurs spéciaux (ordinateurs personnels au travail et syndicat). Les données sont fournies sous forme de graphiques. D'autres indicateurs sont également disponibles selon le thème (Sharpe, p. 66).

3. Conseil national du bien-être social

Revenus de bien-être social est une publication régulière du Conseil national du bien-être social du Canada qui dresse le bilan des revenus annuels de bien-être de quatre types de ménages dans chaque province et territoire du Canada. Ces types de ménages sont : une personne seule apte au travail; une personne seule handicapée; une famille monoparentale avec un enfant de deux ans et une famille biparentale avec deux enfants de 10 à 15 ans. L'édition la plus récente de *Revenus de bien-être social* au moment de la rédaction du présent document (*Revenus de bien-être social, 2003*) a été diffusée en juillet 2004; le Conseil national du bien-être social publie des estimations de ce genre depuis 1986.

4. Indicateurs de la santé à l'intention des ministres fédéral-provinciaux/territoriaux

Deux initiatives récentes ont adopté l'approche des indicateurs pour examiner la santé de la population canadienne.

En septembre 2000, les premiers ministres du Canada ont publié un *Communiqué sur la santé*, dans lequel ils ont convenu de fournir des rapports clairs aux Canadiens à partir de septembre 2002. À la suite de ce communiqué, 14 domaines (regroupés sous 3 grands

thèmes) ont été définis pour la production d'indicateurs comparables sur l'état de santé et le rendement du système de santé :

1. État de santé

Espérance de vie, mortalité infantile, faible poids de naissance, autoévaluation de la santé

2. Résultats en matière de santé

Changement de l'espérance de vie, amélioration de la qualité de vie, diminution du fardeau des maladies, des infections et des blessures

3. Qualité des services

Délai d'attente pour les principaux services de diagnostic et de traitement, satisfaction des patients, réadmission à l'hôpital pour certaines affections, accès aux services de santé de première ligne 24 heures par jour, 7 jours par semaine, soins à domicile et services communautaires, surveillance et protection de la santé publique, et promotion de la santé et prévention des maladies.

Un ensemble d'indicateurs de la santé comparables a été publié en octobre 2002. Un nouvel ensemble d'indicateurs de ce genre a été publié en novembre 2004.

Un deuxième ensemble d'indicateurs de la santé a découlé de l'initiative du Carnet de route de la santé. En 1998, plus de 500 personnes — administrateurs du domaine de la santé, chercheurs, dispensateurs des soins, représentants des gouvernements, groupes de défense en matière de santé et consommateurs — ont été réunies afin d'établir les besoins en information sur la santé. Durant la conférence consensuelle nationale sur les indicateurs de la santé de la population qui a eu lieu en 1999, les participants ont convenu d'un ensemble d'indicateurs de la santé. Ceux-ci sont regroupés autour de quatre grands thèmes : l'état de santé, les déterminants non médicaux de la santé, le rendement du système de santé, et les caractéristiques de la collectivité et du système de santé. Voici quelques exemples d'indicateurs que l'on retrouve sous ces thèmes[44] :

1. État de santé

Bien-être (c.-à-d. autoévaluation de la santé), problèmes de santé (c.-à-d. indice de masse corporelle, diabète), fonction humaine (c.-à-d. limitation des activités, espérance de vie ajustée pour l'incapacité) et décès (c.-à-d. mortalité infantile)

2. Déterminants non médicaux de la santé

Comportements influant sur la santé (c.à-d. usage du tabac), conditions de vie et de travail (c.-à-d. taux de faible revenu, latitude de décision au travail), ressources personnelles (c.-à-d. stress dans la vie quotidienne) et facteurs environnementaux (c.-à-d. exposition à la fumée secondaire)

44. Voir Statistique Canada (2004) pour plus de précisions.

3. Rendement du système de santé

Acceptabilité (satisfaction des patients), accessibilité (c.-à-d. mammographie de depistage, femmes de 50 à 69 ans), caractère approprié (c.-à-d. césarienne), efficacité (c.-à-d. hospitalisations liées à la pneumonie et à la grippe), efficience (c.-à-d. durée prévue du séjour par rapport à la durée réelle) et sécurité (c.-à-d. fracture de la hanche survenue à l'hôpital)

4. Caractéristiques de la collectivité et du système de santé

Collectivités (c.-à-d. densité de la population), système de santé (c.-à-d. ratio des entrées et des sorties, consultation de spécialistes des soins dentaires) et ressources (c.-à-d. dépenses en soins de santé).

Indicateurs de l'environnement

1. Environnement Canada

Le Bureau national des indicateurs et des rapports environnementaux (BNIR) d'Environnement Canada publie des rapports contenant des indicateurs de l'état de l'environnement[45]. La publication la plus récente de la série *complète* d'indicateurs nationaux de l'environnement figure dans *Indicateurs environnementaux : La Série nationale d'indicateurs nationaux au Canada 2003*.

L'ensemble le plus récent de 12 indicateurs *clés* (portant sur 9 thèmes) est publié dans *Indicateurs environnementaux : Indicateurs thématiques 2003*. Les thèmes sont l'utilisation de l'eau, le traitement des eaux usées, la qualité de l'air, le changement climatique, les précipitations acides, la couche d'ozone stratosphérique, la nature et les espèces sauvages, les substances toxiques, et les déchets et le recyclage.

Ces deux rapports « fournissent également des renseignements de base visant à appuyer l'ensemble de base d'indicateurs globaux qui ont été élaborés par la TRNEE » (voir Environnement Canada, 2002, p. i).

Environnement Canada participe aussi à l'élaboration du Système canadien d'information pour l'environnement (SCIE), dans l'espoir « que les organisations et les collectivités pourront trouver de l'information environnementale plus facilement et qu'elles pourront préparer leur propre rapport pertinent sur les indicateurs environnementaux ».

Environnement Canada a également produit, en collaboration avec l'Environmental Protection Agency des États-Unis, un rapport intitulé « L'état des Grands Lacs 2001; l'état des Grands Lacs fondé sur des indicateurs ».

---

45. Le BNIR est également chargé de la gestion de la Base d'informations sur l'état de l'environnement. En outre, le BNIR a produit, seul ou en collaboration avec d'autres organismes, plusieurs rapports, dont *Évaluation écologique de l'écozone du bouclier boréal*, *Les éléments nutritifs dans l'environnement canadien : Rapport sur l'état de l'environnement au Canada* et *L'état des effluents urbains au Canada*.

La région du Pacifique et du Yukon d'Environnement Canada a produit des indicateurs environnementaux pour la région du Pacifique et du Yukon, la région Atlantique a produit le rapport sur l'état de l'environnement en 1994 dans la région Atlantique.

Environnement Canada était l'organisme principal responsable de la production du rapport *L'état de l'environnement au Canada 1996*.

2. Ville de Kelowna

Selon Environnement Canada (2004), en Colombie-Britannique, le programme de rapport sur l'état de l'environnement de Kelowna vise à définir des conditions de base et à évaluer les progrès dans les domaines environnementaux de la qualité de l'air, de la qualité et de la consommation d'eau potable, de la qualité des eaux usées, de la qualité des eaux de ruissellement, de la qualité des eaux souterraines, de l'utilisation des sols, de l'aménagement des bassins versants et des déchets solides[46]. Le cadre consiste en une structure directe, basée sur les enjeux et axée sur les préoccupations locales. Les indicateurs s'appuient sur des normes locales et une comptabilité locale ou provinciale, et aucune grande priorité n'est accordée aux autres niveaux de détails géographiques. Par ailleurs, la situation locale est comparée à celle d'autres villes canadiennes, voire même étrangères. Des liens sont également établis avec les problèmes environnementaux globaux plus généraux. Un site Web des indicateurs environnementaux complète le rapport sur l'état de l'environnement[47].

3. Ville de Calgary

La ville de Calgary a publié un *State of the Environment Report* en 2002 et publie également le rapport intitulé *Sustainable Calgary*. Selon Hayward (2003, p. 11), plus de 2000 Calgariens, préoccupés par l'ensemble limité d'indicateurs économiques utilisés dans le processus de prise de décision municipal, ont participé à des ateliers en vue de choisir 35 indicateurs sociaux, environnementaux et économiques.

4. Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique

Le programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique (AMAP pour *Arctic Monitoring and Assessment Program*) a publié un nouveau rapport sur l'état de l'environnement de l'Arctique (*AMAP's State of the Arctic Environment Report*) décrivant le degré de pollution de l'Arctique, ainsi que *Arctic pollution issues: a state of the Arctic environnement report*[48].

5. Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

En décembre 1997, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a achevé une ébauche de rapport intitulée « A Collaborative Framework for State of the Environment Reporting in Nova Scotia ». Il y était reconnu qu'avec l'adoption en 1995 d'une nouvelle loi sur l'environnement, la Nouvelle-Écosse s'était engagée à présenter régulièrement aux citoyens

46. City of Kelowna state of the environment report, 1998.
47. Environmental indicators: monitoring trends in the City of Kelowna.
48. Discuté dans Environnement Canada (2004), avec un lien au site Web de l'AMAP.

de la Nouvelle-Écosse un rapport sur la qualité de leur environnement. En juillet 1998, le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse a publié son rapport sur l'état de l'environnement de la Nouvelle-Écosse. Celui-ci portait sur la qualité de l'air, les ressources aquifères et la gestion des déchets et des ressources. Il visait à répondre aux questions suivantes concernant l'environnement : Que se passe-t-il dans l'environnement? Pourquoi cela se passe-t-il? Qu'est-ce qui est important? Quelles mesures prenons-nous?

6. Conseil canadien des ministres des forêts

Le cadre des critères et des indicateurs de la gestion durable des forêts du Conseil canadien des ministres des forêts a été élaboré pour répondre aux objectifs énoncés dans la stratégie nationale sur la forêt et les engagements pris à la conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement (ONUCED) tenue en juin 1992. En 1993, le CCFM a établi le Comité d'orientation sur les critères et les indicateurs de développement durable des forêts du Canada. Appuyé par un panel de scientifiques et un comité technique, le comité d'orientation a lancé un processus regroupant des fonctionnaires et des scientifiques, ainsi que des experts du monde universitaire, du secteur des entreprises, des organismes non gouvernementaux, de la collectivité autochtone et de divers groupes d'intérêt. En 1995, le CCFM a diffusé un cadre des critères et des indicateurs dans un document intitulé *Définir la gestion durable des forêts : une approche canadienne aux critères et indicateurs 1995*. Une évaluation préliminaire des indicateurs a eu lieu en 1999 et, d'après les résultats de cette évaluation en août 2000, le CCFM a approuvé un examen des 83 indicateurs dans le cadre. Un examen a été lancé en septembre 2001 en s'appuyant sur une liste (établie par le CCFM) de cinq attributs que devrait posséder chaque indicateur révisé. Le nombre d'indicateurs a été réduit et 36 indicateurs du cadre révisé ayant trait aux valeurs, aux problèmes ou aux préoccupations présentant un grand intérêt pour les Canadiens ont été sélectionnés pour former les indicateurs de base. Des cibles, objectifs, seuils ou valeurs repères sont définis pour les indicateurs dans les cas où ils sont évidents.

7. Mackenzie River Basin Board

Le Mackenzie River Basin Board a publié son rapport sur l'état de l'écosystème aquatique.

8. Gouvernement de la Saskatchewan

La production de rapports sur l'état de l'environnement a été lancée par le gouvernement provincial en 1990 pour surveiller en permanence les conditions environnementales et produire un rapport sur les progrès réalisés en regard du développement durable. Le gouvernement de la Saskatchewan considère la production de rapports sur l'« état de l'environnement » comme étant, essentiellement, un effort en vue de répondre à cinq questions clés : *Que se passe-t-il dans l'environnement? Pourquoi cela se passe-t-il? Pourquoi est-ce important? Quelles mesures sont prises? Que s'est-il passé depuis le dernier rapport?* Le gouvernement de la Saskatchewan a suivi diverses approches pour produire le rapport sur l'état de l'environnement. Le premier rapport, publié en 1991, représentait un premier effort en vue de dégager les grandes tendances environnementales et les questions ou problèmes éventuels ayant une incidence sur les ressources renouvelables et non

renouvelables de la province. Il s'agissait en grande partie d'un document descriptif. Le deuxième rapport, diffusé en avril 2003, se concentrait sur les approches de la production de rapports sur l'environnement et le troisième combinait les trois approches fondamentales de la production de ce genre de rapports, c'est-à-dire une approche axée sur l'écosystème, une approche axée sur le cadre pression-état-réponse et une approche sectorielle. Chaque rapport subséquent portait sur l'une des quatre écozones distinctes définies par Saskatchewan Environment and Resource Management, et le rapport de 2003 a été produit dans une perspective globale, à l'échelle de la province. Les aspects de l'environnement abordés dans les rapports incluent l'air, les terres et les sols, l'eau et la biodiversité. Le rapport de 2003 contenait une série d'indicateurs conçus pour évaluer chacun de ces aspects.

9. Agriculture et Agroalimentaire Canada

Le projet des indicateurs agroenvironnementaux a été lancé en 1993 par Agriculture et Agroalimentaire Canada, ministère fédéral responsable du secteur de l'agriculture du Canada, en reconnaissance du fait que « [s]i l'on veut que l'agriculture écologique devienne réalité, il faut établir des objectifs et des indicateurs des progrès réalisés afin d'orienter l'action.» En 2000, le Ministère a diffusé la publication intitulée *L'agriculture écologiquement durable au Canada : rapport sur le Projet des indicateurs agroenvironnementaux* conçue pour compléter et intégrer l'information présentée dans les publications ministérielles connexes telles que *La santé de nos sols* (1995), *La santé de l'air que nous respirons* (1999) et *La santé de l'eau* (2000). Les domaines dont traite le rapport comprennent la gestion agroenvironnementale, la qualité du sol, la qualité de l'eau, les émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole, la biodiversité de l'agroécosystème et l'intensité de la production (y compris l'utilisation d'énergie).

10. Conseil canadien des ministres de l'environnement

Le Conseil canadien des ministres de l'environnement publie un ensemble d'indicateurs décrivant l'évolution du climat du Canada au cours des 50 à 100 dernières années. Les indicateurs sont fondés sur l'élévation du niveau de la mer, les glaces des lacs et des rivières, la croissance des plantes et l'incidence des événements météorologiques extrêmes.

4.4 Centres de recherche, autres initiatives, ressources

1. York Centre for Applied Sustainability, Université York

Comme le souligne Hayward (2003, p. 10), le site Web du Sustainability Reporting Program comprend des liens avec un certain nombre d'autres projets de mesures de la durabilité en cours à l'heure actuelle au Canada et dans d'autres pays.

2. Centre québécois de développement durable

S'occupe de questions concernant le développement durable au Québec. Un rapport récent décrit les indicateurs pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et comprend une discussion du cadre pression-état-réponse. Voir www.cqdd.qc.ca.

3. Institut de recherche sociale, Université York

Les chercheurs de l'Institut de recherche sociale de l'Université York ont participé à la mise au point du Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH) de qualité de vie. Plus précisément, Judy Bates, Robert Murdie et Darla Rhyne ont élaboré l'approche du MOCEH à la demande du Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, pour lesquels ils ont également préparé une bibliographie annotée (Bates, Murdie et Rhyne, 1996).

4. Community-University Institute for Social Research (CUISR) de Saskatoon

Le Community-University Institute for Social Research parraine un « projet de recherche sur la qualité de vie ». La ville de Saskatoon, l'Université de la Saskatchewan et des ONG communautaires élaborent des indicateurs de la qualité de vie afin d'adopter un modèle pour surveiller la qualité de vie à Saskatoon. Le service de la planification et de la construction de la ville de Saskatoon inclut ces indicateurs dans les profils de quartier permettant d'évaluer les progrès dans des domaines comme l'existence de logements à prix abordable et l'incidence des maladies transmises sexuellement.

5. Quality of Life Research Unit, de l'Université de Toronto

Selon Hayward (2003), l'unité de recherche [qui fait partie du Centre for Health Promotion de l'Université de Toronto] a établi le profil de la qualité de vie en tenant compte à la fois des composantes et des déterminants de la santé et du bien-être dans les mesures. Elle s'appuie sur un modèle conceptuel conforme aux définitions de la santé et de la promotion de la santé de l'Organisation mondiale de la santé. Le profil met l'accent sur le fonctionnement physique, psychologique et spirituel des individus, leur connexion avec leur environnement et leurs possibilités d'entretenir et d'améliorer leurs compétences.

6. L'Atlas du Canada en ligne

L'Atlas du Canada en ligne compile, transforme et analyse des données sur les indicateurs afin de produire trois cartes de la qualité de vie correspondant chacune à un thème général : environnement social, économique et physique. Une carte regroupant ces trois composantes est également disponible. Une cinquième carte, qui a été préparée en collaboration avec le projet des indicateurs de la qualité de vie des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, montre divers indicateurs nationaux de la qualité de vie.

7. Centre for Community Enterprise

Le Centre for Community Enterprise a publié les résultats d'un sondage sur l'utilisation de valeurs repères et d'indicateurs du développement en vue de leur application au développement économique communautaire dans les milieux autochtones (voir Lewis et Lockhart, 2002).

8. Institute for Social Research and Evaluation, UNBC

L'Institute for Social Research and Evaluation de l'Université du Nord de la Colombie-Britannique (UNBC) est dirigé par le professeur Alex Michalos, rédacteur de la revue *Social Indicators Research*. Les travaux de recherche de l'Institut sont décrits sur son site Web, qui contient un grand nombre de liens utiles avec diverses ressources.

5. Indicateurs internationaux

La présente section est réservée à la description de certains indicateurs internationaux dont la comparaison aux indicateurs canadiens est pertinente.

1. Mesurer le progrès de l'Irlande

En 2003, le Central Statistical Office (CSO) de l'Irlande a publié le rapport intitulé *Measuring Ireland's Progress*, qui contenait un ensemble de 108 indicateurs couvrant 10 « domaines » particuliers des secteurs social et écologique. La genèse de ce rapport est intéressante, une demande d'élaboration d'un ensemble d'indicateurs adressée au CSO ayant été incluse dans l'entente de partenariat social de 2003-2005 intitulée *Sustaining Progress*.

Le CSO a considéré que le rapport en deux volumes s'adressait à la société irlandaise en général, au gouvernement et aux partenaires sociaux, aux artisans des politiques de la fonction publique, aux principaux organismes utilisant les statistiques nationales (tels que le Conseil économique et social national, l'Agence de lutte contre la pauvreté et le Conseil national de la concurrence), aux sociétés d'investissement multinationales et à des organismes et utilisateurs internationaux importants (*Measuring Ireland's Progress*, vol. 2, p. 8).

Le CSO insiste sur le fait que l'ensemble d'indicateurs décrits dans le rapport devrait être considéré comme étant « préliminaire », que le rapport constitue « un premier exercice » d'élaboration d'indicateurs et qu'en publiant ces indicateurs, l'organisme espère recevoir des commentaires animés des utilisateurs.

Les 108 indicateurs inclus dans le rapport appartiennent aux domaines suivants :

1. Économie
2. Innovation et technologie
3. Emploi et chômage
4. Cohésion sociale
5. Éducation
6. Santé
7. Population
8. Logement
9. Criminalité
10. Environnement

En élaborant les indicateurs sous ces divers thèmes, le CSO a rejeté en grande partie l'approche de l'« indicateur composite », soutenant que « *les indicateurs composites conviennent moins bien à une mesure du progrès au cours du temps que des indicateurs de source unique [et] qu'ils rallient rarement un consensus méthodologique clair….* » [Traduction]

Le CSO cite sept critères d'un « bon indicateur » établis par la Commission européenne. Ce genre d'indicateur devrait

- être facile à comprendre
- être réciproquement concordant
- être comparable entre sphères de compétence
- être stratégiquement pertinent
- être disponible rapidement
- être fondé sur des sources crédibles
- ne pas imposer de fardeau excessif aux répondants

Les 108 indicateurs présentés dans *Measuring Ireland's Progress* comprennent notamment le taux de change, le degré d'« harmonisation » des taux d'intérêt, la proportion de ménages ayant accès à Internet, l'âge moyen du retrait de la population active, le rapport du nombre d'élèves au nombre d'enseignants, le taux de participation aux élections, le taux d'homicides et la qualité de l'air urbain. Dans un certain nombre de domaines, le CSO présente des données illustrant le rendement national comparativement à celui observé dans le passé (c.-à-d. le rendement au cours du temps), ainsi que le rendement comparativement à d'autres pays membres de l'Union européenne.

Le volume 1 (celui contenant les indicateurs — le volume 2 contient une discussion méthodologique et des comparaisons de l'ensemble d'indicateurs à des ensembles sélectionnés par d'autres organismes) contient deux annexes qui donnent des renseignements sur les définitions qui sont importantes pour la compréhension des indicateurs, ainsi que les sources de données utilisées.

2. Mesures du progrès de l'Australie

L'Australian Bureau of Statistics (ABS) a publié le premier numéro de *Measures of Australia's Progress* (appelé à l'époque *Measuring Australia's Progress*) en avril 2002; le numéro le plus récent au moment de la rédaction du document a été publié en avril 2004.

L'ABS reconnaît explicitement que

« *[s]i ceux qui considèrent que le produit intérieur brut (PIB) est une mesure importante du progrès sont nombreux, ceux qui pensent qu'il devrait être conjugué à d'autres mesures du progrès sont nombreux également. C'est principalement pour cette raison que l'ABS a cherché une approche de rechange.* » [Traduction]

Le rapport comprend une section sur le *cadre* utilisé par l'ABS pour arriver à l'ensemble d'indicateurs qu'il publie. Contrairement à un « cadre » au sens d'un ensemble d'attributs ou de variables en fonction desquels les indicateurs se distinguent (outil taxinomique), ce « cadre » comprend une description du processus par lequel l'organisme arrive à son ensemble d'indicateurs, processus qui nécessite la réponse à trois questions :

1. Qu'entendons-nous par progrès global?

2. Comment pouvons-nous décrire le progrès dans les principaux domaines (c.-à-d. social, économique et écologique) et quelles variables du progrès devrions-nous inclure?

3. Quels indicateurs thématiques encapsulent le mieux le progrès en fonction de chaque variable (en notant que certains indicateurs souhaitables devront être élaborés dans l'avenir ou sont trop subjectifs pour que l'ABS les utilise dans un avenir prévisible)?

Pour développer ce cadre, l'ABS tient compte de plusieurs points et se donne par conséquent beaucoup de mal pour souligner que

- ventiler l'ensemble de facteurs qui influent sur la qualité de vie en catégories distinctes ne devrait pas être considéré comme signifiant que les facteurs classés dans ces catégories distinctes n'interagissent pas;
- en dernière analyse, toute évaluation visant à déterminer si les variations de divers facteurs représentent un « progrès » ne peut être que subjective.

L'Australian Bureau of Statistics est arrivé à son ensemble d'indicateurs en une série d'étapes. Premièrement, ils ont défini ce que constitue le « progrès »; le progrès est synonyme d'une amélioration de la vie, est multidimensionnel et est subjectif. Puis, ils ont cerné trois « domaines » qu'il faudrait évaluer afin d'arriver à déterminer si la vie s'améliore, à savoir les domaines économique, écologique et social. Puis, ils se sont de nouveau posé la question de savoir ce qu'est le progrès pour chacune de ces catégories, en caractérisant le progrès écologique comme « une réduction des menaces qui pèsent sur l'environnement et l'amélioration de la santé de nos écosystèmes », le progrès économique comme étant l'accroissement du revenu national tout en maintenant le niveau de richesse nationale, et le progrès social comme étant un accroissement du bien-être de la population, une meilleure cohésion sociale et un renforcement des droits démocratiques. Après avoir énuméré les variables en fonction desquelles le progrès au sens de chacune de ces définition peut être caractérisé (et en expliquant pourquoi chacune de ces variables est importante pour le progrès dans chaque sens), ils identifient explicitement les indicateurs pour chaque variable.

Donc, dans l'ensemble, ce cadre peut être décrit comme un processus à plusieurs étapes de définition du progrès en une série de domaines de plus en plus spécifiques.

L'ABS arrive à un ensemble d'« indicateurs thématiques de progrès » et d'« indicateurs supplémentaires de progrès ». Le premier comprend des statistiques sur l'espérance de vie à la naissance, les personnes de 25 à 64 ans possédant un certificat d'études professionnelles ou d'études plus poussées, le taux de chômage, le revenu national réel net disponible par

habitant, le revenu hebdomadaire égalisé réel moyen des ménages appartenant aux deuxième et troisième déciles de la distribution du revenu, la valeur nette nationale réelle par habitant, la productivité multifactorielle, les proportions d'oiseaux et de mammifères menacés, la proportion de zones d'aménagement hydraulique où la consommation est supérieure à 70 % du rendement durable, les émissions nettes de gaz à effet de serre, le nombre de victimes de crimes contre la personne et de crimes contre les ménages, et plusieurs autres indicateurs.

3. Indice de développement humain de l'ONU

Élaboré avec la participation de Armatya Sen. « L'indice de développement humain produit par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 2001) est un indice composite constitué de trois éléments équipondérés : santé, éducation et revenu. Chaque élément est exprimé sous forme du rapport entre le résultat du pays en question à l'écart entre les valeurs minimale et maximale observées dans les données internationales. L'élément santé est reflété par l'espérance de vie, l'élément éducation, par le taux d'alphabétisation des adultes et les taux bruts de scolarisation primaire, secondaire et tertiaire combinés (les deux tiers de la pondération alloués au premier et le tiers au deuxième) et l'élément revenu, par le logarithme du PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat. Comme on utilise le logarithme du revenu, un revenu supérieur à 10 000 $ par habitant a peu d'effet sur l'IDH. » [Traduction] – Osberg et Sharpe

Le fait que le Canada était tombé au huitième rang du classement d'après l'IDH de l'ONU a fait beaucoup de bruit quand la nouvelle a été annoncée au début de juillet 2003, de même que son retour récent à la quatrième place.

4. Indicateur de progrès véritable (original) de Redefining Progress

« L'IPV produit par Redefining Progress est un indice de 20 aspects de la vie économique dont ne tient pas compte le PIB. Pour le calculer, on part des dépenses de consommation personnelle, que l'on rajuste pour tenir compte de la répartition du revenu, puis on ajoute ou on soustrait les catégories de dépenses selon qu'elles contribuent ou nuisent au bien-être. Les ajouts sont la valeur du temps consacré au travail ménager, à l'éduction des enfants et au travail bénévole, la valeur des biens durables de consommation, les services des routes et des rues. Les soustractions sont les dépenses de défense dues à la criminalité, aux accidents automobiles et à la pollution, les coûts sociaux comme les coûts du divorce, les coûts pour les ménages de la pollution et de la perte de loisirs, ainsi que l'amortissement des actifs écologiques et des ressources naturelles, y compris la perte de terres arables, de terres humides et de forêts anciennes, la réduction des stocks de ressources naturelles et les effets délétères des déchets et de la pollution. Toutes les catégories sont exprimées en dollars aux fins d'agrégation… ces pertes donnent aux tendances de l'IPV un important biais par défaut. » [Traduction] – Osberg et Sharpe, note en bas de page 3

Colman et Messinger (2004) formulent les remarques qui suivent au sujet de l'indicateur de progrès véritable dont discutent Cobb, Halstead et Rowe dans l'article riche et original qu'ils ont publié en octobre 1995 dans la revue *Atlantic Monthly* :

« [À la suite de la publication de cet article, l]e statisticien en chef du Canada, Ivan Fellegi, a demandé à l'un des principaux membres de son personnel, Hans Messinger… de reproduire l'indicateur de progrès véritable pour le Canada et d'en analyser les méthodes. M. Messinger a conclu que l'intention et le but fondamentaux de l'indicateur de progrès véritable étaient valides, au même titre que sa critique des limites des mesures du progrès axées sur le PIB. Cependant, dans l'analyse détaillée qu'il a fait pour Statistique Canada, Messinger a également mis au jour certaines erreurs méthodologiques fondamentales dans le calcul de la mesure, y compris la confusion entre les stocks et les flux et les biais par défaut intégrés dans les tendances, qui faussent les résultats. La critique de Messinger a été à l'origine de GPI Atlantic. » [Traduction]

6. Conclusion

Dans le corps du présent document, nous avons souligné brièvement plus de 40 initiatives visant à élaborer des « indicateurs clés », et l'annexe A en énumère bien d'autres encore[49].

Au lieu de nous limiter à énumérer ces initiatives et à en donner les faits saillants, nous avons également décrit le contexte dans lequel replacer leur mise en œuvre.

À cette fin, nous avons fait l'historique de la conceptualisation et de la mesure de l'activité économique nationale (surtout le revenu national) et souligné un certain nombre de critiques formulées à l'endroit de cette mesure depuis son introduction au XVII[e] siècle. La croissance des organismes qui se consacrent à l'élaboration d'indicateurs *généraux* clés (comme les indicateurs du progrès véritable) peut être considérée en grande partie comme un signe que ces critiques continuent de faire écho chez certains.

Nous avons également esquissé les divers cadres dans lesquels les divers spécialistes des indicateurs ont cherché à situer leurs travaux de développement, et nous nous sommes appuyés sur cette discussion pour répartir une gamme d'indicateurs dans les catégories des indicateurs généraux, non généraux et thématiques selon la nature de l'organisme qui les produit, de leur portée, de leur thème et du degré de participation communautaire à leur élaboration.

Les travaux sur les indicateurs sont encore très nombreux au Canada et les idées qui sous-tendent le concept d'indicateur semblent aujourd'hui faire partie intégrante de la conscience politique nationale[50]. De nombreux groupes participent à ce genre de travaux, mais il semble y avoir chez les praticiens un sentiment croissant que le « mouvement » des indicateurs en général

49. Le lecteur souhaitant des renseignements plus approfondis sur les indicateurs au Canada devrait consulter l'un des rapports de sondage suivants : Sharpe (1999, 2004), Bates et coll. (1996), Maclaren (2001), Hayward (2003) ou Reed et Yalnizyan (2000) sur les indicateurs de la « qualité de vie » et (ou) les indicateurs de bien-être économique et social; Environnement Canada (2004) ou Hardi et coll. (1997) sur l'« état de l'environnement » et les indicateurs de durabilité; Stratos Inc. (2003) au sujet des rapports d'entreprises sur la durabilité.

50. Le 23 juin 2003, la Chambre des communes du Canada a adopté la *Loi sur la mesure du bien-être du Canada* et déclaré « …que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait élaborer une série d'indicateurs sociaux, environnementaux et économiques de la santé et du bien-être des gens, des collectivités et des écosystèmes au Canada, et faire rapport annuellement à cet égard. »

bénéficierait de la coordination des projets en cours. Plus précisément, comme le fait remarquer Hayward (2003) :

> *« [Les participants] à l'atelier national sur la recherche en matière de qualité de vie qui s'est tenu à Halifax en décembre 2002 et à l'atelier des RCRPP tenu à Ottawa en février 2003...ont reconnu qu'une pléthore d'initiatives de recherche relatives à la qualité de vie ou au bien-être sont en cours au Canada, couvrant un large éventail de domaines, tels que l'environnement, la santé, le rendement économique et les conditions sociales. Ils ont cherché à déterminer s'il était réaliste de coordonner ces travaux afin d'influencer les politiques publiques. À cette fin, ils ont décidé d'essayer de mettre en place un programme de recherche qui aurait pour objectif d'élaborer un cadre commun de la qualité de vie, ainsi qu'un ensemble d'indicateurs de base...* » [Traduction] (p. 1)

Aussi récemment que les 11 et 12 mai 2004, un grand nombre de praticiens des indicateurs ont participé à une réunion convoquée sous les auspices de la Fondation de bienfaisance Atkinson, qui énonce sur son site Web que :

> *« Le but de cette conférence est de donner aux chercheurs et praticiens des indicateurs venant des universités, du secteur public et de la collectivité, ainsi qu'aux dirigeants des organismes communautaires qui accordent de la valeur et du mérite à la possibilité d'utiliser des indicateurs dans leurs collectivités l'occasion d'élaborer une ébauche de cadre pour la création d'un indicateur du bien-être au Canada….* » [Traduction]

Divers organismes statistiques nationaux ont entrepris à divers degrés l'élaboration d'« indicateurs clés » du genre de ceux décrits dans le présent document. Certains se sont contentés, jusqu'à présent, de fournir des données aux organismes externes participant à la construction des indicateurs. Par contre, l'Australian Bureau of Statistics ainsi que l'Irish Central Statistical Office ont créé des publications « vedettes » conçues pour évaluer le « progrès » dans une gamme de domaines plus étendue que ceux inclus dans les statistiques économiques habituelles. En entreprenant ce genre d'exercice, ces organismes ont clairement décidé que les avantages (en ce qui a trait à un dialogue social et politique mieux éclairé dans leur société) dépassent les coûts connexes.

Par contre, Statistique Canada (le Bureau) n'a pas encore produit de publication semblable, bien que le Bureau ait réalisé plusieurs expériences d'extension des comptes nationaux. Statistique Canada a contribué à ce processus en fournissant les données requises à ceux qui élaborent, entre autres, des ensembles d'indicateurs sur l'économie, la santé et l'environnement. Toutefois, le Bureau a su éviter qu'un ensemble d'indicateurs particulier obtienne le titre de référence ultime quant à savoir si un « progrès » a eu lieu dans un domaine spécifique, ou qu'en pondérant les indicateurs individuels on procède à la mise en place d'un super indicateur agrégé. Statistique Canada a répondu aux recommandations récentes de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) et a débuté la collecte de séries de données suggérées par la TRNEE. De plus, le Bureau appuie les efforts de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) dans la mise en place d'indicateurs de la santé. Lors de cet exercice, Statistique Canada établira un partenariat avec Environnement Canada.

Parallèlement, Statistique Canada participe activement aux révisions courantes des normes internationales énoncées dans le Système de comptabilité nationale (SCN). Dans le passé, ces révisions ont tenu compte des réserves quant au fondement conceptuel des systèmes de comptabilité nationale et décrit des procédures pour l'élaboration de comptes « satellites », et il pourrait donc être intéressant de se poser la question suivante :

> « *Si nous disposions d'un bon ensemble de comptes nationaux étendus, bien tenus à jour, tenant compte du temps consacré aux loisirs, du travail ménager, ainsi que du capital écologique, humain et social (avec peut-être un certain nombre de variantes pour refléter les incertitudes inhérentes à l'évaluation de certains de ces concepts), aurions-nous encore le sentiment que des « indicateurs » sont nécessaires?* »

En répondant à cette question, il est important de tenir compte du fait que nombre de groupes qui cherchent à produire des indicateurs « de rechange » s'efforcent de remédier à ce qu'ils perçoivent comme un manque d'attention accordée à certaines questions. Aussi longtemps que certains « chiffres faisant les gros titres », comme le PIB tel qu'il est mesuré à l'heure actuelle, continueront d'être mieux connus, de tels groupes ne seraient vraisemblablement pas très heureux que l'on soutienne que « leur » problème a été résolu au moyen d'un ensemble de comptes satellites. En effet, le simple fait de le suggérer pourrait être considéré comme un symptôme de la marginalisation de leurs préoccupations.

Qu'en est-il de l'« extension » au sens de la modification de la mesure des agrégats importants dans les comptes du « corps » du système? Alors que certains seraient sans doute prêts à soutenir qu'un tel ensemble de comptes englobant ces modifications rendrait inutile un grand nombre des indicateurs que nous avons examinés dans le présent rapport, du moins au niveau national (et, peut-être, provincial), d'autres feraient vraisemblablement remarquer qu'on pourrait être loin d'un consensus quant à ce qui constitue exactement un degré nécessaire et suffisant d'extension. Les dépenses militaires pourraient être considérées par certains comme intermédiaires et par d'autres comme constituant un « mal » plutôt qu'un « bien ». Qui plus est, à condition que les préférences diffèrent selon la localité, le degré idéal d'extension différera également.

> « *[En 1994], l'administration Clinton a proposé... que l'on soustraie l'épuisement des ressources du PIB... [mais à] une audience du Comité des affectations de la Chambre en avril 1994, deux députés des États où l'on extrait le charbon s'en sont pris au personnel [du Département du commerce]... Le Congressman Alan Mollohan de la Virginie de l'Ouest est finalement allé au cœur de la question. Si les comptes nationaux devaient inclure l'épuisement des réserves de charbon et les effets de la pollution de l'air (qui finirait par être ajoutés), a-t-il dit, "quelqu'un dira... que l'industrie du charbon n'apporte rien au pays" ....* » [Traduction] – (Cobb, Halstead et Rowe, 1995)

Le problème est que, comme l'illustre l'anecdote qui précède, les statistiques et les indicateurs sont intrinsèquement sujets à controverse. La plupart des organismes statistiques s'efforcent de produire des données robustes (au sens d'une absence totale de décisions subjectives ou de jugements de valeur), et non d'alléguer qu'ils savent comment pondérer les séries de données individuelles quand il n'existe que peu de directives objectives sur la manière de faire.

Malgré ceci, certains continuent d'insister que les organismes statistiques nationaux ont la possibilité unique d'être un « agent du bien » dans l'élaboration d'« indicateurs clés », tels que ceux dont il a été question dans le présent document. Nombre d'entre eux ont la réputation de fonctionner sans ingérence politique et, par conséquent, les statistiques qu'ils diffusent sont jugées hautement crédibles. À condition que la réputation de ces organismes soit justement méritée, le degré de crédibilité qui sera associé à tout « indicateur clé » qu'ils élaborent sera le bienvenu. Dans la mesure où des indicateurs non crédibles sont, au mieux, inutiles, et, au pire, représentent un gaspillage énorme de ressources, il est vraisemblablement souhaitable que les indicateurs soient crédibles, si tant est qu'ils soient produits.

Ceci étant dit, nombre d'indicateurs discutés dans le présent rapport sont produits par des organismes qui, eux-mêmes, bénéficient d'une grande crédibilité. Jusqu'à un certain point, il se pourrait que le désir qu'ont les organismes statistiques nationaux de protéger leur réputation d'impartialité soit perçu comme un handicap par certains de ces groupes. Les organismes statistiques nationaux pourraient ne pas être disposés à rédiger des communiqués dans le « style accrocheur réservé aux manchettes » que les groupes non gouvernementaux pourraient juger nécessaire pour attirer l'attention sur la ou les questions que les indicateurs visent à résoudre. En outre, les indicateurs thématiques pourraient se perdre parmi la grande gamme d'informations habituellement produites par un organisme statistique national.

Par ailleurs, si un groupe à l'intention de produire des indicateurs avant tout pour informer le public au sujet d'un problème particulier, il doit reconnaître que les organismes statistiques nationaux possèdent souvent des moyens bien établis de diffuser l'information statistique.

Les séries d'« indicateurs clés » statistiques produits par les organismes officiels pourraient aussi avoir la vertu de longévité. Un grand nombre d'organismes mentionnés dans le corps du présent rapport ne disposent que de fonds limités et la production régulière (plutôt que « ponctuelle » d'« indicateurs clés » pourrait s'avérer difficile dans le long terme. En revanche, si les organismes nationaux peuvent aussi être victimes de caprices de financement et de compressions budgétaires, ils sont généralement capables de modifier l'orientation des programmes de collecte de données de façon à protéger les domaines essentiels.

Annexe A : Rapports et initiatives supplémentaires

La présente annexe énumère plusieurs rapports, initiatives et groupes qui ne sont pas repris dans le corps principal du rapport. Les URL sont incluses dans la mesure du possible, afin de permettre au lecteur d'examiner lui-même ces rapports et initiatives.

Le département de géographie de l'Université de Toronto inclut les résumés d'un grand nombre de ces rapports sur son site Web — voir www.geog.utoronto.ca/CommunityReporting/SOCsummaries.htm

L'Institute for Social Research and Evaluation de l'Université du Nord de la Colombie-Britannique offre aussi des liens avec plusieurs articles énumérés plus bas — voir http://web.unbc.ca/isre/pgpapers.html

Canada Well-BeingMeasurement Act, Sustainability Project, 7th Generation Initiative http://www.flora.org/sustain/7GI/7gI-strategy.shtml

David Thompson Health Region (DTHR) www.dthr.ab.ca

Des indicateurs pour évaluer les projets québécois de Villes et villages en santé: la nécessité de faire des choix (voir O'Neill et Cardinal, 1992)

Sustainable Calgary State of Our City Report 1998, 2001 www.sustainablecalgary.ca

Quality of Life in Jasper http://web.unbc.ca/isre/jasper.html

Gros Plan sur Mercier-Est/Anjou

The Fraser Basin Management Board Report Card 1995, 1996

Quality of Life in Prince George 1997

Health and Quality of Life in Bella Coola http://web.unbc.ca/isre/pgpapers.html

Quality of Life in Greater Moncton 1996

Quality of Life in Brant County 1998

The Don Watershed Report Card 1997

Guelph State of Sustainability Report 1998

Halton State of the Environment and Quality of Life Report 1997

Hamilton Wentworth Sustainability Indicators 1996

Hamilton-Wentworth Vision 2020 www.vision2020.hamilton_went.on.ca/indicators/index.html

Humber Watershed Sustainability Report 2000

Quality of Life in North Bay 1998

Quality of Life in Ontario 1997

Ottawa Sustainability Report Bulletins: January 1998, March 1998 and March 1999

Quality of Life in Ottawa-Carleton 1999

Ottawa Sustainability Report 2000

Quality of Life in Peterborough 1998, 2000

Quinte Quality of Life Report 2000

Scarborough State of the City Report 1997

Quality of Life in Thunder Bay 1999

Toronto State of the City Report 1993, 1997

Toronto Neighbourhood Profiles 1995

Report Card on the Quality of Life in the Lakeshore Area (Toronto) 1999

Lawrence Heights and South Riverdale (Toronto) Community Reports 1997

Quality of Life in Toronto 1998

Waterloo Region Quality of Life Index 1998

Wellington Dufferin Guelph Community Well Being Report 1999

Woolwich Community Report

Ottawa "report card" at www.ottawa2020.ca

Sudbury Round Table on Health, Economy and Environment www.sudburyroundtable.com

Bibliographie

Ahlroth, S., A. Björklund et A. Forslund. 1997. « The output of the Swedish education sector ». *Review of Income and Wealth*. 43, 1: 89–104.

Arvay, J. 1994. « The Material Product System (MPS): A Retrospective ». Dans *The Accounts of Nations*. Z. Kenessy (rév.). 218–236. Amsterdam : IOS Press.

Anielski, M., M. Griffiths, D. Pollock, A. Taylor, J. Wilson et S. Wilson. 2001. « Alberta Sustainability Trends 2000: The Genuine Progress Indicators Report 1961 to 1999 ». Mémorandum, The Pembina Institute.

Ashton, J. (rév.) 1992. « Healthy Cities ». Royaume-Uni : Open University Press.

Atkinson, T., B. Cantillon, E. Marlier et B. Nolan. 2002. « Social Indicators, The EU and Social Inclusion ». Oxford : Oxford University Press.

Bates, J., R.A. Murdie et D. Rhynes. 1996. *Contrôle de la qualité de la vie dans les collectivités canadiennes : bibliographie commentée*. N° NH15-170/1996F au catalogue, 2ième édition. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Bates, J., R.A. Murdie et D. Rhynes. 1996b. *Contrôle de la qualité de la vie dans les collectivités canadiennes : une étude de faisabilité*. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Bauer, R.A. (rév.). 1966. « Social indicators ». Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.

Born A., C. Simard et R. Smith. 2001. *Archives techniques pour le choix des indicateurs*. Mémorandum, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et l'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement. Ottawa : Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Bos, F. 1994. « Constancy and change in the United Nations' Manuals of National Accounting (1947, 1953, 1968 and 1993) ». Dans *The Accounts of Nations*. Z. Kenessy (rév.) . Amsterdam : IOS Press. 198–217.

Bowley, A.L. 1922. « The Definition of National Income ». *The Economic Journal*. XXXII, 125 : 1–11.

Bowman, R.T. et R.A. Easterlin. 1953. « An Interpretation of the Kuznets and Department of Commerce Income Concepts ». *The Review of Economics and Statistics*. 35, 1: 41–50.

Boyer, R. et D. Savageau. 1981. « Places Rated Almanac: Your Guide to Finding the Best Places to Live in America—First Edition ». New York : Rand McNally.

Boyer, R. et D. Savageau. 1985. « Places Rated Almanac: Your Guide to Finding the Best Places to Live in America—Second Edition ». New York : Rand McNally.

Cairns, R.D. 2002. « Green National Income and Expenditure ». *Revue canadienne d'économie*. 35, 1 : 1–15.

Campbell, A., P.E. Converse et W.L. Rodgers. 1976. « The Quality of American Life: Perceptions, Evaluations and Satisfactions ». New York : Russell-Sage Foundation.

Cobb, Clifford, Ted Halstead et Jonathan Rowe. 1995. « If the GDP is Up, Why is America Down? » The Atlantic Monthly. http://www.theatlantic.com/politics/ecbig/gdp.htm.

Colman, R. et H. Messinger. 2004. « Towards a New Canadian Index of Wellbeing ». Document de travail, Halifax : GPI Atlantic.

Daly, H. et J. Cobb Jr. 1989. « For the Common Good: Redirecting the Economy Toward Community, the Environment, and a Sustainable Future ». Boston : Beacon Press.

Davis, W.K.D. and R.A. Murdie. 1991. « Consistency and Differential Impact in Urban Social Dimensionality: Intra-Urban Variations in the 24 Metropolitan Areas of Canada ». Urban Geography. 12,1 : 55–79.

Eisner, R. 1985. « The Total Incomes System of Accounts ». *Survey of Current Business*. 65, 1 : 24–48.

Eisner, R. 1987. « The Total Incomes System of Accounts ». Chicago : University of Chicago Press.

Eisner, R. 1988. « Extended Accounts for National Income and Product ». *Journal of Economic Literature*. 26, 2 : 1611–1684.

Eisner, R. 1989. « The Total Incomes System of Accounts ». Chicago : University of Chicago Press.

Environnement Canada. 2002. *Signaux environnementaux : Indicateurs thématiques 2003*. Ottawa : Environnement Canada.

Environnement Canada. 2004. *Indicateurs environnementaux et rapports sur l'état de l'environnement : Vue d'ensemble pour le Canada*. Rapport de synthèse pour une stratégie relative aux indicateurs environnementaux et aux rapports sur l'état de l'environnement, 2004 à 2009, au Canada. (Ébauche). Ottawa : Direction des rapports environnementaux, Direction générale de l'intégration du savoir. Ottawa : Environnement Canada.

Fédération canadienne des municipalités. 2001. *Le système de rapports sur la qualité de vie de la FCM : un rapport sur la qualité de vie dans les collectivités canadiennes* (deuxième rapport). Toronto : Fédération canadienne des municipalités (FCM). http://www.fcm.ca/french/901f/9012001.pdf.

Gouvernement de l'Alberta. 2004. 2003-04. Rapport annuel. Rapport aux Albertains sur le budget 2003. Measuring Up-Index, Edmonton : Auteur.

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. 2003. Les comptes communautaires. St. John's : Auteur. www. communityaccounts.ca.

Greer-Wootten, B. et S. Veledis. 1983. « The Relationships between Objective and Subjective Indicators of the Quality of Residential Environments: Toronto C.M.A., 1981 ». Rapport présenté à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Hagerty, M.R., R.A. Cummins, A.L. Ferriss, K. Land, A. Michalos, M. Peterson, A. Sharpe, J. Sirgy et J. Vogel. 2001. « Quality of Life Indexes for National Policy: Review and Agenda for Research ». *Social Indicators Research*. 55, 1 : 1–96.

Hardi, P., S. Barg et T. Hodge. 1997. *La mesure du développement durable : états des pratiques en vigueur*. Document hors série n° 17 d'Industrie Canada. Ottawa : Industrie Canada.

Hardwick, W., R. Torchinsky et A. Fallick. 1991. « Shaping a Liveable Vancouver Region: Public Opinion Surveys ». Vancouver : C.-B. Geographical Series, Number 48.

Hawrylyshyn, O. 1974. « A Review of Recent Proposals to Modify and Extend the Measure of GNP ». N° 13–558 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Hayward, K. 2003. « Wellbeing/Quality of Life Indicator Initiatives (A Preliminary and Cursory Look) ». Mémorandum, Halifax : GPI Atlantic.

Jorgensen, D.W. et B.M. Fraumeni. 1989. « The Accumulation of Human and Non-Human Capital, 1948-1984 ». *Harvard Institute of Economic Research*. Document de recherche économique n° 1413.

Kapuria-Foreman, V. et M. Perlman. 1995. « An Economic Historian's Economist: Remembering Simon Kuznets ». *The Economic Journal*. 105, 433 : 1524–1547.

Kendrick, J. 1976. « The Formation and Stocks of Total Capital ». New York : National Bureau of Economic Research.

Kendrick, J. 1979. « Expanding Imputed Values in the National Income and Product Accounts ». *Review of Income and Wealth*. 25, 4 : 349–363.

Kendrick, J. 1987. « The Concept and Estimation of Full Personal Income in Current and Constant Prices ». Préparé pour la rencontre de l'International Association for Research in Income and Wealth qui a eu lieu à Rocca di Papa, Italie, en août.

Keuning, S. 1998a. « Interaction between National Accounts and Socio-Economic Policy ». *Review of Income and Wealth*. 44, 3 : 345–360.

Keuning, S. 1998b. « A Powerful Link between Economic Theory and Practice: National Accounting ». *Review of Income and Wealth*. 44, 3 : 437–446.

Kuz, T.J. 1978. « Quality of Life, an Objective and Subjective Variable Analysis ». *Regional Studies*, 12 : 409–417.

Landefeld, J.S. et S.H. McCulla. 2000. « Accounting for Nonmarket Household Production Within a National Accounts Framework ». *Review of Income and Wealth*. 46, 3 : 289–308.

Lewis, M. et R.A. Lockhart. 2002. « Performance Measurement, Development Indicators and Aboriginal Economic Development ». Mémorandum, Centre for Community Enterprise, Port Alberni, Colombie-Britannique.

Liu, Ben-Chieh et E. Yu. 1976. « Physical and economic damage functions for air pollutants by receptor ». Washington, DC : É-U. Environmental Protection Agency.

Maclaren, V.W. 2001. « Blighted or Booming? An Evaluation of Community Indicators and Their Creation ». Mémorandum, Department de géographie : Université de Toronto.

Marshall, A. 1909. « Economics of Industry », 4ième édition. Londres.

Messinger, H. et A. Tarasofsky. 1997. « Measuring sustainable economic welfare: Looking beyond GDP ». Communication présentée à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne d'économie qui a eu lieu à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, du 2 au 4 juin.

Metropolitan Toronto Planning Department. 1991. « Towards a Liveable Metropolis ».

Michalos, A.C. 2003. « Observations on Key National Performance Indicators ». Mémorandum préparé pour le Forum on National Performance Indicators tenu à Washington D.C. en février 2003.

Miringoff, M.L., M.-L. Miringoff et S. Opdycke. (non daté). « Social Indicators: What We Need to Make Them Count ». Mémorandum.

Nations Unies, en collaboration avec Eurostat, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque mondiale. 1993. *Système de comptabilité nationale, 1993,* Série F, n° 2, Révision 4. New York : Nations Unies.

Nobert, Y., S. Asselin, L. Duchesne, H. Gauthier, S. Jean et D. Laroche. 1996. *Les Conditions de vie au Québec : un portrait statistique*. Bureau de la statistique du Québec.

Nordhaus, W. et J. Tobin. 1972. *Economic Growth*. New York : National Bureau of Economic Research.

Nordhaus, W. et J. Tobin. 1973. « Is Growth Obsolete? ». Dans M. Moss (rév.) *The Measurement of Economic and Social Performance*. New York : National Bureau of Economic Research.

O'Neill, M. et L. Cardinal. 1992. *Des indicateurs pour évaluer les projets québécois de Villes et Villages en santé : la nécessité de faire des choix*. Québec : Presses de l'Université Laval.

OCDE. 1994. « Environmental Indicators: Core Set ». Paris : OCDE.

Ogburn, W.F. 1933. « Recent Social Trends in the United States: Report of the President's Research Committee on Social Trends; with a foreword by Herbert Hoover ». New York : McGraw-Hill.

Osberg, L. 1985. « The Measurement of Economic Welfare ». Dans David Laidler (coordonnateur) *Approaches to Economic Well-Being*, Volume 26 de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission MacDonald). Toronto : University of Toronto Press.

Osberg, L. et A. Sharpe. 1998. « An Index of Economic Well-being for Canada ». Document présenté lors de la conférence Centre d'étude des niveaux de vie, les 30 et 31 octobre. Accessible également sur le site Internet www.csls.ca.

Osberg, L. et A. Sharpe. 2002. « An Index of Economic Well-Being for Selected OECD Countries ». *Review of Income and Wealth*. 48, 3 : 291–316.

Peat Marwick Consulting Group. 1988. « Regional Municipality of Hamilton-Wentworth Quality of Life Study ».

Poetschke, L. 2003. « Developing a Community Genuine Progress Index: Materials for Community Development Planners ». Mémorandum, Halifax : GPI Atlantic.

Randall, J.D. 1989. *Guide de l'utilisateur pour le Système de comptabilité nationale du Canada*. Division des comptes des revenus et dépenses. N° 13-589-XPF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Reed, P. et A. Yalnizyan. 2000. « Developing Civic Indicators and Community Accounting in Canada ». Mémorandum. Disponible également à www.cedworks.com/files/pdf/papers/Developing_Civic_Indicators01.pdf.

Reid, A. 1991. « Urban Canada Study ».

Ruggles, N. et R. Ruggles. 1970. « The Design of Economic Accounts ». National Bureau of Economic Research, New York.

Ruggles, R. et N. Ruggles. 1982. « Integrated Economic Accounts for the United States 1947-1980 ». *Survey of Current Business*. 62, 5 : 1–53.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. 2003. *Le rendement du Canada 2003—Rapport annuel au parlement*. Ottawa : Président du Conseil du Trésor.

Sharpe, A. 1999. « A Survey of Indicators of Economic and Social Well-being—Second Draft ». Mémorandum. Ottawa : Centre d'étude sur les niveaux de vie.

Sharpe, A. 2004. « Literature Review of Frameworks for Macro-indicators ». Rapport de recherche n° 2004-03 du Centre d'étude des niveaux de vie. Ottawa : Centre d'étude des niveaux de vie.

Shulman, N. et W. Bond. 1978. « Urban Indicators: Statistical Profiles of Quality of Life for Canadian Cities ». Direction de l'environnement humain. Ottawa : Ministère d'État chargé des affaires urbaines. (Édition révisée).

Shulman, N., W. Bond et M. Nelson. 1980. *Évaluation de la qualité de vie dans les villes canadiennes d'importance moyenne*. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Smith, R., C. Simard et A. Sharpe. 2001. *Établir des indicateurs d'environnement et de développement durable en fonction du capital : méthodologie proposée*. Mémorandum préparé pour la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, l'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement. Ottawa : TRNEE.

Statistique Canada. 1995. *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*. Division des comptes des revenus et dépenses. N° 13-603-MPF1995003 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1997. *Concepts, sources et méthodes du Système des comptes de l'environnement et des ressources du Canada*. Division des comptes et de la statistique de l'environnement. N° 16-505-GPF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. « Éconnexions ».

Statistique Canada. 2004. *Indicateurs de la santé*. Division de la santé. N° 82-221-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Stratos Inc. 2003. « Building Confidence: Corporate Sustainability Reporting in Canada ». ISBN 0-9689895-1-9.

Studenski, P. 1958. « The Income of Nations. Theory, Measurement, and Analysis: Past and Present : A study in applied economics and statistics ». New York : New York University Press.

Table ronde sur l'environnement et l'économie. 2003. *L'état des débats sur l'environnement et l'économie : les indicateurs d'environnement et de développement durable pour le Canada*. Ottawa : TRNEE.

Ville de Montréal. 1993. *Guide pour un portrait de quartier : agir ensemble pour une meilleure qualité de vie*. Montréal : Ville de Montréal.

Waring, M. 1988. « If Women Counted: A New Feminist Economics ». San Francisco : Harper and Row.

Wilson, W.J. 1987. « The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy ». Chicago : University of Chicago Press.

Zeesman, A. et S. Brink. 1997. *Mesure du bien-être social : un indice de santé sociale pour le Canada*. Direction générale de la recherche appliquée. Document de recherche R-97-9F. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada.

Zolotas, X. 1981. « Economic growth and declining social welfare ». Athène : Bank of Greece.

ANALYSE ÉCONOMIQUE
DOCUMENTS DE RECHERCHE

No.001 Une comparaison de la croissance économique au Canada et aux États-Unis à l'âge de l'information 1981-2000 : L'importance de l'investissement dans les technologies de l'information et des communications, ***Philip Armstrong, Tarek M. Harchaoui, Chris Jackson et Faouzi Tarkhani (1 mars 2002)***

No.002 Parité de pouvoir d'achat : Le cas du Canada et des États-Unis, ***Beiling Yan (mai 2002)***

No.003 L'importance accrue des producteurs plus petits dans le secteur de la fabrication : Comparison Canada/Etats-Unis, ***John Baldwin, Ron S. Jarmin et Jianmin Tang (mai 2002)***

No.004 Statistiques sur le commerce des sociétés affiliées à l'étranger – 1999 : La livraison des biens et des services sur les marchés internationaux, ***Colleen Cardillo (avril 2002)***

No.005 Volatilité de l'emploi au niveau régional dans le secteur canadien de la fabrication : Les effets de la spécialisation et du commerce, ***John Baldwin, W.Mark Brown (11 avril 2003)***

No.006 Antécédents de croissance, degré de concentration des connaissances et structure financière des petites entreprises, ***Guy Gellatly, S.Thornhill, A.Riding (06 août 2003)***

No.007 Prise en compte des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre conventionnel d'estimation de la productivité, ***Tarek M. Harchaoui, Dmitry Kabrelyan, Rob Smith (le 1 novembre 2002)***

No.008 Vaincre les distances, vaincre les frontières : comparaison des échanges régionaux en Amérique du Nord, ***W.Mark Brown (16 avril 2003)***

No.009 L'impact des émissions de gaz à effet de serre sur la croissance de la productivité au Canada, 1981-1996 : une approche expérimentale, ***Tarek M. Harchaoui et Pierre Lasserre (le 1 novembre 2002)***

No.010 Une approche frontière de la productivité multifactorielle au Canada et aux Etats-Unis, ***Kais Dachraoui, Tarek M. Harchaoui (le 3 avril 2003)***

No.011 Participation aux marchés d'exportation et productivité du secteur canadien de la fabrication, ***John R.Baldwin, Wulong Gu (le 13 août)***

No.012 Effet de l'utilisation des technologies de pointe sur le rendement des entreprises du secteur canadien de la transformation des aliments, ***John R.Baldwin, David Sabourin et David Smith (le 3 juin 2003)***

No.013 Statistiques sur le commerce des sociétés affiliées à l'étranger – Opération canadiennes à l'étranger 1999 à 2001, ***Division de la balance des paiements, par Michael Marth (mai 2003)***

No.014 Effect de la réduction des tarifs sur la taille et sur le roulement des entreprises dans le secteur canadien de la fabrication, ***Wulong Gu, G.Sawchuk, L.Whewell (le 19 août)***

No.015 Les sources de la croissance des émissions de CO2 du secteur canadien des entreprises, 1990 à 1996, ***par Kaïs Dachraoui, Gerry Gravel, Tarek M. Harchaoui et Joe St. Lawrence (septembre 2003)***

No.016 Répercussions du travail autonome sur la croissance de la productivité du travail: Comparison Canada-États-Unis, ***John R. Baldwin, James Chowhan (le 21 août 2003)***

No.017 Le capital public et sa contribution à la productivité du secteur des entreprises du Canada, ***Tarek M. Harchaoui et Faouzi Tarkhani (le 12 novembre 2003)***

No.018 Prospérité et productivité : Une comparaison Canada-Australie, ***Tarek M. Harchaoui, Jimmy Jean et Faouzi Tarkhani (le 09 décembre 2003)***

No.019 Exode, rationalisation ou concentration? Analyse des sièges sociaux au Canada, 1999 à 2002, ***John Baldwin, Desmond Beckstead et Mark Brown (le 08 décembre 2003)***

No.020 Effet de l'évolution de l'utilisation des technologies sur le rendement des établissements dans le secteur de la fabrication au Canada, ***John Baldwin et David Sabourin (27 juillet 2004)***

No.021 Concurrence industrielle, évolution des parts de marché et croissance de la productivité, ***John Baldwin et Wulong Gu (22 juillet 2004)***

No.022 Innovation, survie et rendement des établissements canadiens de fabrication, ***John Baldwin et Wulong Gu (Septembre 2004)***

No.023 Renouvellement de l'économie manufacturière au Canada : Une comparaison régionale, 1973 à 1996, ***W.Mark Brown (21 octobre 2004)***

No.024 Rattrapage et perte de terrain : la performance provinciale du PIB par habitant entre 1990 et 2003, ***John R. Baldwin, Mark Brown, Jean-Pierre Maynard, Danielle Zietsma (9 novembre 2004)***

No.025 Qu'est-il advenu de la croissance économique et de la productivité au Canada et aux États-Unis à l'ère de l'information? ***Tarek M. Harchaoui et Faouzi Tarkhani (23 novembre 2004)***

No.026 Utilisation de l'eau, prix fictifs et productivité du secteur canadien des entreprises, ***Kaïs Dachraoui et Tarek M. Harchaoui (1 décembre 2004)***

No.027 Libéralisation des échanges : participation aux marchés d'exportation, croissance de la productivité et innovation, ***John Baldwin et Wulong Gu (14 décembre 2004)***

No.028 Comparaison des niveaux de productivité au Canada et aux États-Unis : étude de certains aspects de la mesure, ***John R. Baldwin, Jean-Pierre Maynard, Marc Tanguay, Fanny Wong et Beiling Yan (20 janvier 2005)***

No.029 Intégration et cointégration : les prix dans les secteurs canadien et américain de la fabrication obéissent-ils à la « loi du prix unique »? ***André Bernard, Paul Warren et Beiling Yan (15 février 2005)***

No.030 Rentabilité des entreprises sous contrôle canadien par rapport aux entreprises sous contrôle américain, ***Paul Warren (3 mars 2005)***

No.031 Réactions à la libéralisation des échanges : changements observés au niveau de la diversification des produits dans les usines sous contrôle étranger et canadien, ***John R. Baldwin, Richard Caves et Wulong Gu (24 mars 2005)***

No.032 Investissements du Canada en science et innovation : Le concept actuel de la recherche et développement est-il suffisant? ***John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Guy Gellatly (12 avril 2005)***

No.033 Les disparitions du monde industriel : Fermetures d'usines et retrait de capitaux, ***John R. Baldwin (4 mai 2005)***

No.034 Multinationales étrangères et effectif des sièges sociaux des enterprises canadiennes de fabrication, ***John R. Baldwin et W.Mark Brown (8 juin 2005)***

No.035 Demande de compétences au Canada : le rôle de l'impartition à l'étranger et de la technologie de l'informaton et des communications, ***Beiling Yan (28 octobre 2005)***

No.036 Crédit commercial et limitation du crédit des entreprises canadiennes, ***Rose Cunningham (04 novembre 2005)***

No.037 Indicateurs clés au Canada, ***Paul Warren (30 novembre 2005)***